

L'inventaire après le décès de  
**HYACINTHE RIGAUD**  
(1659-1743)

*Inventaire*  
*6. mars 1744. et jours suivants*  
*après le décès de M. Hyacinthe*  
*Rigaud censeur Principal ord.*  
*du Roy Directeur et ancien*  
*Directeur de l'Académie*  
*Royale de Peinture*

---

Inventaire<sup>1</sup>  
6 mars 1744 et jours suivant  
après le décès de M. Hiacinthe  
Rigaud Ecuier Peintre ordinaire  
du Roy Recteur & ancien  
Directeur de l'académie  
Royale de Peinture

1<sup>ère</sup> [Vacation]. L'an mil sept cent quarante quatre le vendredy sixième jour de mars deux heures de relevée à la requête de M<sup>e</sup> Louis Billeheu conseiller du Roy notaire au Châtelet à Paris y demeurant rue Saint honoré paroisse Saint Eustache au nom et comme exécuteur du testament de deffun hiacynthe Rigaud, Ecuier, citoyen noble de la ville de perpignan, peintre ordinaire du Roy, Recteur et ancien Directeur de l'académie Royale de peinture et sculpture, chevalier de l'ordre Royal de S<sup>t</sup>. Michel, reçu par M<sup>e</sup> Delanglard et son confrère notaires à Paris le neuf avril mil sept cent quarante un<sup>2</sup> et de ses deux codiciles ensuite l'un et l'autre recus par lesd M<sup>e</sup> Delanglard et son confrère notaires les dix sept juin mil sept cent quarante deux et vingt sept decembre de l'année dernière mil sept cent quarante trois<sup>3</sup>; et constitué au greffe des insinuations du Châtelet de Paris le vingt six fevrier dernier par thierry comme il paroît par les expéditions desd testamens et codiciles représentés par led Sieur Billeheu et a luy a l'instant rendus, comme aussy à la requete de Dame Elisabeth Marguerite Rigaud, Veuve du Sieur Jean Ranc, peintre du Roy d'Espagne reçue à Madrid stipulée et représentée par le Sieur Jean Baptiste Dubois Bourgeois de Paris y demeurant rue lepic paroisse S<sup>t</sup>. André des arts et présent au nom et titre de procureur delad Dame substituée par le Sieur Jean baptiste hersan, maitre de la garde robe de sa majesté catolique, résidant présentement en cette ville de Paris, a tous les pouvoirs que lad Dame Ranc luy a donnés par sa procuracion generale pour toutes les affaires de la succession dud Sieur Rigaud et spéciale lettre et autres choses à l'effet du présent Inventaire passée en langue Espagnole par devant Gaspard felibien Garcia notaire du roy d'Espagne à Madrid, present temoins le seize janvier de la presente année mil sept cent quarante quatre légalisée au même jour aussy en langue espagnole par les sieurs bernard Ruiz del burgo, françois xavier Martinez et françois antoine Perrica et monttaos notaires du roy d'Espagne à madrid, au pied de laquelle procuracion est la traduction d'icelle en langue française le tout légalisé au bas aussy en langue française à madrid par monseigneur l'evesque de Rennes, ambassadeur extraordinaire du Roy de France et son plénipotentiaire auprès de sa majesté catolique<sup>4</sup> le dix neuf du mois de janvier dernier de luy signée et scellée du sceau de ses armes et contresignée par le Sieur Eon son secrétaire, lad procuracion contrôllée à Paris le vingt six fevrier dernier par Blondel et cette procuracion et la traduction à present déposée pour minute à M<sup>e</sup>. Renard, l'un des notaires soussignés pour en donner expédition suivant lad traduction<sup>5</sup> par led sieur hersan qui a certiffié lad procuracion et traduction véritables par acte passé devant led M<sup>e</sup>. Renard et son confrère notaire le quatre du présent mois de mars<sup>6</sup>, contenant lad substitution en faveur dud sieur Dubois, en la présence de M<sup>e</sup>. Jean achilles Bellanger, conseiller du Roy, substitut de monsieur le procureur de sa majesté au Châtelet de Paris requis et appelé par lesd sieurs Billeheu et Dubois pour l'absence du sieur nicolas Lenquine, receveur des fermes et gabelles du roy à Collioure et Dame Hiacinthe Laffita son épouse et de Dame Therese

---

<sup>1</sup> [fol.1] Nous avons respecté l'orthographe parfois savoureuse de l'époque et laissé les mots sans accent lorsqu'ils ne gênaient pas la compréhension ou remis dans le cas contraire. De même, certains mots trop mal écrits ont été modernisés et les abréviations notariales parfois fastidieuses réécrites en toutes lettres. Enfin, pour faciliter la lecture, des virgules ont été ajoutées lors des longues descriptions d'objets au sein d'un même numéro ou de phrases à la formulation complexe. Les folios ont également été mis en note.

<sup>2</sup> Archives Nationales, Minutier Central des notaires parisiens, Etude LXXIX, M<sup>e</sup> François de Langlard, 32.

<sup>3</sup> Archives Nationales, Minutier Central des notaires parisiens, Etude LXXIX, M<sup>e</sup> François de Langlard, 36.

<sup>4</sup> Louis-Gui de Guérapin de Vauréal (1687-1760).

<sup>5</sup> [fol.2]

<sup>6</sup> Archives Nationales, Minutier Central des notaires parisiens, Etude XLIII, M<sup>e</sup> Pierre-Etienne Renard, 383.

laffita, veuve du sieur xaupy bailly de la ville de Perpignan ; Lad Dame Ranc, fille de feu sieur Gaspard Rigaud frere dud feu Sieur Hiacinthe Rigaud et lesd Dames Lenquine et xaupy filles de feu sieur Laffita bailly de perpignan et de deffunte Dame Claire Rigaud, son épouse qui étoit sœur dud feu sieur hiacinthe Rigaud. Et en ces qualités lesd Dame Ranc Lenquine et xaupy, les nièces dud feu sieur hiacinthe Rigaud et habilles à se dire et porter de leur chef toutes héritières chacune pour un tiers dud feu sieur hiacinthe Rigaud leur oncle et lad Dame Ranc sa légataire universelle en usufruit et lesd Dames Lenquine et xoupy ses légataires particulières suivant son testament et comptant avoir aprobaton par led Sieur Substitut dud testament et codiciles dud feu Sieur Rigaud contre lesquels il fait prouver par le représentant desd Dames Lenquine et xaupy toutes protestations requises et necessaires les deffent par la protestation contraire dud Sieur Billeheu exécuteur testamentaire et dud Sieur Dubois aud nom pour lad Dame Ranc. Pour la conservation desd actes et actions desd parties etd noms et qualités et de tous les autres à qui l'apartiendra et sera par les conseillers du Roy notaires au Châtelet de Paris soussignés ensuite du présent intitulé faire bon inventaire fidele et exacte description de tous les meubles, meublans, ustensiles de menage, tableaux, cassette d'argent, devises comptans, titres, papiers, enseignements et autres biens et effets notés après le décès dud Sieur Rigaud et qui sont de la succession trouvés étants en l'appartement et lieux cy après déclarés où led Sieur Rigaud demuroit et est décédé le vingt neuf décembre de l'année dernière mil sept cent quarante trois, dépendant d'une grande maison à porte cochere size à Paris rue de Louis legrand [Le Grand] paroisse St. Roch appartenante au Sieur La Fontaine, sellier du Roy, représentés auxd notaires et mis en evidence par antoine Sauvageot dit Champagne et Claude Geoffroy, domestiques dud feu Sieur Rigaud, gardiens des scellés cy après mentionnés et par marie madeleine Desjambes, fille majeure aussy domestique dud feu sieur Rigaud, tous trois à ce presens (la cuisinière étan sortie depuis peu de jours) après serment par chacun d'eux séparement mis en mains<sup>7</sup> dud M<sup>e</sup>. Renard notaire de tout représenté pour en rien cachés ny en avoir rien détourné et ny faits détourner par qui que ce soit ny avoir connoissance qu'il ait été rien détourné pour les payeurs et en tel cas introduit qui leur ont été expliquées et données à lecture par led M<sup>e</sup>. Renard notaire, les meubles et procéder à estimation, prisés et estimés par Sieur Pierre Boissé, huissier, commissaire priseur au Châtelet de Paris et le priseur qui a fait lad prisee eu égard au cours du tems aux sommes et ainsy qu'il suit ; le tout après que les scellés apposés sur lesd biens et effets par M. Louis Jérôme Daminois, conseiller du Roy, commissaire enqueteur, examinateur au Châtelet de Paris auront été par luy reconnus et levés en vertu de la permission de monsieur le lieutenant civil étant au bas de la requete à luy à cette fin présentée, demeurée annexée à la minutte du procès verbal dud sieur Commissaire et ont signé,

Billeheu – A. Sauvageot – Dubois - Boissé – Geoffroy – Bellanger – Dupré - M. M. Dejambes – Renard

### **Dans la cuisine au premier étage ayant vue sur la cour**

1 - Premièrement une crémaillère, deux chenets, pelle, pincettes, deux grils, cinq poèles de différentes grandeurs, une chaudière à laver, deux fer à repasser, un garde feu, une poêle à feu, deux rechauts, un trepier, une soupière, deux hachoirs, une fourchette, une Rouviere, une Eguierre le tout de fer, prisé la somme de huit livres, cy

2 - Item une tournebroche à manivelle garny de fer rouës cordage et poids de plomb, une broche, deux vieilles lechefrites, prisées la somme de douze livres, cy

3 - Item quatre chaudrons de différentes grandeurs, une passoire, une ecumoire, trois poêlons, quatre chandeliers le tour de cuivre jaune, prisé le somme de seize livres, cy

4 - Item deux marmittes et leurs couvercles pour l'une en timballe et l'autre sur ses pieds de fer, un garde feu, une braisière le tout de cuivre rouge, prisé la somme de dix huit livres, cy

---

<sup>7</sup> [fol.3]

5 - Item une bassinoire<sup>8</sup>, une chaufferette, un coquemar<sup>9</sup>, un seau, une poissonnière<sup>10</sup> le tout aussy de cuivre rouge, prisé la somme de vingt livres, cy

6 - Item six caseroles à queües, une autre caserole ronde, un petit coquemar, un autre grand coquemar, deux poches à confitures le tout de cuivre rouge, prisé le tout la somme de vingt quatre livres, cy

7 - Item trois bouilloires, une écumoire de cuivre rouge, une tourtière de cuivre jaune et son couvercle de taule, une cuillère à pot, prisé le tout ensemble la somme de douze livres, cy

8 - Item une fontaine sablée tenante, deux voyes l'un avec son couvercle et robinet, une autre petite fontaine tenante, trois seaux, le tout de cuivre rouge, prisé la somme de soixante livres, cy

9 - Item un pot, plat, asiettes et autres ustensiles en étain formant la quantité de cinquante six livres pezan, prisés à raison de quinze sols la livre, revenan lad quantité aud pry à la somme de quarante deux livres, cy

10 - Item un flacon d'étain propre à rafraichir l'eau, prisé la somme de huit livres, cy

11 - Item une table de cuisine de bois de hêtre et deux bancs de bois de chesne, quatre chaises foncées de paille, une hache, une armoire en garde manger de différen bois à quatre volets, ceux d'en haut garnis de fil marechal, deux séchoirs à vaisselle composés de plusieurs planches, prisé le tout la somme de six livres, cy

#### **Dans deux caves au bois**

12 - Item dans l'une, six voyes ou environ de bois flotté scié, prisées la somme de quatre vingt livres, cy

13 - Item dans l'autre, deux voyes de bois flotté non féré, prisées la somme de vingt huit livres, cy

14 - Item dans une cave au vin vingt, cinq bouteilles de vin rouge cru de bourgogne, prisées avec les caraffon la somme de douze livres, cy

15 - Item huit bouteilles de différents vins de liqueur toutes de différentes grandeurs, prisées la somme de de six livres, cy

#### **Dans une petite chambre à coté de la cuisine ou couchait la cuisinière**

16 - Item une couchette garnie de son enfonsure, une paillasse, deux matelas de laine couverts de toile à carreaux, d'un traversin de coutil<sup>11</sup> remply de plumes, deux couvertures de laine verte, trois autres de vieille tapisserie de Bergame, une table de bois de noyer, deux chaises foncées de paille, un petit marchepied de bois de chêne et deux planches de bois blanc, prisé le tout la somme de vingt livres, cy

---

<sup>8</sup> Bassin dans lequel on met de la braise et qu'un manche permet de promener dans un lit pour le réchauffer.

<sup>9</sup> Récipient en métal, parfois en poterie plombifère, plus haut que large, ayant la même fonction que la bouilloire ; à fond plat ou sur pieds, renflé dans le bas, le coquemar est muni d'une anse latérale, d'un bec verseur et d'un couvercle à charnière.

<sup>10</sup> [fol.4] Récipient de cuisson, couvert, en céramique ou en métal, de forme allongée, à deux anses latérales, comportant une plaque intérieure mobile, ajourée et munie de deux tiges verticales servant de prises, pour poser le poisson.

<sup>11</sup> Espèce de toile faite de fil de chanvre ou de lin, qui est lissée et fort serrée, propre pour faire des lits de plume, des taies d'oreiller, des tentes...

### **Dans une petite autre chambre à l'entresolle ayant<sup>12</sup> veue sur la rue**

17 - Item trois chaises de bois de noyer remplies de crins couvertes de toile verte, une autre pareille chaise, prisées la somme de huit livres, cy

18 - Item un rideau de fenestre et une vieille moire, une petite table de bois blanc, prisés la somme de quarante sols, cy

19 - Item une couchette garnie de fer en fourure, une paillasse, deux matelats de laine couverts de toile à carreaux, un traversin de coutil remply de plumes, deux couvertures dont l'une de laine verte et l'autre de laine blanche, deux rideaux de serge<sup>13</sup> verte et deux autres de tapisserie de Bergame, prisés le tout ensemble la somme de vingt livres, cy

20 - Item deux pièces de tapisserie verdure auvergne<sup>14</sup> contenant ensemble quatre aunes de court sur deux aunes et demy de haut, prisées la somme de vingt livres, cy

21 - Item une grille à vapeur de cuivre en couleur, prisee la somme de douze livres, cy

22 - Item un banc à coucher de bois de chine avec un tapis de tapisserie de point à laiguille, prisés la somme de dix livres, cy

23 - Item six chaises et deux tabourets de bois de noyer remplis de crins couverts de taffetas rayé cramaisy avec leurs houpes de toile à carreaux, prisés la somme de cinquante livres, cy

24 - Item un fauteuil à confessionnal remply de crin couvert de damas vert et argent, un carreau remply de plumes couvert de toile de coton et un écran des deux cotés de satin rayé, dossier carré de bois de noyer, prisés trente deux livres, cy

Après avoir vaqué jusqu'à six heures sonnées tout ce que dessus inventorié [et] acté du consentement desd sieur Billeheu et Buboïs et dud sieur substitut mis et confié en la garde et possession desd sieur Sauvageot et Geoffroy gardiens qui s'en sont et solidairement chargés ainsy que des scellés comme dépositaires pour lesd noms représentés, et l'assignation pour continuer le présent inventaire a été remis a demain Samedy, sept du présent mois de mars deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Sauvageot – Boissé - Dubois – Dupré – Bellanger – Renard

2. Du Samedy sept du mois de mars aud an mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée à la requête et<sup>15</sup> présence desd parties etd noms et qualités et dud Sieur Substitut etd notaires à Paris soussignés, a été continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

### **Dans une antichambre au premier étage ayant vue sur lad rue Louis le Grand**

25 – Item une fontaine à laver les mains avec sa cuvette le tout de cuivre rouge, prisé la somme de seize livres, cy

26 – Item un grand buffet de bois de chesne à deux grands volets brisés par haut et par bas à deux petits, prisé la somme de quarante livres, cy

---

<sup>12</sup> [fol.5]

<sup>13</sup> Étoffe légère faite de laine.

<sup>14</sup> Ou tapisserie d'Aubusson.

<sup>15</sup> [fol.6]

27 – Item un petit bas d'armoire de bois de noyer à deux volets et deux tiroirs, une petite commode de même bois à deux grands et deux petits tiroirs, un dessus de table de marbre posé sur lad commode, prisés ensemble la somme de vingt quatre livres, cy

28 – Item sept pièces ou trumeaux de tapisserie de différentes verdures auvergne contenant ensemble huit à neuf aunes de court sur deux aunes et demy de haut et ensemble, prisée la somme de quarante livres, cy

29 – Item deux fauteuils de bois de noyer remplis de crin couverts de tapisserie de point à l'éguille, deux petits fauteuils dont un fourré de laine et l'autre sanglé avec leurs carreaux et houppes de vieux damas, une petite table de bois de noyer sur ses pieds tournés, deux bras de cuivre en couleur, une petite table en écritoire de bois noircy sur ses pieds en partie dorés, une petite cassette de Rouen à plaque de cuivre et une chaise fourrée de paille, prisé le tout ensemble la somme de douze livres, cy

30 – Item trois parties de portière de camelot<sup>16</sup>, un coffre encadré de brocatelle<sup>17</sup>, une autre portière et un rideau de fenestre de différente toile de coton, prisés ensemble la somme de vingt quatre livres, cy

#### **Dans un cabinet en face de lad antichambre et ayant pareille vue**

31 – Item un petit rideau de taffetas vert au devant de la cheminée, prisé avec ses tringles et anneaux la somme de trois livres, cy

32 – Item deux gobelets à deux anses, quatre tasses, six soucoupes et deux pots à sucre aussy à deux anses et couvers le tout de différente porcelaine, prisé la somme de douze livres, cy

33 – Item un trumeau de cheminée de six glaces de chacune vingt quatre lez vingt dans sa bordure de bois sculpté doré, prisé la somme de quatre vingt livres, cy

34 – Item une commode de bois de palissandre à deux grands et deux petits tiroirs avec ornements de cuivre en couleur avec son dessus de marbre [de] rance, prisée a somme de quarante huit livres, cy

35 – Item un miroir et une glace de quarante lez vingt huit pouces dans sa bordure et chapiteau aussy de glace avec ornements de bois sculpté doré, prisés la somme de cent vingt livres, cy

36 – Item une armoire en bibliothèque de bois de poirier noircy à filets de cuivre à deux volets par haut garnis de fil de laiton avec rideaux de<sup>18</sup> taffetas vert et dedans deux tasses au dessus de fayence bleue et blanche, prisés la somme de douze livres, cy

37 – Item une petit lit de repos fourré de crin avec ses deux matelats dossier et traversin de damas cramoisy à fleurs d'or, six chaises et une petite banquette de bois doré remplis de crin couvertes de semblable étoffe, un petit tabouret de velours cramoisy garny et en galon d'or faux, prisé le tout soixante quatre livres, cy

38 – Item huit aunes de vieux taffetas vert autour dud cabinet, une portière en deux parties uny partie taffetas vert et cramoisy et un grand rideau pareil taffetas cramoisy, prisé le tout ensemble la somme de quarante livres, cy

39 – Item une petite table en écritoire de bois noircy sur ses pieds à guenne<sup>19</sup> avec son dessus de marbre, un rideau de fenestre de toile de coton en deux parties avec sa tringle et anneaux, un dossier

---

<sup>16</sup> Espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre et mêlée de laine et de soie.

<sup>17</sup> Étoffe fabriquée à la manière du brocart.

<sup>18</sup> [fol.7]

de lit à cramailière remply de crin couvert de taffetas citron, prisé le tout ensemble la somme de seize livres, cy

**Dans la chambre à coucher où est décédé led Sieur Rigaud ayant vue sur la cour**

40 – Item une grille, pelle et pincettes de cuivre argenté, prisés la somme de douze livres, cy

41 – Item deux bouteilles et un pot couvert de porcelaine ancienne bleue et blanche garnis de bronze doré, deux seaux de cuivre avec un décor de la chine<sup>20</sup>, prisés ensemble la somme de trente deux livres, cy

42 – Item un trumeau de cheminée de trois glaces la première de trente cinq la seconde de vingt deux et la troisième cintrée et cassée par un coin de dix huit pouces le tout sur vingt neuf pouces dans sa bordure à filets de bois doré, deux bras de cheminée anciennement dorés et prisés ensemble la somme de cent vingt livres, cy

43 – Item une petite table de marbre teracotin sur son pied en couronne de bois sculpté doré, prisée la somme de quarante livres, cy

44 – Item un trumeau de fenestre de trois glaces la première de trente un, la seconde de vingt quatre et la troisième cintrée de vingt pouces, le tout sur trente trois pouces de large dans sa bordure de bois sculpté doré, prisé la somme de cinquante livres, cy

45 – Item une commode bombée de bois violet<sup>21</sup> à deux grands et deux petits tiroirs avec mains entourées de ferrures et ornements de bronze doré et son dessus de marbre portor<sup>22</sup>, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy

46 – Item un miroir d'une glace de soixante pouces de haut et trente cinq de large dans sa bordure de bois sculpté doré, prisé la somme de deux cent quarante livres avec sa crémailière, cy

47 – Item une pendulle faite à Paris par martinot<sup>23</sup> sur sa boîte et sur son pied de marqueterie, prisée la somme de cent vingt livres, cy

48 – Item deux rideaux de fenestre et deux portières de vieille serge verte<sup>24</sup>, un fauteuil fourré de laine avec ses carreaux et houpes couverts de vieux damas, une petite table en écritoire de bois noircy avec son tiroir, prisé le tout vingt livres, cy

49 – Item deux lits jumeaux composés chacun d'une paillasse, deux matelats de laine couverts de futaine et toile à carreaux et de traversin et oreiller de coutil remply de plumes, une couverture de laine blanche, les houpes desd lits de deux bonnes graces de fil plat chantourné Impérial double

---

<sup>19</sup> Le « pied en gaine » est un pied de meuble ou de siège dont la forme est plus large en haut qu'en bas.

<sup>20</sup> Pots à rafraîchir décrits dans le procès verbal d'apposition des scellés (Archives Nationales Y 11673 - cité dans *NAAF*, 2<sup>e</sup> série, V, 11, Paris, 1887, p. 47) : « sur l'appuy de lad. cheminée trois pots de porcelaine couverts et garnis de cuivre ; deux seaux à rafraîchir de la Chine garnis de même cuivre ».

<sup>21</sup> Bois de violette.

<sup>22</sup> Marbre assez rare, noir et très brillant, aux veines fortement dorées.

<sup>23</sup> Balthasar Martinot (Rouen, 1636 – Saint-Germain-en-Laye, 1714), écuyer, valet de chambre-horloger ordinaire de la reine Anne d'Autriche puis horloger du roi. « Avec les Martinot nous avons affaire à la plus longue dynastie de l'histoire de l'horlogerie. Nous nous trouvons en face d'être d'une exceptionnelle longévité et d'une fécondité non moins exceptionnelle qui, durant près de deux siècles, ont tenu des emplois officiels » (Tardy, *Dictionnaire des horlogers français*, Paris, 1971). Balthasar était établi rue Galande puis quai des Orfèvres avant de se retirer dans son château de Saint-Germain. Outre des montres de petits volumes, il est l'auteur de nombreuses pendules dont le boîtier est souvent l'œuvre de Boulle.

<sup>24</sup> [fol.8]

pantes pourvues de leur courtepointe, le soubassement et couvert de damas vert, la houpe en surcout de camelot coffré de pareille couleur avec les tringles tournantes dix huit lez sur deux aunes et demy de haut de pareil damas servant de tenture de tapisserie, cinq chaises de bois de noyer remplis de crins couvertes de semblable damas, prisé le tout ensemble la somme de mille livres, cy

#### **Dans un cabinet de toilette à côté ayant pareille vue**

50 – Item un rideau de porte de taffetas vert, un rideau de fenestre en deux parties de différente satinade, un petit écran de papier dans son cadre de bois de hêtre, une petite tablette à livres, prisés ensemble la somme de dix livres, cy

51 – Item une petite armoire de bibliothèque de bois de noyer à filets de cuivre à deux volets garnis de fil de laiton, un bas d'armoire au dessus duquel est un corps de plusieurs tiroirs le tout de bois peint façon de la chine, deux petites tables à écrire dont une de bois noircy et l'autre de bois d'hêtre, prisés ensemble la somme de huit livres, cy

52 – Item deux petits pots couverts avec leurs garnitures de bronze avec deux soucoupes le tout de porcelaine, deux corolles de bois sculpté doré, un petit trictrac sans ses Dames, un quarré de toilette verny rouge, prisés ensemble avec un effet de table de toilette de vieille moire et taffetas, prisé le tout ensemble la somme de douze livres, cy

53 – Item un miroir de deux glaces, la première de quarante quatre, l'autre de six pouces et cintrée, le tout sur trente quatre pouces dans sa bordure à filets de bronze doré, prisés la somme de cent trente livres, cy

54 – Item un petit trumeau de trois glaces, celle du milieu de vingt quatre pouces, les deux autres de chacune unze pouces, le tout sur seize dans sa bordure à filets de bois doré, un autre petit miroir et une grande de vingt pouces sur quatorze dans sa bordure de glace, prisés l'ensemble la somme de trente deux livres, cy

55 – Item une pièce de deux vieux morceaux de tapisserie auvergne contenant trois aunes, prisée la somme de dix livres, cy



**Dans une antichambre au premier étage de l'appartement sur le devant ayant vue sur la rue  
Louis le Grand**

56 – Item huit chaises de bois noircy avec leurs enfonsures remplies de crins couvertes de [...], une table de bois de noyer avec son tiroir, seize<sup>25</sup> pieds sur deux aunes et demy de haut de camelot bleu servant de tapisserie, prisé le tout ensemble la somme de vingt livres, cy

**Dans la chambre des deux domestiques dud Sieur Rigaud au troisième étage ayant vue sur la  
rue Louis le grand**

57 – Item un lit de sangle, une paillasse, deux matelas remplis de laine couverts de toile à carreaux, un traversin de coutil remply de plumes, une couverture de laine blanche, un autre lit de sangle garny, une paillasse, un matelas remply de laine, un traversin de coutil remply de plumes, une couverture de laine blanche, une table de bois de chêne et deux chaises fourrées de paille, prisé le tout la somme de vingt quatre livres, cy

Ayant vaqué jusqu'à six heures sonnées, lesd meubles et effets inventoriés en la présente vacation et du consentement desd parties et dud sieur susbsitut [ont] été mis et laissés en la garde et possession desd Sauvageot et Geoffroy qui s'en sont solidairement chargés comme gardiens et dépositaires pour le tout représenter, et l'assignation pour continuer le présent inventaire a été remis à Mardy Prochain Dix du présent mois, Deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Sauvageot – Boissé - Dubois – Dupré – Bellanger – Renard

3. Du Mardy Dix dud mois de mars aud an mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée, à la requete et présence desd parties etd noms et qualités et dud sieur substitut, lesd notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

**Dans un garde meuble ayant vue sur la ruë neuve des petits champs**

58 – Item un petit poële de fonte avec ses tuyaux de taule, un grand trépier, une chaudière, un poële à feu, une cloche, une tenaille et quelques ferailles qui ne méritent description, prisés ensemble la somme de dix livres, cy

59 – Item une tirette à vases, pelle, pincettes et tenailles de bronze doré, prisées la somme de quarante livres, cy

60 – Item un réchau de cuivre argenté avec sa brique, un [...], un petit poële roulant, un poids de tournebroche de plomb, prisés la somme de quatre livres, cy

61 – Item un lit de sangle, cinq tables à manger de différente forme et grandeur dont une sur ses pieds pliants et deux pieds brisés servants aux autres, prisés la somme de douze livres, cy

62<sup>26</sup> – Item un paravent de six feuilles d'un côté de damas bleu à fleurs, un écran d'un côté de tapisserie de petit point et de l'autre de satin vert avec decoupures en broderies dans son cadre de bois doré, prisés la somme de trente deux livres, cy

63 – Item plusieurs tant pots de fayence, terre que bouteilles de terre de différentes formes, prisés la somme de trente sols, cy

---

<sup>25</sup> [fol.9]

<sup>26</sup> [fol.10]

64 – Item un grand fauteuil de bois de noyer remply de crin couvert ainsy que ses manchettes de damas de différentes couleurs, un petit boudin remply de plumes couvert de satin blanc piqué, prisés la somme de vingt livres, cy

65 – Item sept chaises, deux banquettes et un tabouret de bois de noyer remply de crins couverts de damas fond gris de perle, prisés avec leurs houppes de serge verte la somme de quarante livres, cy

66 – Item un bidet de bois de chêne avec sa cuvette de cuivre rouge, prisés la somme de dix livres, cy

67 – Item sept chaises aussy de bois de noyer remplis de crins couvertes de maroquin prisées avec un tabouret de même et une pareille chaise le tout ensemble la somme de vingt quatre livres, cy

68 – Item une chaise de bois de noyer remplie de crins couverte de damas vert semblable à celle prisée dans la chambre à coucher, prisée la somme de huit livres, cy

69 – Item deux chaises et deux tabourets aussy de bois de noyer remplis de crins couverts de toile verte prisés la somme de dix livres, cy

70 – (*légué à M. de Vermont*<sup>27</sup>) - Item deux scabellons<sup>28</sup> de bois de noyer prisés trente sols, cy

71 – Item un petit oreiller couvert de calmande<sup>29</sup>, une espèce d’archet pour mettre dans le lit couvert de satin de différente couleur, une lanterne de fer blanc garnie de cordes, un rouet, un panier à chauffer le linge, deux tréteaux, trois vieilles chaises foncées de paille et deux coffrets couverts de cuir noir, prisé le tout la somme de huit livres, cy

72 – Item deux portières en quatre parties de damas vert chaque partie de deux pouces sur deux aunes et demy, prisées la somme de cent livres, cy

### **Dans le cabinet dud Sieur Rigaud où il travaillait ayant vu sur la rue Louis le grand**

73 – Item une grille à vases, petites pincettes et tenailles à vases de bronze doré, prisé la somme de trente deux livres, cy

74 – Item un rideau au devant de la glace sur la cheminée qui dépend de la maison, prisé cent sols led rideau de taffetas vert, cy

75 – Item un paravan de six feuilles d’un côté de damas maron à fleurs et de l’autre de taffetas rayé, prisé la somme de quarante huit livres, cy

76 – Item un petit écran de carton dans son cadre à tablette de bois de merisier, deux fauteuils, sept chaises et deux tabourets foncés de canne, un grand canapé de trois places de bois de noyer remply de crin couvert de maroquin noir, prisé le tout la somme de trente livres, cy

---

<sup>27</sup> Hyacinthe Collin de Vermont (1693-1761), peintre et filleul de Rigaud qui héritera en grande partie de ses tableaux. Rappelons ici les termes du troisième testament de Rigaud, daté du 28 juillet 1715 (Archives Nationales, Minutier Central des notaires parisiens, Etude XCV, M<sup>e</sup> de Beauvais, 63) : « Donne et lègue à Hyacinthe Colin, son filleul, qui a embrassé l’étude de la peinture, toutes les estampes reliées en livre et non reliées, concernant les sujets d’histoire et paysages (avec le meilleur des manequins qui se trouveront). Plus les portraits originaux, en grand, des sieurs de Blamont et des Tourelles, ses oncles, et le portrait original, en buste, dud. s<sup>r</sup> Collin, son père, qui n’ont point de bordure (à moins que lesd. sieurs ses père et oncle ne veuillent les avoir en leur possession durant leurs vies), avec toutes les bosses en plâtre qui se trouveront, dans la chambre qui est à costé de celle où les élèves dud. sieur testateur travaillent ». On retrouvera ci-après l’ensemble des biens légués auxquels se grefferont quelques bijoux et autres objets. Mr. Xavier Salmon, spécialiste du peintre, reviendra sur cet héritage.

<sup>28</sup> Piédestal servant à supporter un vase ou un buste.

<sup>29</sup> Etoffe de laine très solide, fabriquée surtout en Flandre.

77 – Item un rideau de fenestre de toile blanche de trois lez sur trois aunes<sup>30</sup> de haut avec ses tringles et anneaux, prisé la somme de huit livres, cy

78 – Item une commode de bois de palissandre à deux grands tiroirs avec mains et ornemens de bronze doré avec son dessus de marbre griotté d'Italie, prisée la somme de soixante livres, cy

79 – Item deux pots à oilles<sup>31</sup> couverts sur leurs plats de porcelaine ancienne du Japon, une écuelle couverte sur son assiette le tout garny d'argent, lad écuelle sur un plateau ancien laqué, quatre bouteilles couvertes garny de bronze doré, deux grandes jattes à côtes de porcelaine du Japon sur leurs pieds de bois doré, prisé le tout ensemble la somme de cent soixante livres, cy

80 – Item une pendule dans sa boete et sur son pied à jour de marqueterie à filets et ornemens de cuivre en petit poi couvert audessus d'icelle de porcelaine, prisée la somme de cent vingt livres, cy

81 – Item dix aunes et demy sur deux aunes et demy de haut de brocatelle<sup>32</sup> verte et jaune, deux portières aussy de brocatelle pareille, prisées ensemble la somme de deux cent livres, cy

82 – Item deux armoires en bibliothèque de bois de palissandre à deux volets chacune et garnies de fil de laiton, prisées la somme de quatre vingt livres, cy

#### **Dans un autre cabinet ensuite ayant vue sur lad rue des petits champs**

83 – Item une grille de sphinx, pelle, pincettes et tenailles à pommes le tout de bronze doré, prisées la somme de soixante livres, cy

84 – Item une commode de bois de poirier noire à trois grands tiroirs garnis de filets de bronze anciennement dorés, prisés la somme de cinquante livres, cy

85 – Item deux petites armoires en bibliothèque de marqueterie à deux volets chacune garnies de fil de laiton, prisées la somme de vingt livres, cy

86 – Item une table de marbre sur son pied en consolle de bois sculpté doré, prisée la somme de cinquante livres, cy

87 – Item quatre chaises et deux tabourets de bois doré remplis de crins couverts de damas à fleurs d'or, un canapé de trois places et ses chaises aussy de bois doré remplies de crins couvertes de damas cramoisy tous avec leurs houpes de serge cramoisy, prisé le tout ensemble la somme de cent quarante livres avec deux tabourets de même damas, cy

88 – Item deux cabarets d'ancien laque garnis chacun de six tasses et six soucoupes de porcelaine différentes, lesd cabarets sur leurs pieds de bois doré, et observé que trois desd tasses sont cassées, prisé ensemble la somme de trente livres, cy

89 – Item douze aunes de court sur deux aunes et demy de haut de satinade cramoisy faisant le tour dud cabinet, prisées la somme de soixante dix livres, cy

---

<sup>30</sup> [fol.11]

<sup>31</sup> Récipient en argent ou en céramique en forme de marmite (de l'espagnol *oua* = marmite) servant à la présentation des viandes en ragoût.

<sup>32</sup> Etoffe de soie brochée à riches ornements.

90 – Item une garniture de cheminée composée de sept vases de différente forme, deux écuelles couvertes sur leurs assiettes le tout de porcelaine de Saxe avec cartouches représentant des figures et paysages<sup>33</sup>, prisé la somme de cent vingt livres, cy

91<sup>34</sup> – Item une petite cave de bois de palissandre dans laquelle sont deux pots à tabac garnis d'argent, prisée la somme de trente deux livres, cy

92 – Item deux petits sucriers couverts garnis de bronze doré, deux vases forme longue aussy de porcelaine et garnis de même en bronze, deux bouteilles de porcelaine avec leurs garnitures, prisés ensemble la somme de quarante livres, cy

93 – Item deux grandes jattes à cotes, deux petits mortiers à pan et un pot à sucre couvers de différentes porcelaines, prisés la somme de vingt livres, cy

94 – Item deux sceaux et une écuelle de différente porcelaine, un pot à tabac de porcelaine bleue et blanche, le tout garny de bronze doré, prisés la somme de quarante livres, cy

95 – Item un rideau de fenestre de taffetas cramoisy de trois lez sur trois aunes de haut avec ses tringle et anneaux, prisé la somme de seize livres, cy

En procédant led Claude Geoffroy reconnaît qu'en conséquence desd requisitoire et consentement portés par le procès verbal dud Sieur commissaire, led. Sieur Billeheu exécuteur testamentaire luy a, en la présence et du consentement dud sieur Dubois procureur de lad Dame Ranc et dud sieur substitut, remis le délivré pour continuer la dépense de la maison pendant le cours du scellé et du présent Inventaire la Somme de cent livres des deniers dud sieur Billeheu, de laquelle led Geoffroy est chargé par led procès verbal et s'en charge par les présentes pour en rendre compte ainsy que des trois cens livres a luy remis lors de l'apposition du scellé dont il a été chargé par led ainsy qu'il apartiendra et ont signé,

Billeheu – C. Geoffroy – Bellanger - Dupré – Dubois – Renard

96 – Item trois carreaux remplis de plumes couverts de différentes couleurs et un petit tabouret couver [sic] de velours cramoisy, prisés ensemble la somme de seize livres, cy

Et attendu qu'il est six heures sonnées les parties ont requis et led Sieur substitut a consenty qu'il soit continué par double vacation et ont signé,

Billeheu – Sauvageot – Geoffroy - Dubois – Dupré – Boissé – Bellanger - Renaud

---

<sup>33</sup> Il s'agit d'un des présents faits à Rigaud par Auguste III de Pologne après que le peintre ait réalisé son portrait en 1715 (Roman, 1919, p. 175) et dont parle d'ailleurs Dezallier d'Argenville (*Abrégé de la vie des plus fameux peintres...*, ed. 1752, IV, p. 317) : « [...] il a eu l'honneur de recevoir de ce Prince un assortiment des plus belles porcelaines de Dresde » Mme Sarazin pense qu'il s'agit plutôt d'un présent pour avoir joué le rôle d'expert en tableaux lors des choix d'acquisition par Auguste III pour sa galerie. Voir A. James-Sarazin, « Hyacinthe Rigaud, portraitiste et conseiller artistique des princes Electeurs de Saxe et rois de Pologne, Auguste II et Auguste III », dans catalogue de l'exposition *Dresde ou le rêve des Princes, la Galerie de peintures au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, 2001, RMN, 2001. p. 136 à 142. Dans cet étude, la mention d'un portrait père du prince électoral de Saxe, Auguste II « le fort », que Rigaud aurait peint en 1700 est fautive. Le « prince de Saxe » répertorié dans les livres de comptes à cette date fait référence à une effigie de Johann-Wilhelm von Sachsen Gotha-Altenburg (1677-1707), dont le portrait est conservé au musée de Gotha (Gotha, Schlossmuseum, Stiftung Schloss Friedenstein Gotha. Inv. SG 406), huile sut toile, H. 74,8 ; L. 59, Signé et daté au dos : *Hyacinthe. Rigaud. Pinxt. A. Paris. An(n)o 1700*. Voir Rosenberg & Mandrella, 2005, n°959, p. 164, repr.

<sup>34</sup> [fol.12]

4. En conséquence duquel réquisitoire, à la requête et présence desdites parties et des noms et qualités et du sieur substitut, lesdits notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsi qu'il suit,

#### **Dans un autre cabinet ayant vue sur la cour**

97 – Item un vieux bureau de marqueterie d'Étain opaque noir et un guichet, un canapé foncé de canne, une banquette et un tabouret de bois de noyer<sup>35</sup> rempli de crin couvert de maroquin noir, prisés la somme de seize livres, cy

98 – Item, un chandelier de cabinet à deux bobèches sur son pied en porte-mouchettes avec la mouchette garnie de sa tige et gardée le tout de bronze doré, prisé la somme de cinquante livres, cy

99 – Item une commode de bois de poirier à quatre tiroirs garnis de mains lustrées de ferrures et bandeau de cuivre en couleur, une petite armoire en bibliothèque à deux volets de bois noir cy à filets de cuivre garnis, lesdits volets de fil de laiton, un petit coffret de maille [d'émail] garni de bandes de cuivre, prisé le tout ensemble la somme de cinquante livres, cy

100 – Item deux rideaux de fenêtre de toile ourlée, prisés avec leurs tringles et anneaux la somme de douze livres, cy

101 – Item sept aunes de court sur deux aunes et demy de haut de vieille satinade verte faisant le tour du cabinet, prisés la somme de vingt livres, cy

102 – Item une petite table en écritoire de bois de poirier noir cy à filets de cuivre, deux chaises de bois noir cy avec leurs sièges remplis de crins couverts de maroquin rouge, une chaise fourrée de canne, une petite table de bois de merisier avec son dessus de velours bleu, prisé le tout ensemble la somme de douze livres, cy

103 – Item un trumeau de deux glaces de chacune vingt un sur vingt deux pouces dans sa bordure de bois doré, un petit miroir de violette dans sa bordure vide, prisés ensemble la somme de trente deux livres, cy

104 – Item un petit chandelier de cabinet à deux bobèches avec un Garde-vue et mouchettes, le tout de cuivre argenté, prisé la somme de huit livres, cy

105 – Item un rideau de fenêtre de toile blanche et quatre aunes de vieille satinade cerise faisant le tour du cabinet, prisés ensemble la somme de douze livres, cy

106 – Item un petit cabinet de laque sur son pied de bois doré garni de quatre vases et quatre soucoupes de différente porcelaine, un pot à feu aussi de porcelaine garni de bronze, une urne de porcelaine commune, prisé le tout avec un baromètre dans sa bordure de bois noir cy la somme de huit livres, cy

#### **Dans un autre cabinet à côté**

107 – Item une grande armoire de bois de chêne à deux volets, prisée la somme de cinquante livres, cy

108 – Item une tablette de bois peint en amarante, prisé avec une autre petite tablette à jour la somme de quatre livres, cy

---

<sup>35</sup> [fol.13]

Ayant vaqué jusqu'à huit heures sonnées, tout ce que dessus inventorié, acté, a été du consentement desd parties et dud Sieur substitut mis et laissé en la garde et possession desd Sauvageot et Geoffroy qui s'en sont solidairement chargés comme gardiens et dépositaires, ainsy que des scellés pour lesd noms représentés, et l'assignation pour continuer le présent inventaire a été remise au Samedi prochain quatorze du présent mois deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Sauvageot – Geoffroy - Dubois – Dupré – Boissé – Bellanger - Renaud

5. Du samedi quatorze dud mois de mars aud an mil sept cent<sup>36</sup> quarante quatre, deux heures de relevée, à la requete dud Sieur Billeheu aud nom d'exécuteur dud testament et codiciles dud Sieur Rigaud ; dud Sieur Dubois aud nom de procureur de lad Dame Ranc, Veuve habile à se porter héritière pour un tiers dud feu Sieur Rigaud son oncle ou sa légataire universelle et usufruit suivant son testament et de M<sup>e</sup>. Nicolas Louis Livoire procureur en la cour de parlement, demeurant à Paris rue des Bernardins, paroisse St. Nicolas du Chardonnet au nom et commissaire procureur du Sieur Nicolas Lenquine, receveur des fermes et Gabelles du Roy en la ville de Collioure, et Demoiselle Hiacynthe Laffita son épouse et de Dame Thérèse Laffita Veuve du M<sup>e</sup> Joseph Antoine Xaupy, bailly de la ville de perpignan, lesd Dames Lenquine et Xaupy habiles à se porter héritières chacune pour un tiers dud feu Sieur Rigaud leur oncle ou ses légataires particulières suivant sond. Testament et sans aucune aprobation par led Sieur Livoire aud nom desd testamen et codiciles dud feu Sieur Rigaud ; led Sieur Livoire fondé de procuration desd Sieur et Dame Lenquine en ce de luy autorisé à cet effet led et lad Dame Xaupy speciales entre autres choses à l'effet des présentes passées l'une comme l'autre devant Garriga, Notaire collégié de la ville de Perpignan présent témoins en même jour vingt huit février dernier, contrôlés le lendemain avec les expéditions délivrées par led Garriga notaire légalisées au bas le même jour vingt neuf février dernier par le Sieur Balandasicart, juge au siège du baillage de Perpignan et à l'amirauté de Collioure, de luy signées et plus bas par Monseigneur Cabannes et cy jointes après qu'il les a certifiées véritables signées et parafées en présence des notaires soussignés, lesd notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

**Dans une armoire en bibliothèque étant dans un petit cabinet ayant vüe sur lad rue Louis de Grand**

109 – Item quatorze rideaux de fenêtre de toile de coton blanche de différentes grandeurs, prisés la somme de cinquante livres, cy

110 – Item huit autres rideaux de fenêtre tant de toile pleine ouvrée<sup>37</sup> que damassée de différente grandeur, prisés la somme de trente livres, cy

111 – Item un rideau de fenêtre de toile de coton, un petit oreiller de satin remply de duvet et quatre petits coussinets remplis de lavande, prisé le tout la somme de quatre livres, cy

112 – Item dix neuf draps de mache de différente toile et grandeur, prisés la somme de cent vingt livres comme partie élimée, cy

113 – Item vingt sept draps de domestiques de différente grosse toile et grandeur partie chinés, prisés soixante douze livres, cy

114 – Item treize nappes tant de toile damassée petite venise qu'ouvrée de différentes grandeur, quatre grandes nappes de toile pleine, prisé le tout ensemble la somme de cinquante livres, cy

115 – Item cinq douzaines et neuf serviettes de différente toile ouvrée, prisées comme partie élimée la somme de trente deux livres, cy

---

<sup>36</sup> [fol.14]

<sup>37</sup> Se dit d'une sorte de linge (serviette ou nappes) façonné, et fait ordinairement à petits carreaux, à petites fleurs.

116 – Item deux douzaines et six serviettes de toile pleine, prisées la somme de seize livres, cy

117 – Item vingt serviettes de toile pleine et ouvrée très élimées et trouées, prisées la somme de cent sols, cy

118 – Item vingt deux serviettes et neuf petites nappes de toile pleine très usées, prisées la somme de huit livres, cy

119 – Item quatre enveloppes de chantourné, deux douzaines et demi de cordons et dix tabliers de cuisine le tout très vieux en diverses toiles, un dessus de fauteuil et une houe de Bergère aussy de toile, prisé le tout la somme de huit livres, cy

120 – Item un petit coffre couvert de point d’Hongrie, un seau de fayence, prisés la somme de huit livres, cy

**Dans led coffre et dans un autre situé dans le garde meubles [sic] couvert de cuir noir s’est trouvé le meuble qui suit**

121 – Item deux housses de lits jumeaux composées chacune de deux grands rideaux doubles bonnes grâces<sup>38</sup>, dossier chantourné Impérial<sup>39</sup>, pantes en dedans et en dehors, coutepointe et soubassement, le tout de taffetas rayé cramoisy et changeant, la housse et surtout desd lits de camelot petit gris goffré, deux rideaux de fenêtre en quatre parties, chaque partie de deux lez sur trois aunes de haut, deux portières en quatre parties chaque partie de deux lez sur deux aunes et demy et dix aunes de court sur deux aunes et demy de haut servant de tapisserie, le tout de pareil taffetas et doublé de toile verte, prisé le tout ensemble la somme de six cent livres, cy

122 – Item quatre rideaux de fenêtre de deux lez chacune sur trois aunes de haut de taffetas vert, prisés la somme de soixante livres, cy

123 – Item vingt huit aunes en trois morceaux de taffetas rayé pareil au meuble cy dessus décrit, prisées la somme de quatre livres, cy

**Dans l’antichambre de l’appartement à gauche de l’escalier**

124 – Item une armoire en bibliothèque de bois noircy à filets de cuivre à deux volets garnis de fil de laiton et au devant de deux rideaux de taffetas vert, prisée la somme de vingt livres, cy

**Dans la commode de bois violet étant dans chambre où est décédé led Sieur Rigaud**

125 – Item deux douzaines de serviette et une très grande nappe de toile damassée à petites mosaïques de fleurs, prisés la somme de quatre vingt livres, cy

126<sup>40</sup> – Item dix huit serviettes et une grande nappe de toile damassée fond satiné avec une grande bordure au tour, prisées ensemble la somme de quatre vingt livres, cy

Ayant vaqué jusqu’à six heures sonnées, tout ce que dessus inventorié, acté, a été du consentement desd parties et qualités mis et laissé en la garde et possession dud Sauvageot et Geoffroy qui s’en sont solidairement chargés comme gardiens et dépositaires pour le tout représenter, et l’assignation pour

---

<sup>38</sup> « On appelle bonnes grâces ces demi-rideaux d’un lit qui sont aux deux côtés du chevet » nous dit Voltaire.

<sup>39</sup> Le lit à impériale consistait en deux lits jumeaux collés l’un à l’autre pour former un grand lit double.

<sup>40</sup> [fol.16]

continuer le présent inventaire a été remis à Lundy prochain seize du présent mois de mars deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Dubois – Livoire - C. Geoffroy – A. Sauvageot – Boissé - Dupré - Renard

6. Du Lundy seize dud mois de mars aud an mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée a la requete et présence desd parties etd noms et qualités, Lesd notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

**Dans une petite armoire étant dans une petite bibliothèque dans la Garderobe à côté de la chambre à coucher dud deffunt**

127 – Item une paire de balances de cuivre jaune, douze livres de poids de fer, une petite écritoire de marqueterie, prisés ensemble la somme de quatre livres, cy

**Dans un bas d'armoire de bois peint façon de la Chine**

128 – Item un petit coffre de bois de noyer garni de son verrou et clef à vis, prisé la somme de quarante livres, cy

**Dans la commode de bois violet étant dans la chambre où est décédé led Sieur Rigaud**

129 – (*légué à Sauvageot*) – Item une robe de chambre de satin broché et en soye doublée de velours vert avec trois brandebourgs et boutons de fil d'or au devant, une autre robe de chambre et sa petite veste de satin garnie de brandebourgs et d'une tresse en boutons d'argent, une veste de drap olive garnie d'un galon en bouton d'argent doublé de velours noir, un habit de drap de silésie garni d'une tresse et boutons d'or, prisés ensemble la somme de cent vingt livres, cy

130 – (*légué à Sauvageot*) – Item un manteau et une Roquelaure<sup>41</sup> d'Ecarlatte, la Roquelaure garnie d'un galon et boutons d'or, prisés la somme de vingt livres, cy

131<sup>42</sup> – (*légué à Sauvageot*) – Item une vieille robe de chambe de damas de diverses couleurs, une robe de chambre et une veste d'un petit taffetas, la veste garnie d'un passepoil et boutons d'argent, une robe de chambre d'un gris de tons broché à brandebourg et bouton d'argent, prisés ensemble la somme de quatre vingt livres, cy

132 – (*légué à Sauvageot*) – Item un habit veste et culotte de drap noir, prisés ensemble la somme de quarante livres, cy

133 – (*légué à Sauvageot*) – Item un habit veste et culotte de drap maron, la veste garnie en galon et l'habit de la veste d'un bouton d'or, le tout doublé de velours noir, prisés la somme de cent vingt livres, cy

134 – (*légué à Sauvageot*) – Item une veste de velour noir brodée et garnie d'un bouton d'or, prisée la somme de cent vingt livres, cy

135 – (*légué à Sauvageot*) – Item un habit veste et culotte de drap gris d'Epure garnis d'une tresse et d'un bouton d'or, prisés la somme de quatre vingt livres, cy

---

<sup>41</sup> « Manteau d'homme demi-ajusté, boutonné devant et descendant jusqu'aux genoux, qui fut mis à la mode sous Louis XIV » (François Boucher, *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours*, 1965, p. 308).

<sup>42</sup> [fol.17]



136 – (*légué à Sauvageot*) – Item un habit veste et deux culottes de droguet<sup>43</sup> de soye brun, prisés la somme de cinquante livres, cy

137 – (*légué à Sauvageot*) – Item une robe de chambre de petit satin sur fil, un carton de chamois, un vieux habit de drap noir, un habit veste et deux culottes de peau de poule, un vieux habit de velours noir, deux chapeaux castor, deux sacs de peau d'ours, un sac de campagne, trois vieilles perruques de cheveux chatains, prisé le tout la somme de cent livres, cy

138 – Item une épée à garde et poignée d'argent, une épée à garde et poignée d'acier bout partie doré, le surplus poli, prisées ensemble la somme de quatre vingt livres, cy

139 – Item une canne de fer avec une poignée à bec de corbin<sup>44</sup> et carroté et cizelé, prisée la somme de deux cent livres, cy

#### **Dans l'armoire de bois de chêne étant dans l'arrière cabinet**

140 – (*légué à Sauvageot et Geoffroy*) - Item douze chemises de toile d'Hollande courtes garnies de mousseline brodée et unie, quelqu'unes d'effilées, huit autres chemises garnies de différentes vieilles dentelles, prisées la somme de cent livres, comme élimées, cy

141 – (*légué à Sauvageot et Geoffroy*) - Item douze chemises de nuit presque toutes à la matelote garnies de mousseline unie, prisées la somme de cinquante livres, cy

142 – (*légué à Sauvageot et Geoffroy*) - Item huit peignoirs de différentes sortes, prisés la somme de seize livres, cy

143 – (*légué à Sauvageot et Geoffroy*) - Item douze cravattes et quatre paires de manchettes garnies de différentes dentelles à brides et à réseaux, prisées comme très usées la somme de vingt quatre livres, cy

144 – (*légué à Sauvageot et Geoffroy*) - Item dix gilets tant de ... que de finette<sup>45</sup> d'Angleterre, prisés la somme de douze livres, cy

145 – (*légué à Sauvageot et Geoffroy*) - Item vingt cravattes de mousseline dont trois brodées, une douzaine de cols aussy de mousseline, une douzaine de mouchoirs de différente sorte de coton, prisé le tout ensemble la somme de trente livres, cy

Ayant vaqué jusqu'à six heures sonnées, tout ce que dessus inventorié en la présente vacation a<sup>46</sup> été, du consentement desd parties et qualités, mis et laissé en la garde et possession dud Sauvageot et Geoffroy qui s'en sont solidairement chargés comme gardiens et dépositaires pour le tout représenter, et l'assignation pour continuer le présent inventaire a été remis à Mercredy prochain dix huit du présent mois de mars deux heures de relevée et ont signé,

Livoire - Billeheu – C. Geoffroy – A. Sauvageot – Dubois - Dupré – Boissé - Renard

**7. 8.** Du Mercredy dix huit dud mois de mars aud an mil sept cent quarante quatre, deux heures de relevée, à la requête et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué de procéder ainsy qu'il suit,

---

<sup>43</sup> Etoffe solide, d'aspect rustique appelé aussi « tiretaine », faite ordinairement de laine et de fil.

<sup>44</sup> Ou « bec de corbeau ».

<sup>45</sup> Tissu de fibres de coton qui a subi un grattage pour en extraire légèrement la fibre et qui lui donne son aspect moelleux.

<sup>46</sup> [fol.18]

La vacation ayant été employée double jusqu'à huit heures sonnées, de la réquisition desd parties, par led Sieur Boissé huissier priseur, led Sieur André François Le Breton<sup>47</sup>, libraire imprimeur ordinaire du Roy à Paris deuant rue de la harpe, paroisse Saint Séverin à ce présent que les parties ont appelé, nommé et choisi à cet effet à voir, examiner, ranger, mettre par ordre les livres dud feu Sieur Rigaud trouvés sous les scellés dud Sieur Commissaire qu'il a reconnus et levés à cet effet tous lesd livres ont été remis sous lesd scellés et lesd scellés du consentement desd parties ont été mis et laissés en la garde et possession desd Sauvageot et Geoffroy qui s'en sont solidairement chargés Comme gardiens et dépositaires pour les représenter, et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a été remis à Vendredi prochain vingt du présent mois deux heures de relevée et ont signé,

Dubois – Livoire - Le Breton petit fils d'houry imp. Lib. ord. du Roy - Billeheu – C. Geoffroy – A. Sauvageot - Dupré – Boissé - Renard

**9. 10.** Du Vendredy vingt dud mois de mars aud an mil sept cent quarante deux, deux heures de relevée, à la requête et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué de procéder ainsy qu'il suit,

La vacation ayant été employée double jusqu'à huit heures sonnées de la réquisition desd parties, par led sieur Boissé huissier priseur et led sieur Le Breton, libraire imprimeur ordinaire du Roy à Paris en arrangement<sup>48</sup> des livres dud feu sieur Rigaud et les mettre en paquets pour parvenir à les inventorier, tous lesd livres ont été réunis sous les scellés dud sieur Commissaires et lesd scellés mis et laissés aussy du consentement desd parties en la garde et possession desd Sauvageot et Geoffroy qui s'en sont solidairement chargés comme gardiens et dépositaires pour les représenter, et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a été remis à mardy prochain vingt quatre du présent mois deux heures de relevée et ont signé,

A. Sauvageot – Dubois – Livoire - Billeheu – C. Geoffroy – Le Breton petit fils d'houry - Dupré – Boissé - Renard

**11.** Du mardy vingt quatre dud mois de mars mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée à la requête et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué de procéder ainsy qu'il suit,

En suivent les livres composant la bibliothèque<sup>49</sup> dud sieur Rigaud qui ont été prisés par led sieur Boissé huissier priseur à l'avis dud sieur André François Le Breton, libraire Imprimeur ordinaire du Roy à Paris à ce présent, qui a promis de donner son avis en son âme et conscience et ont signé,

146 – (*légué à M. de blamont*<sup>50</sup>) – Premièrement un paquet numéro premier de treize volumes in folio de divers opéra de M. de Lully<sup>51</sup> et autres imprimés, prisés la somme de soixante cinq livres, cy

---

<sup>47</sup> André-François Le Breton (Paris, 1708 – *id.*, 1779), imprimeur et libraire breveté en 1746, est surtout connu pour avoir imprimé l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, qu'il lança par souscription (en octobre 1750) et dont il poursuivit la publication jusqu'en 1772. Il entra en conflit avec Diderot en 1764, ce dernier lui ayant reproché, à juste titre, d'avoir falsifié des textes d'articles dont les idées lui avaient paru trop hardies. Il était petit-fils de l'imprimeur Laurent d'Houry.

<sup>48</sup> [fol.19]

<sup>49</sup> Cette bibliothèque avait été fragmentairement décrite dans le 8<sup>e</sup> testament de Rigaud du 5 juin 1740 (Archives Nationales. Minutier central. Notaires. Etude LXXIX. M<sup>e</sup> François de Langlard, 28) et dont on retrouve une partie des ouvrages ici.

<sup>50</sup> François Collin de Blamont (1690-1760), frère du peintre Colin de Vermont. Musicien ordinaire du roi et entré dès 1707 dans la chapelle de la duchesse du Maine à Sceaux où il participe aux fameuses « Nuits », Collin de Blamont composera exclusivement pour la voix en développant considérablement le genre de la cantate française. Protégé de La Lande après lui avoir dédié sa *Ciré*, il en devient l'élève et lui succède, en 1719, comme surintendant de la musique du roi. Rappelons que les deux frères étaient fils de Nicolas Collin de Vermont, ordinaire de la musique du roi, amateur de peinture et ami de Rigaud.

147 – (*légué à M. de blamont*) – Item un paquet numéro deux de douze volumes in folio de divers menus opéra imprimés, prisés la somme de soixante livres, cy

148 – (*légué à M. de blamont*) – Item un paquet numéro trois de quatorze volumes in quarto de divers opéra imprimés et prisés la somme de quarante deux livres, cy

149 – (*légué à M. de blamont*) – Item un paquet numéro quatre de sept volumes in quarto de divers opéra imprimés, prisés la somme de vingt une livres, cy

150 – (*légué à M. de blamont*) – Item un paquet numéro cinq de manuscrits de musique en vingt deux volumes in quarto, prisés vingt sols, cy

151<sup>52</sup> – (*légué à M. de blamont*) – Item un paquet numéro six de cinq volumes in quarto d’opéra imprimés et de six autres en manuscrits, prisés la sommes de dix livres, cy

152 – (*légué à M. de Vermont*) – Item l’Histoire Ecclésiastique de M. de Tillemont<sup>53</sup>, Paris, 1683, en seize volumes in quarto<sup>54</sup> en deux paquets de huit volumes, chacun numéro sept et huit, prisée la somme de cinquante livres, cy

153 – (*légué à M. de Vermont*) – Item l’Histoire Ecclésiastique de M. l’abbé de Fleury et sa continuation en trente six volumes<sup>55</sup> in quarto en quatre paquets de neuf volumes chacun numéro neuf, dix, onze et douze, prisée la somme de cent quatre vingt livres, cy

154 – (*légué à M. de Vermont*) – Item la Vie des hommes Illustres de Plutarque de la traduction de M. Dacier en huit volumes in quarto<sup>56</sup> grand papier en un paquet numéro treize, prisée la somme de cinquante livres, cy

155 – (*légué à M. de Vermont*) – Item l’Histoire des Juifs par Joseph et la traduction de M. arnauld d’Andilly, Paris, 1670<sup>57</sup> en deux volumes in folio en un paquet numéro quatorze, prisée la somme de dix huit livres, cy

---

<sup>51</sup> Même si Rigaud ne lisait peut-être pas la musique, posséder dans sa bibliothèque quelques grands opéras de Jean-Baptiste Lully procédait davantage du prestige que d’une réelle connaissance de cet art.

<sup>52</sup> [fol.20]

<sup>53</sup> Louis Sébastien Le Nain de Tillemont (1637-1698). *L’Histoire ecclésiastique*, dont Tillemont avait commencé à s’occuper au sortir de l’adolescence, devait, dans la pensée de l’auteur, faire corps avec *l’Histoire des empereurs* ; pour échapper aux tracasseries de la censure, il sépara les deux ouvrages, et, quand il eut trouvé un censeur moins exigeant, commença à publier les *Mémoires*.

<sup>54</sup> Rigaud avait précisé dans son testament : « ou plus s’il s’en trouve »...

<sup>55</sup> *Histoire Ecclésiastique par M. Fleury, Prêtre, Abbé de Loc-Dieu, sous précepteur du Roy d’Espagne, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc de Berry*, peut-être dans son édition de Bruxelles, Chez Eugène Henry Fricx- 1716-1740. Les tomes 21 à 36 portent le titre d’histoire ecclésiastique « pour servir de continuation à celle de l’Abbé Fleury » (J. C. Fabre, A. de Cruce, O. Vidal). Claude Fleury (1640-1723), surnommé le « judicieux Fleury » fut précepteur des fils du prince de Conti dès 1672, puis du comte de Vermandois et enfin sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d’Anjou et de Berry. Voltaire avouera qu’il « vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *Histoire de l’Église* est la meilleure qu’on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l’histoire. Ils sont presque d’un philosophe, mais l’histoire n’en est pas » (*Le siècle de Louis XIV, Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le Siècle de Louis XIV, pour servir à l’histoire littéraire de ce temps*, 1751).

<sup>56</sup> *Les vies des hommes illustres, revenues sur les mss. et traduites en françois, avec des remarques historiques et critiques, & le supplement des comparaisons qui ont été perdues. On y a joint les testes que l’on a pu trouver, et une table generale des matières.* Par M. Dacier, Paris, chez Michel Clousier, 1721. 8 vol. in-4

<sup>57</sup> *Flavius Joseph - Histoire des Juifs écrite sous le titre de Antiquités judaïques, traduite sur l’original grec reven sur divers manuscrits par Mr Arnauld d’Andilly.* La plupart des éditions anciennes sont en un volume. Celle de 1703 en 5 volumes in-12.

156 – (*légué à M. de Vermont*) – Item les œuvres de Grenade<sup>58</sup> en un paquet de onze volumes in octavo numéro quinze, prisées la somme de cinq livres, cy

157 – (*légué à M. de Vermont*) – Item les Pères des Déserts et actes ou histoire du martyr<sup>59</sup> en cinq volumes in octavo en un paquet numéro seize, prisés la somme de sept livres, cy

158 – (*légué à M. de Vermont*) – Item la Bible complete de M. de Sacy avec le sens littéral et Spirituel en trente trois volumes in octavo<sup>60</sup> en quatre paquets dont trois à huit volumes chacun et un de neuf volumes numéro dix sept, dix huit, dix neuf et vingt, prisée la somme de quatre vingt livres, cy

159 – (*légué à M. de Vermont*) – Item l'année Chrétienne de M. le Tourneux<sup>61</sup> en douze volumes in douze en un paquet numéro vingt un, prisée la somme de vingt livres, cy

160 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un paquet numéro vingt deux de cinq volumes in folio dont Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix<sup>62</sup>, prisé la somme de douze livres, cy

161 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre paquet numéro vingt trois en huit volumes in folio en manuscrit dont un traitant de la fondation de l'Académie de Peinture et Sculpture<sup>63</sup>, quatre in quarto,

---

<sup>58</sup> « [...] que le Sieur testateur a toujours considéré comme propres à former un parfait chrétien » selon le 6<sup>e</sup> testament du jeudi 29 septembre 1735 (Archives Nationales. Minutier central des notaires parisiens. Etude LIII. M<sup>e</sup> Billeheu, 275). Luis de Granada [Louis de Grenade] (1504-1588), fut le plus grand théologien et prédicateur que connut l'Espagne.

<sup>59</sup> Dans son 8<sup>e</sup> testament ci-dessus cité, Rigaud précisait qu'il s'agissait de la traduction d'Arnauld d'Andilly. *Les Vies des Saints Pères des déserts, et de quelques saintes, écrites par des Pères de l'Eglise, & autres anciens auteurs ecclésiastiques grecs et latins, traduites en françois par M. ARNAULD d'ANDILLY*, A Paris, chez Louis Josse. La première édition eu lieu en 1668.

<sup>60</sup> Il est intéressant de noter que Rigaud mentionnait 34 volumes et non pas 33 dans son 8<sup>e</sup> testament, « ou plus s'il y en a ». La première version française de la bible remonte au douzième siècle et fut faite par Pierre de Vaux, chef des Vaudois dont il ne resterait qu'un seul exemplaire. Ensuite il eu celle de Guyard des Moulins, composée sur la fin du treizième siècle et imprimée en 1488, puis celle de René Benoît, publiée à Paris en 1566, avec des notes marginales mais qui fut censurée comme contenant certaines erreurs de Calvin. La traduction d'Isaac Louis [Le Maistre] de Sacy (1613-1684) fut la première de la Bible accessible au grand public qui ne connaissait pas le latin. Faite sur la Vulgate, la Bible de Sacy parut la première fois à Paris en 1612, en 32 volumes in-8°, « avec des explications du sens littéral et du sens spirituel, tirées des Saints Pères & des Auteurs Ecclesiastiques ». Une nouvelle version, corrigée par Beaubrun, fut publiée à Paris en 1717 en trois volumes in-folio, avec un quatrième volume contenant les livres apocryphes de l'ancien testament, les écrits des temps apostoliques, les préfaces de Saint-Jérôme, et des dissertations sur différentes matières bibliques. Paraîtra également, entre 1700 et 1725, une *Explication abrégée de tous les livres et chapitres de la sainte bible avec des notes sur quelques antilogies et idiotismes d'icelle* avec la collaboration de Nicolas le Tourneux et Adrien Baillet (1649-1706), théologien et bibliothécaire de Francois-Chrétien de Lamoignon.

<sup>61</sup> *L'Année chrétienne, contenant les messes des dimanches, fêtes & fêtes de toute l'année, en latin & en françois, avec l'explication des Epîtres & des Evangiles...*, Paris, Picard, 1685. Nicolas le Tourneux (1640-1686) était prieur à Villiers-sur-Fere, et un théologien respecté. Les derniers volumes sont du flamand Ruth d'Ans et l'ensemble fut condamné à Rome sous Innocent XII, le 17 septembre 1691, ainsi que par plusieurs évêques français.

<sup>62</sup> Compte tenu de l'époque où Rigaud passa en Provence et de ses relations avec les petits fils de Louis XIV, nous pensons qu'il doit s'agir de l'ouvrage de Pierre Gallap de Chasteuil (1644-1727), *Discours sur les arcs triomphaux dressés en laville d'Aix, à l'heureuse arrivée de monseigneur le duc de Bourgogne, & de monseigneur le duc de Berry*, Aix-en-Provence, Adibert, 1701. L'entrée à Aix du duc de Bourgogne et du duc de Berry donna lieu à l'érection d'arcs de triomphe. L'organisateur de la réception, Pierre Gallap de Chasteuil, familier de Mademoiselle de Scudéry, Boileau et Furetière, imprimeur et illustrateur de souche aixoise enrichit son propos de quatre eaux-fortes originales dont trois dépliantes. Cet ouvrage est souvent confondu avec celui de Jean Gallap de Chasteuil, *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée de très chrétien, très grand et très juste Monarque Louis XIII roy de France et de Navarre, Aix, Tholozan, en 1624*. L'ouvrage se retrouve dans le catalogue de la vente de la collection de Hyacinthe Collin de Vermont (14 novembre 1761), publié par Didot, sous le numéro 11 du chapitre des Estampes de l'École Française : « Quatre Livres reliés, dont Discours sur les Arcs triomphaux » (p. 28).

<sup>63</sup> Manuscrit « tiré des archives de la dite académie » nous informe le 8<sup>e</sup> testament du 5 juin 1740 (Archives Nationales. Minutier Central des notaires parisiens. Etude LXXIX/28, M<sup>e</sup> François de Langlard).

un in octavo et deux in douze dont l'Art de la peinture de M. du Fresnoy<sup>64</sup>, prisés ensemble la somme de dix livres, cy

162<sup>65</sup> – Item un autre paquet numéro vingt quatre de quatre volumes in folio des œuvres de Plutarque, traduction d'Amiot<sup>66</sup>, Paris 1650, prisé la somme de seize livres, cy

163 – Item un autre paquet numéro vingt cinq de trois volumes in folio de Tite Livre par du Ryer<sup>67</sup>, Paris 1653, prisé la somme de dix livres, cy

164 – Item un autre paquet numéro vingt six de deux volumes in folio de l'histoire d'Auvergne par de Baluze<sup>68</sup>, Paris 1708, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

165 – Item un autre paquet numéro vingt sept de trois volumes in folio dont la description de l'hôtel Royal des Invalides et tableaux de Philostrate<sup>69</sup> (*légué à M. de Vermont*) prisé la somme de quinze livres, cy

166 – Item le Dictionnaire universel de furetière<sup>70</sup>, La haye 1701, en trois volumes in folio en un paquet numéro vingt huit prisé la somme de vingt six livres, cy

167 – Item l'histoire de France par mezeray<sup>71</sup> Paris 1685 en trois volumes in folio en un paquet numéro vingt neuf prisé la somme de trente livres, cy

168 – Item l'histoire généalogique de maison Royale de France par le Père Simplicien<sup>72</sup> en neuf volumes in folio en un paquet numéro trente, prisée la somme de cent vingt livres, cy

---

<sup>64</sup> Il s'agit du *Pictoris Poemate quod de Arte Graphica inscribitur* (Paris, 1688) du peintre Charles-Alphonse Dufresnoy (1611-1668), surtout connu comme théoricien.

<sup>65</sup> [fol.21]

<sup>66</sup> C'est en 1559 que Jacques Amyot (1513-1593), précepteur des fils d'Henri II puis évêque d'Auxerre fit sa première traduction du grec des *Ceuvres meslées* de Plutarque, reprise ensuite dans de nombreuses rééditions au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>67</sup> *Les Décades de Tite-Live avec les suppléments de I. Freinshemius sur le mesme auteur de la traduction de P[ierre]. Du Ryer* [(1639-1640)], Paris, chez Antoine de Sommaville, 1653.

<sup>68</sup> Il s'agit de la fameuse *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* de l'historiographe Etienne Baluze (1630-1718), professeur de droit canon au Collège de France en 1689 et qui fut également un modèle de Rigaud, peint en 1705 (Roman, 1919, p. 114). Sa brillante carrière fut interrompue en 1710 par un exil sur ordre du roi pour avoir inséré dans son ouvrage, mais de bonne foi, de fausses pièces inventées par Jean-Pierre Du Bar pour le généalogiste Du Bouchet. Cette tromperie fit grand bruit car elle tendait à prouver que la maison d'Auvergne, à laquelle appartenait le cardinal de Bouillon (autre modèle de Rigaud en 1708 et exilé lui aussi), descendait des anciens ducs d'Aquitaine et comptait ainsi parmi les plus anciennes familles aristocratiques françaises.

<sup>69</sup> La « Galerie » en forme de description de 65 tableaux ou *ekphrasés* de l'orateur Philostrate fut considérée comme un document unique sur la peinture antique en ayant notamment inspiré les plus grands artistes de la Renaissance tels le Titien. La première traduction de l'œuvre de ce rhéteur du second siècle de notre ère date de 1614. Roger de Piles (1635-1709), dans l'introduction de la traduction de l'*Art de la peinture* de Dufresnoy, conseillait fortement la lecture de ces tableaux.

<sup>70</sup> *La seconde édition du Dictionnaire Universel de Furetière* par Henri Basnage de Bauval (1656-1710), est l'œuvre d'un homme de sensibilité réformée, maître d'œuvre de l'*Histoire des ouvrages des sçavans* à Rotterdam entre 1687 et 1709. Selon Chantal Wionet de l'Université Grenoble, il semble que cette réédition ait été faite, soit sous l'influence de Bayle (ce dernier ayant accueilli les deux frères Basnage en Hollande au moment de la révocation de l'édit de Nantes), soit sur la demande du libraire de Rotterdam.

<sup>71</sup> *Histoire de France depuis Faramond jusqu'au règne de Louis le Juste. Enrichie, de plusieurs belles & rares antiquitez, & de la vie des reynes, des portraits au naturel des rois, des reines, & des dauphins, tirez de leurs chartes, effiges, & autres anciens originaux. Et d'un recueil des medailles qui ont esté fabriquées sous chaque regne [...] par le Sieur F. de Mezeray* [François-Eudes de Mézeray (1610-1683)] *Nouvelle édition revue & augmentée par l'auteur d'un volume de l'origine des François*, Paris, Lavoisier, Thiery, 1685.

<sup>72</sup> Anselme de Sainte-Marie (Le Père), *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, des grands officiers de la couronne et de la maison du Roi, continuée par M. du Fourny et par les P.P. Ange et Simplicien*, Paris, 1726-1733. Les papiers du père Anselme furent recueillis par Honoré Caille, seigneur du Fourny (1630-1717), correcteur à la chambre des

169 – Item le Dictionnaire de Bayle, amsterdam<sup>73</sup>, en quatre volumes in folio en un paquet numéro trente un, prisé la somme de quarante vinq livres, cy

170 – Item les œuvres de Seneque par Du Ryer<sup>74</sup>, les métamorphoses d’ovide du même Paris 1660<sup>75</sup>, Polybe de la même traduction, Paris 1645<sup>76</sup>, le tout en un paquet numéro trente deux de quatre volumes in folio, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

171 – Item hérodote de Du Ryer Paris 1658<sup>77</sup>, les essais de Montaigne Paris 1652<sup>78</sup>, académie des sciences et des arts, Bruxelles, 1685, le tout<sup>79</sup> en un paquet numéro trente trois de quatre volumes in folio, prisé la somme de neuf livres, cy

172 – Item l’histoire de l’ancien testament Paris 1686, la bible de Sacy Paris 1701<sup>80</sup>, le nouveau testament de Mons, mons 1668<sup>81</sup>, le tout en un paquet numéro trente quatre en quatre volumes in quarto, prisé la somme de dix huit livres, cy

173 – Item un autre paquet numéro trente cinq de six volumes in quarto dont nouveau testament d’amelotte Paris 1688<sup>82</sup>, prisé la somme de douze livres, cy

174 – Item un autre paquet numéro trente six de six volumes in quarto histoire des hérésies de M. Varillas Paris 1686<sup>83</sup>, prisé la somme de quinze livres, cy

175 - Item un autre paquet numéro trente sept de cinq volumes in quarto dont Politique tirée de l’écriture sainte par M. Bossuet, Paris 1709<sup>84</sup>, histoire des Variations Paris 1688<sup>85</sup>, prisé la somme de douze livres, cy

---

comptes de Paris pour une édition de 1712. A sa mort, son travail fut repris par deux religieux de l’ordre des Augustins déchaussés, François Blaffard, dit le père Ange de Saint-Rosalie (1655-1726) puis par Paul Lucas, dit le père Simplicien (1683-1759) qui publia le tout en 1726.

<sup>73</sup> Le célèbre *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle fut édité pour la première fois en 1697 mais en deux volumes in folio. La version que possédait Rigaud devait probablement être sa réédition de 1730 (Amsterdam, chez P. Brunel) ou sa copie de 1740 (Leyde, La Haye, Utrecht).

<sup>74</sup> *Les Œuvres de Sénèque, de la Traduction de Messire François de Malherbe, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, continuées par Pierre Du Ryer, de l’Académie Française*, Paris, Antoine de Sommaville, 1659.

<sup>75</sup> *Les Métamorphoses et l’Explication des Métamorphoses d’Ovide par M. du Ryer*, Paris, Antoine de Sommaville, 1660.

<sup>76</sup> *Les histoires de Polybe : Avec les fragmens ou extraits du mesme auteur, contenant la pluspart, des ambassades / De la traduction de P. Du Ryer*, Paris, Chez Augustin Courbé, au Palais, dans la petite salle, à la Palme, 1645.

<sup>77</sup> *Les Histoires d’Hérodote. Mises en français par Du Ryer [...] Seconde édition [...]*, A Paris, chez Augustin Courbé, 1658.

<sup>78</sup> *LES ESSAIS DE MICHEL, SEIGNEUR DE MONTAIGNE. NOUVEVELLE EDITION exactement purgée des défauts des précédentes, selon le vray original et enrichie & augmentée aux marges du nom des Auteurs qui y sont citez, & de la Version de leurs Passages ; Avec des Observations tres-importantes & necessaires pour le soulagement du Lecteur. Ensemble la Vie de l’Auteur, & deux Tables, l’une des Chapitres, & l’autre des principales Matieres, de beaucoup plus ample & plus vtile que celles des dernieres Editions. A PARIS, Chez Pierre Le Petit, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, rue Saint Jacques, à la Croix d’or, 1652.*

<sup>79</sup> [fol.22]

<sup>80</sup> Voir le numéro 158 ci-dessus.

<sup>81</sup> Ouvrage également décrit dans le huitième testament de Rigaud, daté du 5 juin 1740 : [Isaac Lemaître de Sacy] *Le Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jesus Christ, Traduit en français Selon l’édition Vulgate avec les différences des Grecs*, nouvelle édition, A Mons, Chez Gaspard Migrot (éditeur fictif), 1668. L’ouvrage fut immédiatement condamné par l’archevêque de Paris et le pape Clément IX.

<sup>82</sup> Afin de répondre aux nouveaux besoins de l’Église catholique, une assemblée générale du clergé désira, en 1655, une nouvelle traduction de l’Écriture sainte que l’on confia à Denis Amelotte (1609-1678), oratorien féru de grec et de latin. Le succès fut immédiat car les catholiques le considérèrent comme leur traduction officielle et Louis XIV en fit distribuer 150000 exemplaires aux protestants qui rejoignent l’Église catholique après la révocation de l’édit de Nantes (1685).

<sup>83</sup> Antoine Varillas (pseudonyme d’Henry Le Sieur de Bonair, historiographe du Roy et l’un des XXV Gentilshommes de la Garde Ecossaise de son Corps), *Histoire des hérésies & Histoire des révolutions arrivées dans l’Europe en matière de Religion*, Paris, Claude Barbin, 1686.

176 - Item un autre paquet numéro trente huit histoire de France par Varillas<sup>86</sup> en neuf volumes in quarto, prisée la somme de trente deux livres, cy

177 - Item un autre paquet numéro trente neuf de neuf volumes in quarto histoire des croisades de mainbourg<sup>87</sup> et œuvres de Boileau, prisé la somme de vingt livres, cy

178 - Item un autre paquet numéro quarante de vingt volumes in quarto dont voyage de Tavernies Paris 1677<sup>88</sup> et autre voyage, prisé la somme de douze livres, cy

179 – Item un autre paquet numéro quarante un de cinq volumes in quarto dont œuvres de Voiture<sup>89</sup>, prisé la somme de cinq livres, cy

180 – Item un autre paquet numéro quarante deux de dix volumes in octavo dont lettres de Saint Augustin en six volumes Paris 1701<sup>90</sup> avec les traités des Evangiles de Dubois Paris 1700, prisé la somme de seize livres, cy

181 – Item un autre paquet numéro quarante trois de neuf volumes in octavo Sermons de saint Augustin Paris 1700, quatre volumes in octavo La cité de Dieu de saint Augustin Paris 1700, Les confessions de saint Augustin<sup>91</sup>, le traité du libre arbitre du même, Paris 1701 avec la vie<sup>92</sup> de saint Augustin par Godeau, Lyon<sup>93</sup>, prisé le tout ensemble la somme de dix livres, cy

182 – Item un autre paquet numéro quarante quatre de huit volumes in octavo dont vies de Saints Illustres par arnaud dandilly Paris 1682, Panégirique des Saints et de Labbé anselme, prisés ensemble la somme de neuf livres, cy

---

<sup>84</sup> *La Politique tirée des propres paroles de l'écriture sainte* (deux volumes, Paris, P. Cot, 1709) est un ouvrage posthume que « l'aigle de Meaux » écrivit pour le Grand Dauphin, fils de Louis XIV et publié par son neveu l'abbé Jacques-Bénigne Bossuet (1664-1743). Notons que l'oncle et le neveu furent portraiturés par Rigaud, respectivement en 1698 et 1701 pour le premier et en 1703 pour le second. Le Grand Dauphin, quant à lui passa devant le pinceau de l'artiste en 1697...

<sup>85</sup> *L'Histoire des variations des églises protestantes* du même Bossuet (Paris, Veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1688. 2 volumes in-4<sup>o</sup>) fut commencée en 1682.

<sup>86</sup> *L'Histoire de France* de Varillas (Paris, 1683) fut publiée en 14 volumes et couvre les règnes de Louis XI à Henri IV ainsi que la minorité de Saint-Louis.

<sup>87</sup> *Histoire des croisades et Histoire des Croisades pour la délivrance de la Terre-Sainte par le P. Louis Maimbourg, de la Compagnie de Jesus* (Paris, chez Sebastien Mabre Cramoisy, 1676-1676).

<sup>88</sup> Il s'agit du célèbre voyageur et commerçant ayant parcouru les Indes orientales, Jean-Baptiste Tavernier (1605-1689), dont Nicolas de Largillière livra une originale effigie en habit de turc. Les *Six voyages de Jean Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir : accompagnés d'observations particulieres sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes & le commerce de chaque país ; avec les figures, le poids, & la valeur de monnoyes qui y ont couru*, furent publiés une première fois chez Gervais Clouzier à Paris en 1676.

<sup>89</sup> Les œuvres de Vincent Voiture (1597-1648), furent publiées après sa mort, en 1650, et contiennent des poésies et des lettres. Il se fit une belle réputation par des poésies latines et des stances adressées à Gaston d'Orléans et devint par la suite maître d'hôtel du roi.

<sup>90</sup> *Les lettres de Saint Augustin traduites en français sur l'édition nouvelle des PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur* Edition augmentée de quelques lettres qui n'avaient pas encore paru, avec des notes sur les points d'histoire, de chronologie par M. Du Bois. Paris, Coignard, 1701. 6 volumes in-8.

<sup>91</sup> *Les Confessions de Saint Augustin de la traduction des Pères Bénédictins de la Congrégation de S. Maur avec des notes et de nouveaux sommaires des chapitres par Monsieur du Bois*, Paris, Jean de Nully, 1700.

<sup>92</sup> [fol.23]

<sup>93</sup> Antoine Godeau, *La Vie de Saint Augustin évêque d'Hyppone*, Lyon, Chez Claude de La Roche et Claude Rey, 1685.

183 - Item un autre paquet numéro quarante cinq de dix volumes in douze dont Diurnal Parisien Paris 1727<sup>94</sup>, prisé la somme de seize livres, cy

184 - Item un autre paquet numéro quarante six en onze volumes in douze dont Instruction Chrestienne<sup>95</sup>, prisé la somme de cinq livres, cy

185 - Item un autre paquet numéro quarante sept de seize volumes in douze dont histoire de Venise par baptista nani<sup>96</sup>, les anecdotes de la Chine et Dom Quichotte, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

186 - Item un autre paquet numéro quarante huit de dix volumes in douze dont abrégé de l'histoire de France par mezeray Paris 1676<sup>97</sup>, prisé la somme de douze livres, cy

187 - Item un autre paquet numéro quarante neuf les mémoires de sully amsterdam 1725<sup>98</sup>. Douze volumes in douze, prisé la somme de neuf livres, cy

188 - Item un autre paquet numéro cinquante de dix volumes in douze dont méditations sur les Evangiles, œuvres Posthumes de M. Bossuet Paris 1731<sup>99</sup>, prisé la somme de neuf livres, cy

189 - Item un autre paquet numéro cinquante un de dix sept volumes in Douze Explication de la Passion de nostre seigneur Jesus Christ de M. Dugué Paris 1733<sup>100</sup>, prisé la somme de trente quatre livres, cy

190 - Item un autre paquet numéro cinquante deux de seize volumes in Douze dont histoire de France par mezeray amsterdam 1688<sup>101</sup>, prisé la somme de vingt un livres, cy

191 - Item un autre paquet numéro cinquante trois de quatorze volumes in Douze dont histoire du monde par Chevreau Paris 1690<sup>102</sup>, prisé la somme de dix livres, cy

192 – Item un autre paquet numéro cinquante quatre de quinze volumes in Douze des œuvres d'horace Paris Thierry 1687, prisé la somme de<sup>103</sup> dix huit livres, cy

---

<sup>94</sup> Diurnal romain à l'usage de Paris (Barois, 1727) contenant l'office canonial de chaque jour, à l'exception des matines.

<sup>95</sup> Peut-être l'*Instruction chrestienne* de P. Viret, Genève, Conrad Badius, 1556.

<sup>96</sup> *Histoire de la République de Venise (Historia della Republica Veneta dal 1613 al 1671)* de Giovan Battista Nani (1616-1678), ambassadeur de Venise en France, publié à Paris chez Louis Billaine de la traduction de François Tallemant entre 1679 et 1680 mais aussi à Cologne, Chez Pierre Marteau, 1682, tous deux en quatre volumes in-12.

<sup>97</sup> Sur Mézeray voir numéro 167. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1673-1674 (pour la première édition).

<sup>98</sup> Duc de Sully (Maximilien de Béthune), *Mémoires ou oeconomies royales d'état, domestiques, politiques et militaires de Henri le Grand*, Amsterdam, 1725.

<sup>99</sup> Publiées chez Pierre-Jean Mariette entre 1730 et 1731.

<sup>100</sup> Jacques Joseph Duguet (1649-1733), *Explication du mystère de la Passion de N.S. Jésus-Christ, suivant la Concorde Jésus crucifié. Contenant les blasphèmes des passans et les Saintes Femmes*. Paris, Estienne, 1733.

<sup>101</sup> Voir numéro 167.

<sup>102</sup> Selon le *Dictionnaire portatif* de Lérès (p. 533) : Urbain Chevreau « étoit fils d'un Avocat, & naquit à Loudun en Poitou le 20 Avril 1613. Il cultiva, avec beaucoup de progrès, les Belles-Lettres dans sa jeunesse, & apprit l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Arabe, l'Italien, l'Espagnol & plusieurs autres Langues européennes. Il employa une partie de sa vie à voyager. La Reine Christine le retint quelque tems à Stockholm, & le fit Secretaire de ses Commandemens. Le Roi de Danemarck & plusieurs Princes d'Allemagne l'ont arrêté aussi dans leur Cour, & en faisoient grand cas. A son retour à Paris il fut choisi pour être Précepteur de feu M. le Duc du Maine, & il a été Secretaire de ses Commandemens : il se retira ensuite à Loudun, où il mourut le 15 Février 1701. [...] Chevreau a beaucoup travaillé dans différens genres ; car, outre son *Histoire du monde*, on a de lui des Lettres, des Romans, des ouvrages de Philosophie & de Morale, & des OEuv. mêlées de prose & de vers, dans lesquelles on trouve les fragmens du Ballet des *Libéralités des Dieux*, & de celui de la *Félicité*, dansés à Stockholm. »

<sup>103</sup> [fol.24]



193 – Item un autre paquet numéro cinquante cinq de quinze volumes in Douze dont Sophocle Dialogues des morts et autres, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

194 - Item un autre paquet numéro cinquante six de onze volumes in Douze des Causes célèbres de Gayot de Pitaval Paris 1736<sup>104</sup>, prisé la somme de six livres, cy

195 - Item un autre paquet numéro cinquante sept de treize volumes in douze dont les œuvres de Scarron Paris 1688, prisé la somme de huit livres, cy

196 - Item un autre paquet numéro cinquante huit de quatorze volumes in douze dont lettres d'Abailard<sup>105</sup>, prisé la somme de dix huit livres, cy

197 - Item un autre paquet numéro cinquante neuf de quatorze volumes in Douze dont bible de Sacy Paris Desprez 1707<sup>106</sup>, prisé la somme de Douze livres, cy

198 - Item un autre paquet numéro soixante de Douze volumes in Douze dont Tacite d'Abancourt Paris 1681<sup>107</sup>, prisé la somme de huit livres, cy

199 - Item un autre paquet numéro soixante un de quinze volumes in douze dont Entretien moral Paris 1682, prisé la somme de douze livres, cy

200 - Item un autre paquet numéro soixante deux de quatorze volumes in douze dont Essais de Physique de M. Perrot Paris 1680<sup>108</sup>, prisé la somme de neuf livres, cy

201 - Item un autre paquet numéro soixante trois de quinze volumes in Douze dont Vie de M. l'abbé de la trape de Marsollier Paris 1703<sup>109</sup>, prisé la somme de dix livres, cy

202 - Item un autre paquet numéro soixante quatre de dix huit volumes in douze dont Voyages du Chevalier Chardin Rouen 1723<sup>110</sup>, prisé la somme de douze livres, cy

203 - Item un autre paquet numéro soixante cinq de vingt volumes in douze dont abadie, l'art de se connoistre soy meme<sup>111</sup>, prisé la somme de huit livres, cy

---

<sup>104</sup> *Causes célèbres et intéressantes, avec les jugements qui les ont décidées* de l'avocat lyonnais François Gayot de Pitaval (1673-1743), publiées de 1734 à 1743 en vingt volumes in-12.

<sup>105</sup> Fameuses épîtres et lettres amoureuses d'Héloïse, avec les réponses d'Abailard dont il est difficile de fixer la version.

<sup>106</sup> Voir numéros 158 et 172. Réédition de celle faite par Guillaume Desprez en 1701.

<sup>107</sup> Réédition de la traduction faite en 1658 par Nicolas Perrot d'Abancourt (1606-1664) de l'*Histoire* de Tacite.

<sup>108</sup> Claude Perrault (1613-1688), *Essays de physique ou recueil de plusieurs traités touchant les choses naturelles*, Paris, Coignard, 1680.

<sup>109</sup> Abbé Jacques Marsollier, *La vie de Dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé*, Paris, Jean de Nully, 1703. Rappelons que Rigaud fit un prodigieux portrait de mémoire de l'abbé de Rancé à l'invitation du duc de Saint-Simon en 1696 (payé 900 livres en 1697 ; Roman, 1919, p. 56 ; *Saint-Simon, Mémoires*, 1697, I, 24, pp. 754-755).

<sup>110</sup> Jean Chardin, *Voyages de Mr. Le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient*, Rouen, Ferrand, 1723. Première édition imprimée en France, illustrée de deux portraits, d'une carte dépliant et de 82 vues et figures. Fils d'un joaillier Parisien, Jean Chardin partit en 1665 pour les Indes orientales pour y faire commerce de diamants et pierres. Il traversa la Perse, visita Surate, Ormus, et revint se fixer à Ispahan où il séjourna six ans. Pendant cette période, le Shah Abbas II, le père de Soléïman III, le nomma son marchand officiel de pierres précieuses. Sa position officielle, ses relations avec les principaux personnages de la cour, et sa connaissance des langues du pays lui permirent de recueillir dans cet ouvrage une multitude de renseignements sur le gouvernement, les moeurs, les antiquités, les monuments et l'histoire de la Perse.

<sup>111</sup> *L'Art de se connoistre soy-même ou la recherche des sources de la morale*, Paris, 1692 du Théologien et prédicateur protestant réputé Jacques Abbadie (1654-1727). La marquise de Sévigné, lectrice enthousiaste, décrivait au comte de Bussy Rabutin l'ouvrage comme « le plus divin de tous les livres ».

204 - Item un autre paquet numéro soixante six de dix volumes in douze<sup>112</sup> dont Dissertation sur Grotius<sup>113</sup>, prisé la somme de neuf livres, cy

205 - Item un autre paquet numéro soixante sept de quinze volumes in douze dont Recherche de la Vérité du Père Mallebranche<sup>114</sup>, prisé la somme de sept livres, cy

206 - Item un autre paquet numéro soixante huit de quatorze volumes in douze dont Principes de Machiavel<sup>115</sup>, prisé la somme de cinq livres, cy

207 - Item un autre paquet numéro soixante neuf de quatorze volumes in douze dont méditations sur la Rémission des Pechers dans le temps du Jubilé<sup>116</sup>, prisé la somme de cinq livres, cy

208 - Item un autre paquet numéro soixante dix de treize volumes in douze dont mémoires de M. De montresor<sup>117</sup>, prisé la somme de trois livres, cy

Ayant vacqué jusqua six heures sonnées, tous les livres cy dessus inventoriés ont été du consentement desd parties etd. noms et qualités mis et laissés en la garde et possession desd Antoine Sauvageot et Claude Geoffroy gardiens qui s'en sont solidairement chargés comme dépositaires, et l'assignation pour continuer le présent inventaire a esté remis à jeudy prochain vingt six du présent mois deux heures de relevées, et ont signé,

Billeheu – C. Geoffroy – Livoire - Dubois – A. Sauvageot – Le breton petit-fils d'houry - Dupré – Boissé - Renard

**12. 13.** Du Jeudy vingt six dud mois de mars aud an mil sept cent quarante quatre, deux heures de relevée à la requeste et présence desd parties ed noms et qualitez, les notaires à Paris soussignéz ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

Ensuit la vaiselle d'argent prisée à juste valeur et sans crüe par led sieur Boissé huissier priseur et pesée par sieur Christophe François La Compar, marchand orfèvre à Paris y demeurant, rue neuve Saint Honoré, paroisse Saint Roch à ce présent que les parties ont appellé à cet effet et ont signé,

Boissé – Christophle f. la compar

209 – Premièrement deux douzaines d'assiettes vides pezant quarante cinq<sup>118</sup> marcs cinq onces d'argent poincon de Paris, prisés à raison de quarante huit livres six sols cinq deniers le marc prisées comme vaiselle plate, revenant lad quantité au pois [poids] à la somme de deux mil deux cent quarante livres, douze sols, huit deniers, cy

210 – Item cinq plats unis de différente grandeur et quatre dragerins cannelés aussy d'argent poincon de Paris pezants ensemble seize marcs deux onces quatre gros, prisés comme vaiselle platte à raison

---

<sup>112</sup> [fol.25]

<sup>113</sup> Jacques Bénigne Bossuet, *Dissertation préliminaire sur la doctrine et la critique de Grotius*. Paris, Anisson, 1703.

<sup>114</sup> Nicolas Malebranche (1638-1715), *De la recherche de la vérité où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme, & de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les sciences* écrite entre 1674 et 1712. Il s'agit peut-être de l'édition d'Amsterdam, chez Henry Desbordes, 1688

<sup>115</sup> Il s'agit du chef d'œuvre de Nicolas Machiavel (1469-1527), *Il Principe*, traité politique écrit en 1513.

<sup>116</sup> Jacques Bénigne Bossuet, *Méditations sur la rémission des pechez pour le temps du Jubile et des Indulgences, tirées principalement du Concile de Trente*. Paris, Charles Osmont, 1724.

<sup>117</sup> Claude de Bourdaille de Montresor, *Mémoires de monsieur de Montresor, contenans diverses pièces durant le ministère du Cardinal de Richelieu, la relation de monsieur de Fontrailles, et les affaires de Messieurs le Comte de Soissons, Ducs de Guise, & de Bouillon, &c*, Paris, Jean Sambix le jeune, 1723.

<sup>118</sup> [fol.26]

de quarante huit livres six sols cinq deniers le marc à juste valeur, revenant lad quantité aud prix à la somme de sept cent quatre vingt sept livres dix sept sols seize deniers, cy

211 – Item un bassin à barbe, vingt une cuillères à bouche, vingt quatre fourchettes, une cuillère à potage, deux cuillères à ragout, une cuillère à olive et dix cuillères à caffè le tout aussy d'argent poincon de Paris pezant ensemble vingt un marc six onces deux gros, prisés aussy comme vaisselle platte à raison de quarante huit livres six sols cinq deniers le marc à juste valeur, revenant aud prix à la somme de mil cinquante deux livres vingt sols, cy

212 – Item vingt quatre assiettes gaudronnées<sup>119</sup> pezantes ensemble cinquante deux marcs une once quatre gros d'argent aussy poincon de Paris, prisées à juste valeur et sans crue comme vaisselle montée à raison de à raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc, revenant aud prix la somme de deux mil quatre cent quatre vingt quatre livres unze sols deux deniers, cy

213 – Item une soucoupe a gaudron et à pied, trois jattes ovales gaudronnées dont deux cannelées, un pot à eau couvert et deux petites eguières<sup>120</sup> de toilette aussy d'argent poincon de Paris pezants ensemble vingt deux marcs sept onces, prisés comme vaisselle montée à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur, revenant lad quantité aud prix à la somme de mil quatre vingt neuf livres neuf deniers, cy

214 – Item deux grandes eguières gaudronnées dont les anses sont à tête de chien, deux sucriers gaudronnés à la Romaine et deux anciens sucriers aussy gaudronnés pezants ensemble vingt marcs quatre onces aussy d'argent poincon de Paris, prisés à juste valeur comme vaisselle montée à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur, revenant aud prix à la somme de neuf cent soixante quinze livres, dix neuf soles cinq deniers, cy

215 – Item cinq plats longs à contours droit, un grand et quatre moyens et deux soucoupes à oves perlées sans pieds aussy d'argent poincon de Paris pezants ensemble vingt cinq marcs trois onces, prisés comme vaisselle montée à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur, revenant aud prix à la somme de treize<sup>121</sup> cent quatre vingt dix huit livres neuf sols dix deniers, cy

216 – Item un grand bassin à gaudron pezan quinze marcs une once quatre gros aussy d'argent poincon de Paris, prisés comme vaisselle montée à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur, revenant aud prix à la somme de sept cent vingt trois livres un sol, cy

217 – Item un plat à soupe à ances, trois plats creux ronds gaudronnés, deux compotiers gaudronnés, deux autres petits compotiers octogonnes gaudronnés à pans et trois palettes à saigner gaudronnées pezants ensemble vingt six marcs sept onces quatre gros d'argent poincon de Paris, prisés comme vaisselle montée à raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur revenant aud prix à la somme de douze cent quatre vingt deux livres, huit sols unze deniers, cy

218 – Item un moyen plat à soupe rond gaudronné, deux plats d'entremets ronds gaudronnés, deux autres plates [sic] d'entremets à contour, une terrine à pieds et ances gaudronnées avec son couvercle surmonté d'un artichaux, le tout aussy d'argent poincon de Paris pezant ensemble trente deux marcs six onces quatre gros, prisés à juste valeur et comme vaisselle montée à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur, revenant lad quantité aud prix à la somme de quinze cent soixante deux livres deux sols unze deniers, cy

---

<sup>119</sup> Décor à godron : motif d'ornementation en forme de moulure creuse ou saillante, ou de cannelure en relief, de forme ovoïde.

<sup>120</sup> Aiguière.

<sup>121</sup> [fol.27]

219 – Item deux réchauts à briques, un autre grand réchaut en cuvette, deux sallières, deux poivriers à l'ancienne mode gaudronnés, un petit coquemart pezants ensemble vingt marcs aussy d'argent poincon de Paris, prisés à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur comme vaisselle montée revenant aud prix à la somme de neuf cent cinquante deux livres trois sols quatre deniers, cy

220 – Item deux sceaux octogones perlés à ances, deux coquetiers gaudronnés et cizelés et deux éteignoirs le tout aussy d'argent poincon de Paris pezant ensemble dix neuf marcs, prisés à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc [à] juste valeur et sans crue comme vaisselle montée, revenant aud prix à la somme de neuf cent quatre livres unze sols deux deniers, cy

221 – Item un pochon, deux boetes à savonette, un petit pot à sauce couvert gaudronné, un moutardier et sa cuillère, un bougeoir gaudronné et son binet, deux saucières, une petite écumoire et une petite theyère le tout d'argent poincon de Paris pezant ensemble quatorze marcs, prisé à juste valeur et sans crue à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc, revenant lad<sup>122</sup> quantité aud prix à la somme de six cent soixante six livres dis sols quatre deniers, cy

222 – Item un huillier en navette garny de ses portes, caraffes et bouchons, une écuelle gaudronnée avec son couvercle, une chocolatière avec son couvercle et son petit réchaud à l'emplir de vin et une petite caffetière le tout d'argent poincon de Paris pezant ensemble seize marcs, prisé à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur et sans crue, revenant lad quantité aud prix à la somme sept cent soixante une livres quatorze sols huit deniers, cy

223 – Item quatre flambeaux à pants cizlés avec leurs quatre girandoles vides, trois mouchettes et leurs portes mouchettes gaudronnées de différentes formes, une cuillère à chocolat, une petite mesure à caffè, deux couteaux à manche et lames d'argent le tout d'argent poincon de Paris pezant ensemble vingt un marc deux onces, prisé à juste valeur et sans crue à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc comme vaisselle montée revenant aud prix à la somme de mil unze livres treize sols six deniers, cy

224 – Item une caffetière, une théyère avec son couvercle, un chandelier de table à deux branches, huit flambeaux cizelés gaudronnés, six binets et un petit antonoir le tout d'argent poincon de Paris pezant ensemble vingt huit marcs quatre onces, prisé à juste valeur et sans crue comme vaisselle montée à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc revenant aud prix à la somme de treize cent cinquante six livres seize sols neuf deniers, cy

225 – Item douze manches de couteaux aussy d'argent poincon de Paris pezants deux marcs quatre onces, prisés à la même raison de quarante sept livres douze sols deux deniers le marc à juste valeur comme vaisselle montée, revenant aud prix à la somme de cent dix neuf livres cinq deniers, cy

226 – Item une cuvette ovale à ances, une autre petite ronde à ances, une tasse à deux ances de vermeil, six gobelets gaudronnés de vermeil et six cuillères à caffè aussy de vermeil le tout d'argent d'Allemagne pezant ensemble huit marcs une once, prisé à raison de trente sept livres seize sols neuf deniers le marc à juste valeur et sans crue, revenant lad quantité aud prix à la somme de trois cent sept livres huit sols sept deniers, cy

227 – Item cent jetons d'argent poincon de Paris pezants ensemble trois marcs, prisés à juste valeur et sans crue à raison de quarante huit livres seize sols six deniers le marc, revenant lad quantité aud prix à la somme de cinquante six livres dix deniers, cy

---

<sup>122</sup> [fol.28]

228 – Item quarante sept médailles tant grandes que moyennes et petites aussy d'argent poincon de Paris pezantes ensemble huit marcs une once, prisés à juste valeur et sans crue à raison de quarante huit livres seize sols six deniers le marc, revenant lad quantité aud prix à<sup>123</sup> la somme de trois cent quatre vingt quinze livres neuf sols huit deniers, cy

Ayant vaqué ce que dessus jusqu'à huit heures sonnées par double vacation, de la réquisition des parties, toute la vaisselle d'argent platte et montée et les jettons et médailles cy dessus prisées ont été, du consentement desd sieurs Dubois et Livoire etd noms, mis et laissés en la garde et possession dud sieur Billeheu, exécuteur testamentaire qui s'en est chargé etd qualités pour le tout représenter, et les scellés sont toujours restés en la garde desd Sauvageot et Geoffroy gardiens qui s'en sont solidairement chargés comme dépositaires pour les représenter, et l'assignation pour continuer le présent inventaire a été remy à Samedy prochain vint huit du présent mois deux heures de relevée et ont signé avec led sieur Boissé et led sieur La Compar qui ont reçu douze livres dud sieur Billeheu pour ses deux vacations de pezée de lad vaisselle,

Billeheu – Dubois – Livoire - A. Sauvageot – C. Geoffroy - Dupré – Boissé – Christophle f. la compar - Renard

14. Du Samedy vingt huit dud mois de mars aud an mil sept cent quarante quatre, deux heures de relevée à la requeste et présence desd parties ed noms et qualitez, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

En procédant est comparu Michel françois Dupuy, Bourgeois de Paris y demeurant, rue du prés Bourbon, paroisse Saint Sulpice, au nom et commissaire procureur de Dame marie Voisin, veuve de messire Louis Thomas Dubois de fines ollivier<sup>124</sup>, Chevalier, marquis de leuville, lieutenant général des armées du Roy, lad dame fille de feu monseigneur le Chancelier voisin<sup>125</sup>; Led sieur Dupuy fondé de la procuration générale pour toutes ses affaires, passée devant Renard en l'étude, notaire soussigné qui, et à la minutte et son confrère le douze juin mil sept cent quarante trois lequel aud nom, reconnoit qu'en conséquence des réclamations<sup>126</sup> requisitions et consentement portés par les procès verbaux dud sieur commissaire en la présente vacation, lesd parties ont présentement remis comme appartenant à lad Dame marquise de Leuville le portrait dud feu seigneur Chancelier voisin son père, fait par led feu sieur Rigaud de sept pied de haut sur cinq de large sans bordure<sup>127</sup> que lad Dame avoit fait porter chez led feu sieur Rigaud quelque tems avant son décès pour en faire faire une copie pour monsieur Trudaine conseiller d'état<sup>128</sup>, lequel portrait étoit resté en la possession dud sieur Rigaud jusqu'à sa mort et s'est trouvé sous les scellés mis après son décès, duquel portrait led sieur Dupuy aud nom, quitte et décharge la succession dud sieur Rigaud et prouvé aud nom même en son nom et en faire tenir quitte envers tous et ont signé cette comparution aussy a deux mots rayés nuls,

---

<sup>123</sup> [fol.29]

<sup>124</sup> Louis Thomas Olivier du Bois de Fiennes, marquis de Leuville et de Givry, était le fils d'Anne Morand et de Louis Olivier, pour qui le duc d'Orléans avait érigé la terre de Leuville en marquisat. Bailli de Touraine, premier capitaine du régiment Dauphin de cavalerie puis lieutenant général des armées du roi, Louis-Thomas était décédé en 1740 devant Egra, en Bohême, où il commandait.

<sup>125</sup> Daniel-François Voysin (1652-1717), chancelier de France de 1714 à 1716, seigneur de Mesnil-Voysin, conseiller au Parlement (1674), maître des requêtes (1683), intendant du Hainaut (1688), conseiller d'Etat de senestre (1694), secrétaire d'Etat à la guerre (1709), chancelier et garde des sceaux (1714) en remplacement de Pontchartrain mis en disgrâce, membre du conseil de Régence (1715).

<sup>126</sup> [fol.30]

<sup>127</sup> Rigaud, par l'intémerdiaire de Hulst qui écrivit sa biographie en 1716, décrit la toile ainsi : « En cette même année 1714, M. Voisin, chancelier de France, à l'imitation de tant de seigneurs, a voulu être peint par lui, habillé avec ses habits de cérémonie. Il est assis sur un fauteuil, vis à vis le coffre des sceaux du roi. Le tableau à sept pieds de hauteur sur cinq de large. » (*Mémoires inédits...*, 1854, II, p. 121-122). L'original est porté aux livres de comptes pour l'année 1715 pour un montant 4000 livres (Roman, 1919, p. 121). Une copie et deux bustes semblent avoir été réalisés la même année (*idem*, p. 122).

<sup>128</sup> Daniel Charles Trudaine de Montigny (1703-1769), conseiller au Parlement de Paris, Intendant d'Auvergne (1733), directeur des ponts et chaussées avant de passer à l'Intendance générale des finances en 1739.

**Deniers comptans trouvés sous les scellés**

229 – Premièrement sept cent cinquante neuf louis d'or et demy à vingt quatre livres faisant la somme de dix huit mille deux cent vingt huit livres, cy

230 – Item deux sacs d'écus de six livres de douze cent livres chacun faisant la somme de deux mille quatre cent livres, cy

231 – Item un autre sac d'écus de six livres en pièces de trois livres de la somme de neuf cent soixante neuf livres, cy

232 – Item et en monnoye la somme de seize livres dix sols, cy

Ce qui fait en tout la somme de vingt un mille six cent treize livres dix sols, cy

En suivent les bijoux prisés par led sieur Boissé huissier priseur de l'avis de sieur Claude Eleonore de la fresnaye, marchand joaillier bourgeois de Paris y demeurant Cour neuve du palais, paroisse Saint Barthélemy, nommé et convenu à cet effet par les parties à ce présent qui a promis donner son avis en son ame et conscience et ont signé,

De la frnaye (*sic*) - Boissé

233 – Premièrement une tabatière d'or de [...] garnie de quatre vingt dix neuf Diamans brillans, prisée la somme de trois mill livres, cy

234 – Item un rocher de neuf brillans, prisé la somme de quatre cent<sup>129</sup> livres, cy

235 – Item une tabatière d'or presque six onces trois gros, à côtes quarré long ailes de chauve souris<sup>130</sup>, prisée la somme de six cent vingt livres, cy

236 – (*légué à M. de Vermont*) – Item une tabatière d'or quarrée à bouton et ornemens bizarres<sup>131</sup> pezant conq onces deux gros et demy, prisée la somme de cinq cent livres, cy

237 – Item une boete d'or platte d'or ancien pezant quatre onces trois gros à soixante dix livres l'once revenant aud prix à la somme de trois cent six livres, cy

238 – Item une boete d'or ronde à charnière aussy d'or ancien pezant quatre onces deux gros dix huit grains, prisée la somme de deux cent quatre vingt six livres, cy

239 – Item une boete ronde d'emaille tourné à corps d'or et charnière prisée la somme de cent cinquante livres, cy

---

<sup>129</sup> [fol.31]

<sup>130</sup> Une tabatière de ce genre est passée en vente le 29 novembre 2005 sur le marché de l'art Parisien : Tabatière Parisienne de 1732 ciselée par Nicolas Dandrieu en or (108,7 g ; 4,8 x 2,6 cm) de forme contournée, le couvercle présentant un cartouche à enroulement et ailes de chauve-souris et sur l'autre face une composition avec carquois, flèches, fleurs et géométries rocailles sur fond de nuées.

<sup>131</sup> Dans son denier testament de 1741, Rigaud spécifiait que cette tabatière lui avait été offerte par Armand Gaston Maximilien de Soubise (1674-1749), prince de Rohan, que l'artiste avait peint en 1710 (Roman, 1919, p. 150). Le prix relativement modeste de 1000 livres payé par le cardinal pour une effigie jusqu'aux genoux s'explique sans doute par ce présent supplémentaire.

240 – Item une tabatière ditte quarrée et cage doublée d’or, prisée la somme de trois cent trente six livres, cy

241 – Item une montre d’or unie gravée d’un chiffre faite par abraham Gues angouleme à heures d’email, prisée la somme de cent vingt livres, cy

242 – (*légué à Ma.<sup>de</sup> Lenquine*) – Item une montre d’or faite par Reith à versailles à l’angloise à diaman d’or avec sa boete vide sa chaine faite en angleterre avec portes mousquetons le tout aussy d’or, prisé la somme de trois cent soixante livres, cy

243 – Item une chaine d’or pour homme à portes mousquetons d’or, prisée la somme de soixante livres, cy

244 – Item un tire bouchon d’or à douille dans son Etuy, prisé la somme de trente cinq livres, cy

245 – Item une croix de l’ordre de Saint Michel<sup>132</sup>, prisée la somme de quatre vingt seize livres, cy

246 – Item quatre paires de boutons d’or, prisés ensemble la somme de cent vingt livres, cy

247 – Item une tablette garnie d’or, prisée la somme de quinze livres, cy

248 – (*légués à M. Billeheu*) – Item trois médailles d’or<sup>133</sup>, l’une représentant le feu Roy de pologne sur le revers de laquelle sont deux épées en sautoir et une couronne en chef avec un sceptre au dessous portant pour devise *pro regni custodia*<sup>134</sup> pezant onze onces et demy, une<sup>135</sup> autre du Roy de pologne Regnant dont le revers représente le sacre de sa majesté avec cette devise *concordibus liberae gentis suffragis*, et la dernière portant pour revers un cheval galopant et pour devise *tramitem sequitur rectum*, ces deux dernières médailles pezantes cinq onces un gros, le tout faisant deux marcs cinq gros, prisées à juste valeur à raison de quatre vingt quatre livres seize sols l’once revenantes aud prix à la somme de quatorze cent neuf livres seize sols, cy

249 – Item un écu d’or, prisé la somme de onze livres à juste valeur, cy

250 – Item un millera de Portugal, prisé à juste valeur la somme de trente une livres dix sols, cy

251 – Item deux médailles d’argent, prisée à juste valeur treize livres pezantes deux onces un gros, cy

252 – Item un médailler des Roys de France, prisé la somme de quatre vingt seize livres, cy

Et ont lesd sieurs Boissé et Delafranaye signé enfin de leur prisée et avis qu’il y a deux mots rayés nuls,

Boissé – De la frnaye [*sic*]

---

<sup>132</sup> Distinction obtenue du roi par Rigaud en 1727.

<sup>133</sup> Elles furent offertes par Auguste III (avec des porcelaines de Saxe, n°90 ci-dessus) en remerciement de l’aide apportée par le peintre au choix de tableaux à acquérir pour la Galerie de Dresde consigné dans *l’Etat des tableaux choisis par M. Rigaud pour sa majesté le roy (SHSTA, vol. XVI, archives de la direction générale des collections royales, chap. VIIa, f°5)*.

<sup>134</sup> Léguée en premier lieu à l’Académie Royale (testament du 11 février 1731) « avec sa boîte de chagrin à charnière d’or que Rigaud avait fait faire spécialement afin de conserver un tel don avec le soin et l’attention qu’il mérite » puis à Colin de Vermont (testament du 29 septembre 1735). Ces médailles vont échoir à Billeheu en remerciement de l’exécution testamentaire.

<sup>135</sup> [fol.32]

Ayant vaqué jusqu'à six heures sonnées, tous [les] deniers comptants, bijoux et autres choses inventoriées en la présente vacation ont été du consentement desd sieurs Dubois et Livoire etd noms mis et laissés en la garde et possession dud sieur Billeheu exécuteur testamentaire qui s'en est chargé pour le tout représenter et en rendre compte ainsy qu'il apartiendra, et a l'égard des scellés réapposés sur les effets restans à inventorier ils ont été, du consentement de toutes leds parties, mis et laissés en la garde et possession dud antoine Sauvageot seul, attendu la grieve [grave] maladie survenue aud Geoffroy depuis la dernière vacation, lequel Sauvageot s'est chargé desd scellés pour les représenter, et la prochaine vacation indiquée pour la continuation du présent inventaire [a été remise] à lundy prochain trente du présent mois huit heures du matin et ont lesd parties et led Sauvageot signé,

Billeheu – A. Sauvageot – Boissé - Livoire – Dubous - Dupré – Boissé - Renard

**15** - Du lundy trente du mois de mars mil sept cent quarante quatre, huit heure du matin à la requeste et présence desd parties ed<sup>136</sup> noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent Inventaire ainsy qu'il suit,

La vacation ayant esté entièrement employée jusqu'à midy sonné par le sieur Boissé huissier priseur et les sieurs Jean Baptiste Oudry peintre ordinaire du Roy, professeur en l'académie Royale de Peinture et sculpture, demeurant à Paris au Chasteau Royal des Thuilleries, cour des princes paroisse Saint Germain lauxerrois, et françois Louis Colins, pensionnaire et Peintre du Roy, demeurant à Paris sur le quay de la mégisserie, paroisse Saint Germain Lauxerrois, tous ensemble à voir et examiner, ranger et mettre par ordre partie des tableaux et Estampes dud Sieur Rigaud pour parvenir à l'inventorié des tableaux estampes qui sera fait par led sieur Boissé en présence et de l'avis des sieurs Oudry et Colins dont les parties sont convenuës ce quelles ont nommé à cet effet, tous les tableaux et Estampes ont remisé tous les scellés desd Sieurs Commissaires et lesd scellés ont été du Consentement desd parties et desd noms et qualité, mis et laissés en la garde et possession dud Sauvageot qui sera chargé comme dépositaire pour les représenter, et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a été remis à Aujourd'huy deux heure de relevée et ont signé

Billeheu – Buboïs – Livoire – Boissé - Sauvageot – Oudry - Dupré - Colins – Renard.

**16.17** – Du jour Deux heures de Relevée à la Requeste et presence desd parties ed noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent Inventaire ainsy qu'il suit,

La vaction ayant été encore entièrement employée jusqu'à huit heures sonnées par Double Vaction à la Requisition des parties par led sieur Boissé et les sieurs Oudry et Colins à continuer à examen et arangemen de partie des tableaux et estampes de la succession, pour parvenir à les inventorier, tous lesd Tableaux et Estampes ont été remis sous les scellés desd Sieurs Commissaires et lesd scellés ont été du consentement desd parties ed noms et qualités, mis et laissez en la garde et possession dud Sauvageot qui<sup>137</sup> s'en est chargé comme dépositaire pour les représenter, et l'assignation continuer le présent Inventaire a été remise à Demain mardy trente et un aud an et du présent mois de mars deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Buboïs – Livoire - Boissé - Sauvageot – Oudry - Dupré - Colins – Renard.

**18. 19** – Du mardy trente et un aud an du mois de mars mil sept cent quarante quatre, deux heures de relevée à la requeste et présence des parties ed noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent Inventaire ainsy qu'il suit,

---

<sup>136</sup> [fol.33]

<sup>137</sup> [fol.34]



En procédant est comparu Louis Malpenée, Ecuier, sieur Dassenet demeurant à Paris, rue des Fontaines, paroisse Saint-Nicolas des Champs<sup>138</sup>, lequel a reconnu et confessé qu'en conséquence des réclamation, réquisitoire, et consentement portés par le procès verbal des dit sieurs Commissaires à la présente vacation, les parties luy ont présentement remis comme à luy appartenant une planche de cuivre d'après le portrait dud sieur Rigaud peint par luy même au bas et laquelle en vue mention sur lad Planche a été gravée par les soins et aux frais dud Sieur Dassenet par le Sieur Drevet, graveur en l'année mil sept cent vingt et un par reconnaissance et amitié due par led sieur Dassenée pour le d. Sieur Rigaud au quelle led Sieur Dassenée avoit confié lad ; planche pour en faire tirez quelques Estampes dont led Sieur Rigaud vouloir faire present à ses amis ce qui est resté en la possession dud sieur Rigaud jusqu'à son décès s'est trouvé sous les scellés de la quelle planche led Sieur Dassenet quitte à décharge la Succession dud Sieur Rigaud et ont signé,

Dassenet – Oudry - Livoire – A. Sauvageot - Billeheu – Dubois – Colins – Renard

Aujourd'hui et la vacation ayant été entièrement employée jusqu'à huit heure sonnées à la réquisition des parties par double vacation par led Sieur Boissé et desd Sieurs Oudry et Collins à continuer, l'examen<sup>139</sup> et arrangement de partie des tableaux et Estampes de la Succession dud Sieur Rigaud pour parvenir à les inventorier, tous lesd Tableaux et Estampes ont été remis sous les scellés desd Sieurs Commissaires et lesd Scellés ont été du consentement desd Parties etd noms et qualités mis et laissés en la garde et possession du Sieur Sauvageot qui s'en est chargé comme dépositaire pour les représenter pour continuer le présent Inventaire, et est remis a jeudy prochain Deux avril Deux heures de relevée et ont signé et à présent où il y a deux mots rayez nuls ;

Billeheu – Buboïs – Livoire - Oudry – A. Sauvageot – Boissé - Dupré – Colins – Renard.

**20.21** – Du Jeudy Deux avril ad. An mil sept cent quarante quatre, Deux heure de Relevée à la Requête et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

La vacation ayant été entièrement employée jusque huit heures sonnées par double vacation à la réquisition des parties par led Sieur Boissé et lesd Sieurs Oudry et Colins à achever l'examen et arangemen des tableaux et estampes de la Succession dud Sieur Rigaud pour parvenir à les inventorier, tous lesd Tableaux et Estampes ont été remis sous les scellés desd Sieurs Commissaires et lesd Scellés ont été du consentement desd Parties etd noms et qualités mis et laissés en la garde et possession du sieur Sauvageot qui s'en est chargé comme dépositaire pour les représenter et l'assignation a esté remise à mercredy prochain huit du présent mois d'avril deux heures de relevée pour procéder à l'inventorié des tableaux et estampes et des choses relevant de l'art de la peinture et bronzes que led sieur Boissé et leds Sieurs Oudry et Colins ont aussy arangé et mise de par ordre pour parvenir à l'inventorié du tout qui a pareillement esté remis sous les scellés et ont signé,

Billeheu – Buboïs – Livoire - Oudry – A. Sauvageot – Colins - Dupré – Renard.

**22** – Du mercredy huit dud mois d'avril mil sept cent quarante quatre, Deux<sup>140</sup> heures de relevée à la requête et présence desd parties etd noms et qualités, lesd notaires à Paris soussignés ont continué le présent Inventaire ainsy qu'il suit. En suivent les tableaux, Estampes, choses concernant l'art de Peinture et bronze qui ont été prisés et estimés par led Sieur Boissé huissier priseur de l'avis desd

---

<sup>138</sup> Collectionneur reconnu, Malpenée possédait « plusieurs pièces de maîtres modernes les plus habiles, d'un choix judicieux » (Germain Brice, *Description nouvelle de la ville de Paris*, 1698) dans son hôtel où l'on pouvait également admirer « des ouvrages de Rigault d'une beauté particulière et qui font honneur à ce grand peintre ». Sur son portrait par Largillière et l'estampe de Rigaud voir Perreau, *Hyacinthe Rigaud, le peintre des rois*, Montpellier, 2004, p. 140-141.

<sup>139</sup> [fol.35]

<sup>140</sup> [fol.36]

sieurs Oudry et Colins ici présents qui ont promis de donner leurs avis en leurs âmes et conscience et ont signé,

Oudry – Boissé - Colins

253 – (*Légué au Roy*) - Premièrement les deux portraits en profil de la feüe Dame mère dud sieur Rigaud l'un à droite l'autre à gauche peints dans le même tableau<sup>141</sup> par led Sieur Rigaud son fils, et les trois portraits de la famille du sieur Rigaud peints aussy par luy même dans un même tableau<sup>142</sup> qui fait pendant & celui cy dessus désigné avec lesd bordures de ces deux tableaux qui sont ovales<sup>143</sup>, tous deux numérotés sous le memme numéro Premier, prisés ensemble la somme de trois mil livres, cy

254 – (*légué au Roy*) – Item un autre tableau représentant la Purification de la sainte Vierge<sup>144</sup> contenant treize à quatorze figures peint sur bois par led Sieur Rigaud avec sa bordure dorée numéroté deux, prisé la somme de quinze mil livres, cy

255 – (*légué à l'académie*) – Item le portrait de marbre blanc en buste de la feüe dame mère dud sieur Rigaud fait par de Coysevox<sup>145</sup> avec la guaisne aussy de marbre numéroté trois, prisé la somme de huit cent livres, cy

256 – (*légué à l'académie*) – Item le portrait ovale de la Dame mère dud sieur Rigaud peint par luy même<sup>146</sup> qui a esté gravé par le sieur Drevet numéroté quatre, prisé la somme de huit cent livres, cy

257 – (*légué à l'académie*) – Item le livre de l'œuvre gravé d'après les ouvrages du sieur Rigaud relié en maroquin rouge avec sa bordure d'or autour et le portefeuille de parchemin vert qui en ferme led Livre<sup>147</sup> numéroté<sup>148</sup> cinq, prisé la somme de six cent livres, cy

258 – (*légué à l'académie*) – Item trente huit Estampes tant grandes que Petites qui sont portraits gravés d'après les ouvrages dud sieur Rigaud depuis que le livre cy dessus a esté relié qui ny sont pas comprises et qui servent à rendre l'œuvre complete<sup>149</sup> numérotés six, prisées la somme de soixante douze livres, cy

259 - (*légué à l'académie*) – Item la planche de cuivre rouge gravée par le Sieur Drevet d'après le portrait dud sieur Rigaud<sup>150</sup> numérotée sept, prisée la somme de cinquante livres, cy

---

<sup>141</sup> Paris, musée du Louvre - Inv. 7522 (Roman, 1919, p. 46).

<sup>142</sup> Paris, musée du Louvre - Inv. 7520.

<sup>143</sup> Le chassis est rectangulaire mais les bordures étaient à l'origine ovales à l'ouverture du cadre. On garde encore la trace aujourd'hui de cet ovale à même les toiles.

<sup>144</sup> Paris, musée du Louvre - Inv. 7490 (Roman, 1919, p. 221). C'est par son quatrième testament du 16 juin 1726 que Rigaud prévoyait de léguer à l'Académie une « Purification de la Vierge » ou *Présentation au Temple* qui échouera finalement à Louis XV le 26 mai 1742 puisque, dans un premier codicille daté du 17 juin de la même année, l'Académie venait finalement de recevoir son *Saint-André* comme morceau de réception dans le domaine de l'histoire.

<sup>145</sup> Paris, musée du Louvre - Inv. L. P. 502. Il semble, d'après le catalogue de la vente Collin de Vermont, que le sculpteur fit également un buste de Rigaud, peut-être jamais réalisé en marbre, mais dont le filleul du modèle possédait un plâtre, sur une gaine de menuiserie peinte en marbre : « Un autre pareil buste. Portrait de M. Rigaud par Coysevox », n°15 (chapitre des modèles et figures, p. 22). Quant au numéro 16 du même catalogue, il présentait le plâtre du « portrait de Madame Rigaud la mère par M. Coysevox ».

<sup>146</sup> Château de Fontaine-Henry - Inv. CNMHS, PM14001164. Voir aussi le n°420 pour la planche correspondante gravée par Drevet.

<sup>147</sup> Paris, Ecole nationale supérieure des Beaux-arts (F°1439).

<sup>148</sup> [fol.37]

<sup>149</sup> Mentionnées dans le 9<sup>e</sup> testament du 9 avril 1741.

<sup>150</sup> Il s'agit de l'autoportrait dit « au turban ».

260 – (*légulé à M. de Vermont*) – Item les deux portrait en grand faits par led Sieur Rigaud des deux oncles du sieur Collin de Vermont peintre ordinaire du Roy et professeur en l'académie Royale nommé l'un de Collin de Tourelle et l'autre de Collin de blamon<sup>151</sup> numéroté sous le même numéro huit, prisé ensemble la somme de cent livres, cy

261 – (*légulé à Hulst*) – Item deux tableaux esquisses de Rubens l'un représentant l'adoration des Rois<sup>152</sup> et l'autre le martire de Saint levin [Liévin ou Liévain] auquel on arrache la langue<sup>153</sup> dans leurs bordures dorées numérotés sous le même numéro neuf, prisés ensemble la somme de quatre cent livres, cy

262 – (*légulé aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item led Sieur Rigaud par son codicile du vingt sept décembre mil sept cent quarante trois aussy et celui du dix sept juin mil sept cent quarante deux a légulé au Couvent des Révérends pères Jacobins de la Ruë Saint Dominique faubourg Saint Germain huit portraits sans bordure, dont le premier est celui de Monseigneur le Dauphin<sup>154</sup> Père du Roy, lequel Portrait le sieur Sauvageot Domestique dud sieur Rigaud ayant déclaré estre entre les mains du sieur Tardieu<sup>155</sup> graveur du Roy demeurant rue Saint Jacques près celle des noyers auquel led Sieur Rigaud la confié pour le graver, lesd Sieurs Boissé Oudry et Colins se sont transportés chez led Sieur Tardieu ont veu et examiné led Portrait l'ont compris sous le numéro dix et l'ont estimé<sup>156</sup> la somme de cent livres, cy

263 - (*légulé aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le portrait de monsieur le Duc de Vendosme<sup>157</sup> sans bordure numéroté onze sur toile de quatre francs<sup>158</sup>, prisé la somme de cent livres, cy

264 - (*légulé aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le Portrait de Monsieur le Comte de Toulouse<sup>159</sup> sur une toile de quatre francs sans bordure numéroté douze et prisé la somme de cent livres, cy

265 - (*légulé aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le Portrait de Monsieur le Duc de Bouillon<sup>160</sup> sur sa toile de quatre francs sans bordure numéroté treize, prisé la somme de cent livres, cy

266 - (*légulé aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le Portrait de Monsieur le Comte d'Evreux<sup>161</sup> sur une toile de quatre francs sans bordure numéroté quatorze, prisé la somme de cent livres, cy

267 - (*légulé aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le Portrait de monsieur le marechal de Villars<sup>162</sup> sur une toile de quatre francs sans bordure numéroté quinze, prisé la somme de cent livres, cy

---

<sup>151</sup> La description de ces deux portraits n'est pas spécifiée dans le catalogue de la vente de Collin de Vermont. Il se peut que les œuvres fussent données à leurs modèles respectifs par leur neveu.

<sup>152</sup> *Adoration des Mages*, thème très souvent traité par Rubens et déjà mentionné dans la collection de Rigaud, en 1703, estimé à 800 livres : « Une Adoration des trois Roys. »

<sup>153</sup> Voir l'huile sur toile conservée aux musées royaux des Beaux-arts de Bruxelles (H. 347 ; L. 455) et dont une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle (peut-être préparatoire) se voit dans l'église Saint-André de Lille (H. 98 ; L. 74).

<sup>154</sup> Louis de France, duc de Bourgogne (1682-1712), père de Louis XV, et dont l'effigie originale fut élaborée vers 1704 avec la collaboration du peintre de batailles Joseph Parrocel (Roman, 1919, p. 95).

<sup>155</sup> Jacques-Nicolas Tardieu (1716-1791).

<sup>156</sup> [fol.38]

<sup>157</sup> Louis-Joseph de Bourbon (1654-1712), grand-duc de Vendôme, duc d'Etampes, peint en 1698 également avec la collaboration de Parrocel (Roman, 1919, p. 63).

<sup>158</sup> Ces huit portraits devaient mesurer au moins 130 cm sur 110 cm et valoir (pour l'original) dans les 500 livres.

<sup>159</sup> Louis-Alexandre de Bourbon (1678-1737), comte de Toulouse, peint en 1708 comme Grand Amiral de France devant une marine (Roman, 1919, p. 137).

<sup>160</sup> Peut-être Emmanuel-Théodose de la Tour (1668-1730), duc d'Albret puis 4<sup>e</sup> duc de Bouillon et de Château-Thierry, peint par Rigaud en 1703 (Roman, 1919, p. 102).

<sup>161</sup> Henri-Louis de la Tour d'Auvergne (1679-1753), comte d'Evreux, peint par Rigaud en 1703 (Roman, 1919, p. 101).

<sup>162</sup> Claude-Louis-Hector de Villars (1653-1734), duc de Villars, peint par Rigaud en 1704 (Roman, 1919, p. 107).

268 - (*légué aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le Portrait de Monsieur le maréchal de montrevel<sup>163</sup> sur une toile de quatre francs sans bordure numéroté seize, prisé la somme de cent livres, cy

269 - (*légué aux Jacobins de la ruë St. Dominique*) – Item le dernier des huit portrait sans bordure que led feu Sieur Rigaud a par son Codicile du vingt sept décembre mil sept cent quarante trois leguez aud Couvent des Jacobins de la ruë Saint Dominique est celui de monsieur Poncet Evesque dangers<sup>164</sup> que led Sauvageot Domestique ci-dessus ayant déclaré estre entre les mains du sieur Daulé<sup>165</sup> graveur ordinaire du Roy et de l'académie Royale de Peinture et sculpture demeurant à Paris rue de la harpe auquel led Sieur Rigaud la confié pour le graver, lesd Sieurs Boissé Oudry et Colins se sont transportés chez led Sieur Daulé ont veu et examiné led Portrait, l'ont compris sous le numéro Dix sept et l'ont prisé la somme de cent livres, cy

#### **Dans<sup>166</sup> le garde meuble en Entresolle ayant vuë sur la rue neuve des petits champs**

270 - (*légué à M. de Vermont*) – Item une armoire à quatre volets de bois de hetre fermante à clef, prisée la somme de six livres, cy

#### **En suivant les Estampes estantes dans lad armoire**

271 - (*légué à M. de Vermont*) – Item un Paquet d'Estampes œuvres de Monsieur le Comte de Caylus<sup>167</sup> numérotés tous de même numéro dix huit, prisés la somme de vingt livres, cy

272 - (*légué à M. de Vermont*) – Item un Paquet d'Estampes de l'histoire de Dom Quichotte de M. Coypel<sup>168</sup> numéroté Dix neuf, prisé la somme de douze livres, cy

273 – (*légué à M. de Vermont*) - Item un autre Paquet d'Estampes de Diverses sujets numérotés vingt, prisé la somme de douze livres, cy

274 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre Paquet d'Estampes Galerie de M. le président Lamber<sup>169</sup> numéro vingt et prisé la somme de vingt quatre livres, cy

---

<sup>163</sup> Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel (1645-1716) fut peint par Rigaud en 1711 contre 150 livres (Roman, 1919, p. 157), donc en buste dont la posture (ainsi que le précisait Hulst dans ses rajouts aux livres de comptes), était reprise de la posture imaginée pour le portrait du maréchal de Vauban en 1704.

<sup>164</sup> Michel Poncet de La Rivière (v. 1672-1730), évêque d'Angers de 1706 à 1730, peint en buste en 1706 (Roman, 1919, p. 124).

<sup>165</sup> Jean Daullé (1703-1763).

<sup>166</sup> [fol.39]

<sup>167</sup> Anne-Claude-Philippe de Tubières, comte de Caylus (1692-1765), garde des Estampes à la Bibliothèque du Roi. Selon son grand ami Mariette, « Un goût naturel pour la peinture et pour tous les arts dépendant du dessein, lui a fait connoître et aimer tous les habiles gens qui ont paru de son tems. Il a eu surtout des liaisons étroites avec Watteau, et dès lors il s'occupoit à dessiner avec lui et même à peindre. » Ses magnifiques collections, qui faisaient l'ornement de son hôtel de la rue Saint-Dominique et d'une maisonnette qu'il occupait aux Tuileries, en bordure de la Seine, à côté de l'Orangerie, ont été cédées au Cabinet du roi, une première fois en 1755, puis en 1762 et à sa mort. Son corpus de gravures comprenait près de 3200 pièces. Ce paquet est répertorié dans la vente Collin de Vermont sous le numéro 58 (*Estampes – Ecole Française*) : « Trois cens trente quatre Estampes par le Comte de Caylus » (p. 31).

<sup>168</sup> Charles Coypel (1694-1752), réalisa pour le compte du duc d'Antin vingt-huit cartons pour quinze tapisseries sur le thème de Don Quichotte ; lesquelles furent gravées par Picart. Cette série se retrouve dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 49 du chapitre *Estampes – Ecole française* : « Vingt cinq Estampes. Histoire de Don Quichotte par Coypel » (p. 31).

<sup>169</sup> Voir [Le Brun (Charles) & Le Sueur (Eustache)], *Les Peintures de Charles Le Brun et d'Eustache Le Sueur qui sont dans l'hôtel Du Chastelet cy devant la maison du président Lambert* [de Thorigny]. A Paris, chez Duchange, 1740 et *La Galerie de Monsieur le Président Lambert représentant l'apothéose d'Hercule*, Paris, Duchange & Amsterdam, B. Picart, s.d. [1713-1719].

275 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre Paquet d’Estampes numéro vingt deux Cabinet de M. Girardon<sup>170</sup>, Galerie à Saint Cloud<sup>171</sup> et autres, prisés la somme de vingt livres, cy

276 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre Paquet d’Estampes de différents maitres numéro vingt trois, prisé la somme de quinze livres, cy

277 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Portefeuille d’Estampes portraits maniere noire numéro vingt quatre, prisé la somme de soixante livres, cy

278 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un livre de Dessins et batailles de chevaux numéro vingt cinq, prisé la somme de six livres, cy

279 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un paquet d’Estampes de différens maitres numéro vingt six, prisé la somme de quarante livres, cy

280 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un gros Paquet d’Estampes presque toutes portraits d’après M. Rigaud<sup>172</sup> numéro vingt sept prisé la somme de deux cent livres, cy

281 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre paquet d’Estampes d’après differens maitres numéro<sup>173</sup> vingt huit prisé la somme de quatre cingt livres, cy

282 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Grand portefeuille d’Estampes d’après différens maitres numéro vingt neuf, prisé la somme de soixante livres, cy

283 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre Grand portefeuille d’Estampes d’après différens maitres numéro trente, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

284 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Gros Paquet d’Estampes de differens maitres numéro trente et un, prisé la somme de quarante huit livres, cy

285 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Gros Paquet d’Estampes de differens sujets, différens maitres, numéro trente deux, prisé la somme de cent cinquante livres, cy

---

<sup>170</sup> De son fameux cabinet de travail aux Galeries du Louvre que l’on visitait de son vivant. Voir le catalogue de la vente Collin de Vermont, sous le numéro 53 (*Estampes – Ecole Française*) : « Trente quatre Estampes. Le Cabinet de Girardon » (p. 31).

<sup>171</sup> Peintures murales réalisées par Pierre Mignard pour la grande galerie d’Apollon du château de Saint-Cloud en 1677. Voir le catalogue de la vente Collin de Vermont, sous le numéro 52 (même cahpitre que précédemment) : « Quinze Estampes, Morceaux de la Galerie de S. Cloud par Mignard » (p. 31).

<sup>172</sup> Avec tous les autres numéros ci-après traitant du même sujet (nos 298 & 299), c’est près de 181 gravures d’après Rigaud que l’on retrouvera dans la vente de la collection de Hyacinthe Collin de Vermont aux numéros 63, 76 à 87 puis 109 du chapitre des estampes françaises (p. 30 à 35). Les numéros 31, « *Seize Portraits de Rigaud & de Largillier* », et 32, « *trente six Estampes, Portraits, de Rigaud & autres* » n’entrant pas dans ce total. Parmi les 109 estampes figurent celles, détaillées de Bossuet (n°84, p.33), sans doute la superbe épreuve réalisée en 1723 par Pierre et Pierre-Imbert Drevet, son fils ; celle de l’évêque de Metz, Claude de Saint-Simon, dans sa version virtuose livrée par Jean Daullé en 1744 ; celle de l’évêque de Vienne, Henry Oswald de la Tour d’Auvergne, chef-d’œuvre gravé par Claude Drevet ; sans oublier un autoportrait de Rigaud, le portrait de La Fontaine en petit (par Picart, Ficquet ou Desrochers) et celui de la princesse Palatine, autre estampe de grande taille réalisée par Marie-Anne Hortemel et Charles Simonneau en 1714. Enfin, au nombre des 29 estampes du n°109 de la même vente, est décrite la gravure que Jean Daullé présenta à sa réception à l’Académie le 20 juin 1742 et figurant Elisabeth de Gouy peinte par son époux, Hyacinthe Rigaud, ainsi que celle figurant le duc de Bourgogne mais dont nous ne savons pas s’il s’agit de l’épreuve aux genoux faite par Suzanne Silvestre-Lemoyne en 1707 ou celle en buste avec « l’attitude et la draperie composées exprès pour cette estampe par M. Rigaud, ainsi qu’un devant d’architecture avec les armoiries du prince, et, sur l’un des rebords du casque, des gantelets, etc., le tout d’un noble et riche invention » (H. van Hulst, « Catalogue de l’œuvre gravé du sieur Hyacinthe Rigaud... », *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des Membres de l’Académie de Peinture et de Sculpture*, Paris, 1854, II, p. 183).

<sup>173</sup> [fol.40]

286 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un livre relié d’Estampes œuvre de la fage<sup>174</sup> numéro trente rois, prisé la somme de vingt livres, cy

287 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre relié d’Estampes de toutes sortes et sujets numéro trente quatre, prisé la somme de douze livres, cy

288 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre relié d’Estampe œuvre de Paul Veronese à l’eau forte numéro trente cinq, prisé la somme de dix livres, cy

289 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre d’Estampes relié en long paysages de Rubens<sup>175</sup> numéro trente six, prisé la somme de quinze livres, cy

290 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre relié d’Estampes d’architecture<sup>176</sup> numéro trente sept, prisé la somme de six livres, cy

291 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre d’Estampes relié en long colonne trajane<sup>177</sup> numéro trente huit, prisé la somme de six livres, cy

292 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre d’Estampes relié en long colonne antonine<sup>178</sup> numéro trente neuf, prisé la somme de Six livres, cy

293 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre d’Estampes relié Cloistre des Chartreux par de Lesueur<sup>179</sup> numéro quarante, prisé la somme de trois livres, cy

294 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre relié en parchemin d’Estampes thèmes antiques numéro quarante un, prisé la somme de trois livres, cy

295 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre livre relié d’Estampes vues de venise<sup>180</sup> numéro quarante deux, prisé la somme de trois livres<sup>181</sup>, cy

296 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Paquet de douze livres reliés d’Estampes de differens sujets numéro quarante trois, prisé la somme de douze livres, cy

297 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Portefeuille d’Estampes portraits de Madame la Comtesse de Caylus<sup>182</sup> numéro quarante quatre, prisé la somme de cinq livres, cy

---

<sup>174</sup> Raymond La Fage (1650-1684), célèbre dessinateur et graveur dont Rigaud avait d’ailleurs emprunté le thème de son prix de Rome (*Caïn bâtissant la ville d’Enoch*). Le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761, répertorie, sous le n°91 du chapitre *Estampes – Ecole Française* : « Œuvres de la Fage reliés en veau » (p. 33).

<sup>175</sup> Voir le numéro 23 du chapitre *Estampes – Ecole de Pays-Bas* de la vente Collin de Vermont en 1761 : « Vingt un Paysages de Rubens, relié en parchemin » (p. 26).

<sup>176</sup> Voir le « Livre d’Architecture d’Italie, relié en veau », répertorié sous le numéro 24 du chapitre *Estampes – Ecole d’Italie* de la vente Collin de Vermont (p. 24) ainsi que le « Parallèle de l’Architecture Antique & Moderne, Paris, 1650 » portant le numéro 5 du chapitre *Estampes – Ecole française* (p. 27).

<sup>177</sup> Cet ensemble se retrouve dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 22 de *l’Ecole des Pays-Bas*, chapitre *Estampes* : « La Colonne Trajane par Pierre Sante, reliée en veau » (p. 24).

<sup>178</sup> Idem sous le numéro 23 : « La Colonne Antonine par Pierre Sante, reliée en veau » (p. 24).

<sup>179</sup> La *Vie de Saint-Bruno* peinte en 22 tableaux entre 1645 et 1648, pour le cloître des Chartreux par Eustache Lesueur (1617-1655). On retrouve ce volume dans la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 3 de *l’Ecole Française*, chapitre *Estampes* (p. 27) : « *Les Chartreux par Le Sueur, relié en veau* ». Le neveu de Rigaud fit probablement quelques dessins d’après cet ensemble puisqu’on retrouve, au n°56 du chapitre des dessins : « *Quarante trois Dessins & Etudes d’après les Tableaux du Cloître des Chartreux, de le Sueur* » (p. 20).

<sup>180</sup> Le catalogue de la vente Collin de Vermont, au chapitre des Estampes de l’école d’Italie (p. 24), présentait un numéro probablement en rapport avec celui-ci : « *un Livre de Vues du Palais de Venise* » (n°25).

<sup>181</sup> [fol.41]

298 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Grand Portefeuille d’Estampes tous portraits d’après M. Rigaud<sup>183</sup> numero, quarante cinq, prisé la somme de quarante huit livres, cy

299 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un autre Grand portefeuille d’Estampes tous Portraits d’après de [*sic*] Rigaud<sup>184</sup> numéro quarante six, prisé la somme de quarante huit livres, cy

300 – (*légué à M. de Vermont*) – Item le livre de l’œuvre gravé d’après les ouvrages de M. Rigaud relié de veau<sup>185</sup> numéro quarante sept prisé la somme de cent livres, cy

301 – (*légué à M. de Vermont*) – Item les portraits d’après Wandeck<sup>186</sup> en un volume relié numéro quarante huit, prisé la somme de trente livres, cy

302 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Portefeuille d’Estampes gravées par Rimbrand<sup>187</sup> numéro quarante neuf, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

303 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Grand Portefeuille d’Estampes de toute nature et quelques de Saints numéro Cinquant, prisé la somme de vingt livres, cy

304 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Grand Portefeuille de Dessins dudt. Rigaud<sup>188</sup> numéro Cinquante et un, prisé la somme de Soixante Douze livres, cy

305 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Grand portefeuille d’academies d’après le modele<sup>189</sup> numéro Cinquante deux, prisé la somme de vingt livres, cy

---

<sup>182</sup> Cet ensemble de portrait aida sans doute Rigaud à approcher la ressemblance de Marthe-Marguerite Le Valois de Villette de Murcay (1673-1729), comtesse de Caylus lorsqu’il fut chargé, en 1743, d’en traduire les traits pour l’estampe de Daullé. Mariette décrira à cette occasion le travail : « *buste sans main [*sic*] accomodé par M<sup>r</sup> Rigaud d’après un petit portrait en miniature, dont il na pris que la tête et la coëffure. L’attitude et les autres accompagnements sont de sa composition. P[oint] ou plutôt esquissé. G[ravé] la même année par J. Daullé* » (Mariette 1740-1770, VII, fol. 120, v<sup>o</sup>).

<sup>183</sup> Voir numéro 280.

<sup>184</sup> *Idem*.

<sup>185</sup> *Idem*. Mariette, dans une de ses lettres à Bottari du 4 août 1758 à Paris, affirmait que les portraits gravés d’après Rigaud étaient au nombre d’environ soixante-cinq, « *sans parler de ceux qui ont été gravés plusieurs fois, sont devenus très chers. Le dernier recueil qu’on ait vendu à Paris, quoique incomplet, s’est payé environ 80 écus* » (cité dans Sensier, *Journal de Rosalba Carriera*... 1865, p. 284).

<sup>186</sup> Anton Van Dyck (1599-1641). Il est probable de relier ce numéro avec le lot n<sup>o</sup>21 de la vente Collin de Vermont en 1761 (chapitre *Estampes, Ecole des Pays-Bas*) : « *Cente quatorze Estamps, Portraits d’hommes Illustres par Vendeik* » (p. 26).

<sup>187</sup> Peut-être le numéro 26 du chapitre *Estampes* de la vente Collin de Vermont en 1761 (*Ecole des Pays-Bas*) : « *Cinq Estampes de Rimbrandt, dont la mort de la Vierge* » (p. 27).

<sup>188</sup> Les dessins d’Hyacinthe Rigaud furent tout autant célèbres que les estampes réalisées d’après lui (voir Dimonique Brême, « Hyacinthe Rigaud dessinateur », *Dossiers de l’art*, 2000, n<sup>o</sup>1H). La question de l’authenticité et de la paternité de ces feuilles n’est, hélas, pas encore totalement fixée de même que la part que prirent ses élèves dans leur réalisation ; les quelques exemples laissées par le graveur Wille à ce sujet restant à ce jour suffisamment éloquents pour semer le trouble... On se battit donc pour acquérir de la vente Collin de Vermont, la majeure partie de ces dessins très estimés dont certains sont parvenus jusqu’à nous. Nous avons préféré relier au lot 305 de l’inventaire de Rigaud les quatre numéros de la vente de 1761 décrivant les études d’après natures (p. 20 au chapitre des « desseins »), vraisemblablement des Académies ou des études de draperies et autres. Le numéro 70, par contre, est plus spécifique : « Dix études de mains par M. Rigaud », exercice indispensable à tout peintre désireux d’approcher la vérité de la ressemblance, à l’instar des quelques feuilles laissées par François De Troy ou Largillierre, pour ce citer que ces deux amis de Rigaud. Collin de Vermont, lui-même, dans l’éloge qu’il fit de son parrain (Mercure de France, novembre 1744, 2<sup>e</sup> volume), insiste sur ce point : « Il a porté au plus haut degré cette partie si considérable dans les tableaux où si peu de peintres excellent et où les connaisseurs fixent d’abord leur attention, je veux dire les mains qu’il a peintes d’une beauté et d’une correction parfaites ». Le numéro 71 du catalogue de 1761, mentionne enfin « un paquet de Dessins de Portraits très finis aux crayons noir & blanc & lavés par M. Rigaud, qui ont servi pour graver ses tableaux » (p. 20-21) ; mention célèbre illustrés par quelques belles feuilles conservées de nos jours en collections publiques.

306 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un Portefeuille d'Etudes de Draperies numéro Cinquante trois, prisé la somme de six livres, cy

307<sup>190</sup> – (*légué à M. de Vermont*) – Item l'œuvre de M. le Brun en un Paquet numéro Cinquante quatre<sup>191</sup>, prisé la somme de cent cinquante livres, cy

308 – (*légué à M. de Vermont*) – Item quatre Estampes Portraits un de Louis Quatorze et trois de Louis quinze<sup>192</sup> numéro cinquante cinq, prisés la somme de dix livres, cy

Ayant vacqué jusqu'à six heures sonnées, led Tableaux, buste de marbre, Estampes et autres choses Inventoriées à la présente vacation, à l'exception des deux portraits de Monseigneur le Dauphin Pere du Roy et de Monsieur Poncet Evesque dangers [d'Angers] numéro dix et dix sept qui sont entre les mains des sieurs Tardieu et Daulé graveurs pour les graver comme il est dit cy dessus, ont esté du Consentement desd parties etd noms et qualités, mis et laissés avec les scellés en la Garde et possession dud Antoine Sauvageot, Gardien, qui est en charge comme dépositaire pour les représenter ainsy qu'il apartiendra ; et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a esté remis a Demain Jeudy neuf du présent mois d'avril huit heures du matin et ont signé,

Billeheu – Livoire – Buboïs - A. Sauvageot - Oudry - Boissé – Colins - Dupré – Renard

23 – Du lendemain Jeudy neuf dud mois d'avril mil sept cent quarante quatre huit heures du matin à la requeste et présence desd parties ed noms et qualité, lesd notaires à Paris soussignés ont continué le présent Inventaire ainsy qu'il suit.

**Suite des Tableaux et choses concernant l'art de la Peinture prisés et estimés par led Sieur Boissé huissier priseur de l'avis desd sieurs Oudry et Colins comme dessus,**

309 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un tableau Copie par led Sieur Rigaud d'après Vandeck representant le Prince Palatin et le Prince Robert<sup>193</sup> dans sa bordure dorée numéro cinquante six, prisé la somme de<sup>194</sup> vingt livres, cy

---

<sup>189</sup> Peut-être les numéros 66 à 69 du chapitre des dessins de la vente Collin de Vermont en 1761, répertoriant au total 96 « études d'après nature par M. Rigaud » (p. 20) ; auxquelles s'ajoutent 28 autres « par M. Rigaud & autres » (p. 19).

<sup>190</sup> [fol.42]

<sup>191</sup> Plusieurs numéros de la Vente Collin de Vermont en 1761 (chapitre *Estampes - Ecole Française*, p. 29) peuvent correspondre au paquet initial : n°18 : « Douze Estampes en dix-huit pièces par le Brun, dont Chapelle de Seeaux » ; n°19 : « Six Estampes de le Brun, dont la Franche Comté » ; n°20 : « Huit Estampes de le Brun en seize pièces » ; n°21 : « Soixante neuf Morceaux de le Brun, dont les douze Apôtres & le Mausolée du Chancelier Segulier par le Clerc » ; n°25 : « Trois Estampes de le Brun, dont la Magdelaine, avant l'adresse de Drevet » ; n°29 : « Neuf Estampes en onze pièces, de le Brun ».

<sup>192</sup> Correspond probablement au n°57 du chapitre *Estampes - Ecole Française* de la vente Collin de Vermont en 1761 : « Trois Estampes. Deux Portrait de Louis XIV, & un de Louis XV par Rigaud, Anciennes Epreuves » (p. 31). La répartition n'est pas exactement similaire et une estampe semble avoir disparu mais la comparaison reste probante.

<sup>193</sup> L'original fut acheté par Louis XIV au banquier Jabach en 1671 (Paris, musée du Louvre – Inv. 1238). La copie par Rigaud est mentionnée dans son contrat de mariage (avorté) de 1703 comme valant 300 livres (« Deux portraits des Princes Palatin »). Au-delà de l'aspect esthétique de la peinture de Van Dyck, la composition fut sans doute perçue par Rigaud comme un bon exercice d'étude des armures rutilantes dont les deux princes sont revêtus. Le tableau apparaît dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 37 : « Un petit Tableau sur toile, représentant deux Portraits d'hommes en cuirasses, copie de M. Rigaud d'après Vandek » (p. 7). Dans son ouvrage *Versailles immortalisé par les merveilles parlantes [...] qui sont dans les châteaux de Versailles, de Trianon*, (Paris, 1720, I, p. 179), Jean-Baptiste Monicart décrit l'original que possédait le roi dans le salon d'Apollon : « *Wandek a peint ici de son ferme pinceau, / Ces deux sujets placez dans le même Tableau ; / L'Electeur est l'un, & fut le père / De Madame, à présent Belle-sœur de LOUIS, / Et l'autre dont les traits sont d'un beau coloris, / Est le prince Robert à côté de son frère.* »

<sup>194</sup> [fol.43]



310 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Deux Grands Tableaux Copies par led Sieur Rigaud d'après Wandeck Representant Monsieur le Duc et Madame la Duchesse de mantouë de grandeur humaine<sup>195</sup> dans leurs bordures de bois doré numerotés l'un et l'autre Cinquante sept, prisés ensemble la somme de cent livres, cy

311 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Douze grands Portraits sur toiles de quatre francs sans bordure, Copies partie achevés et partie non achevés numerotés sous le même numéro Cinquante huit, prisés ensemble la somme de cent vingt livres, cy

312 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Douze autres grands portraits sur toiles de quatre francs sans bordure copies partie achevés et partie non achevés numerotés sous le meme numéro Cinquante neuf et prisés ensemble la somme de cent vingt livres, cy

313 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Douze autres grands portraits sur toiles de vingt cinq sols sans bordure copies partie achevés et partie non achevés numerotés sous le meme numéro Soixante, prisés ensemble la somme de trente six livres, cy

314 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Quatorze Portrait sur toile de vingt cinq sols sans bordures copies partie achevés et partie non achevés numerotés sous le meme numéro Soixante et un, prisés ensemble la somme de quarante deux livres, cy

315 – (*légué à M. de Vermont*) – Item quatorze tant Portraits qu'Etudes sans bordures sur toiles de vingt sols et de trente sols la plus part non achevés numerotés sous le meme numéro soixante deux, prisés ensemble la somme de vingt huit livres, cy

316 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Douze Portraits sur toile de quatre francs sans bordures de meme nature que ceux dessus numerotés sous le meme numéro soixante trois, prisés ensemble la somme de trente six livres, cy

317 – (*légué à M. de Vermont*) – Item seize portraits sans bordure sur toile de trente sols et de vingt cinq sols de meme nature que ceux cy dessus numerotés sous<sup>196</sup> le meme numéro soixante quatre, prisés ensemble la somme de trente deux livres, cy

318 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Dix neuf portraits sans bordures sur toiles de vingt cinq sols de meme nature que ceux cy dessus numerotés sous le meme numéro soixante cinq, prisés ensemble la somme de quarante livres, cy

319 – (*légué à M. de Vermont*) – Item quatre portraits de meme nature que ceux cy dessus sans bordure et une grande toile numerotés sous le meme numéro soixante six, prisés ensemble la somme de douze livres, cy

320 – (*légué à M. de Vermont*) – Item Cinquante trois toiles depuis Cinq sols jusqu'à quatre livres numerotés sous le meme numéro soixante sept, prisés ensemble la somme de soixante livres, cy

321 – (*légué à M. de Vermont*) – Item une armoire a Deux batans en bois de noyer garnie de Deux tiroirs fermante à clef, prisée la somme de douze livres, cy

---

<sup>195</sup> Les tableaux apparaissent dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous les numéros 10 & 11 : « Un grand Tableau peint sur toile, dans sa bordure dorée. Portrait d'homme en pied, copié d'après Vandeiik par M. Rigaud ; Un grand Tableau peint sur toile, dans sa bordure dorée. Portrait de femme en pied, copié d'après Vandeiik par M. Rigaud » (p. 4-5). On pourrait également les reconnaître dans les « deux grandes coppies en pied, d'après Vandec » estimés à 600 livres dans la collection de Rigaud en 1703.

<sup>196</sup> [fol.44]

322 – (*légué à M. de Vermont*) – Item dans lad Armoire des mains d’hommes et de femmes moulées sur nature en Platre<sup>197</sup> numerotés soixante huit, prisées ensemble la somme de Cinquante livres, cy

323 – (*légué à M. de Vermont*) – Item une figure appelée manequin Pour servir à l’usage de peintre avec quatre Chevalieres et une boeste aussy a l’usage de la Peinture remplie de Couleurs de Poudre et autres, prisé le tout ensemble la somme de cent livres, cy

324 – (*légué à M. de Vermont*) – Item plusieurs morceaux d’Etoffes de velours, de soyes et autres à l’usage de la figure appelée manequin et servantes à peindre les Draperies d’après le vray, palettes, brosses, petites boetes à mettre lesd Couleurs et Pinceaux, prisé le tout ensemble la somme de soixante livres, cy

325 – (*légué à M. de Vermont*) – Item une Cuirasse de fer battu a froid avec ses brassards et son casque servant aussy à l’usage de la peinture<sup>198</sup>, prisée la somme de vingt livres, cy

326 – Item le portrait de Rimbrand<sup>199</sup> peint par luy même dans sa bordure<sup>200</sup> de bois doré numéroté soixante neuf, prisé la somme de cent cinquante livres, cy

327 – Item Deux portraits ovales l’un de Vandeck et l’autre copie dans leurs bordures dorées numérotés sous le meme numéro soixante dix, prisés ensemble la somme de soixante livres, cy

328 – Item Deux autres Portraits Esquisses de Vandeck quarrés dans leurs bordures de bois doré numerotés sous le meme numéro soixante et onze, prisés ensemble la somme de quarante livres, cy

329 – Item une esquisse Peinte par le Bourdon<sup>201</sup> dans le Gout de benedict Castillon<sup>202</sup> dans sa bordure de bois doré quarré long numéro soixante douze, prisé la somme de vingt livres, cy

330 – Item une Petite bataille de Parocel le Pere<sup>203</sup> dans sa bordure dorée numéro soixante treize, prisé la somme de trente livres, cy

331 – Item Deux Esquisses de M. De Boullongne<sup>204</sup> premier Peintre du Roy dans leurs bordures dorées numérotées l’une comme l’autre soixante quatorze, prisées ensemble la somme de soixante livres, cy

332 – Item un tableau sur bois peint par Calff<sup>205</sup> dans sa bordure dorée numéro soixante quinze, prisé la somme de trente livres, cy

---

<sup>197</sup> Cet ensemble est répertorié dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 18 (chapitre *Modèles et Figures*) : « Quarante-deux morceaux tant Pieds, Mains & Torses, dont plusieurs Mains moulées sur nature » (p. 22).

<sup>198</sup> Ces pièces d’armures se retrouvent dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 20 (chapitre *Modèles et Figures*) : « Cinq pièces d’Armures de fer battu avec boutons & attaches de cuivre, savoir deux morceaux de Cuirasses devant & derrière, un Casque ou Heaume à charnière, & deux Epaulettes à charnière » (p. 22).

<sup>199</sup> Autoportrait déjà mentionné en 1703 dans la collection de Rigaud valant 500 livres : « Le portrait en buste de Raimbran ». Passé après l’Inventaire dans la collection du comte de Vence à Paris. Acheté dans la vente de cette collection en 1761 par Jean-Henri Eberts pour la collection de Karoline Luise von Baden-Durlach à Karlsruhe. Puis au musée de Karlsruhe (inv. 238). Un autre autoportrait est signalé au n°343 du présent inventaire mais sans doute plus petit car valant 60 livres.

<sup>200</sup> [fol.45]

<sup>201</sup> Rigaud admirait beaucoup le style du montpelliérain Sébastien Bourdon (1616-1671) dont il collectionnait depuis longtemps les œuvres.

<sup>202</sup> Giovanni Benedetto Castiglione (1616-1670), dit le *Benedetto*, peintre gênois.

<sup>203</sup> Joseph Parocel (1646-1704), peintre de batailles et collaborateur de Rigaud.

<sup>204</sup> Louis II de Boullongne (1654-1733), peint par Rigaud en 1730.

<sup>205</sup> Willem Kalf (Rotterdam, 1619 – Amsterdam, 1693), l’un des plus grands peintres de nature morte de son époque.

333 – Item un tableau représentant un Corps de garde<sup>206</sup> peint par le bourdon dans sa bordure dorée numéro soixante seize, prisé la somme de quarante livres, cy

334 – Item Deux petits tableaux pendant Esquisses d'après Carle maratte<sup>207</sup> dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre soixante dix sept, prisés ensemble la somme de douze livres, cy

335 – Item un tableau représentant une bataille de Parocel le Pere dans sa bordure doré numeroté soixante dix huit, prisé la somme de cinquante livres, cy

336 – Item Deux petits tableaux Esquisses (faites par Rigaud)<sup>208</sup> dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre soixante dix neuf, prisés la somme de douze livres, cy

337 – Item un Petit Tableau sur bois Peint par Bartholomé<sup>209</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt, prisé la somme de trente<sup>210</sup> six livres, cy

338 – Item un tableau Esquisse en Grisaille de la teste de Seneque<sup>211</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt et un, prisé la somme de six livres, cy

339 – Item un petit tableau Païsage du bourdon<sup>212</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt deux, prisé la somme de dix livres, cy

340 – Item un tableau de Coypel<sup>213</sup> premier Peintre du Roy représentant Renaud et Armide dans sa bordure dorée numéro quatre vingt trois, prisé la somme de cent livres, cy

341 – Item un petit tableau représentant un enfan endormy esquisse de Vandeck<sup>214</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt quatre, prisé la somme de trente livres, cy

342 – Item deux tableaux Esquisses en hauteur Peints par Valery Castel<sup>215</sup> numerotés l'un comme l'autre quatre vingt cinq, prisés ensemble la somme de vingt livres, cy

343 – Item un tableau Portrait de Rimbrand peint par luy meme dans sa bordure dorée<sup>216</sup> numéroté quatre vingt six, prisé la somme de soixante livres, cy

---

<sup>206</sup> Deux numéros sur ce thème sont répertoriés par Jacques Thuiller dans son catalogue de l'œuvre de Bourdon (Paris, RMN, 2000). Un tableau jadis dans la collection Boyer d'Eguilles et depuis perdu (illustré par une gravure de J. Coelemans, cat. 44, p. 187) et un autre, prolongé d'une esquisse, visiblement en collection privée (Huile sur toile. H. 41,5 ; L. 51. cat. 43, p. 186). Les numéros suivants du catalogue (45, 46 & 47) peuvent également remporter l'adhésion.

<sup>207</sup> Carlo Maratta (1625-1713).

<sup>208</sup> Il s'agit peut-être du numéro 31 du catalogue de la vente de 1761, décrivant « *Deux petits Tableaux à huile, bordures dorées, Esquisses terminées de M. Rigaud, de Tableaux d'Eschevins pour l'hôtel de ville* » (p. 7). On reconnaîtra ici les deux esquisses figurant *Le Prévôt et les échevins de Paris délibérant d'une fête en l'honneur du dîner de Louis XIV à l'hôtel de ville après sa guérison en 1689* (Amiens, musée de Picardie & collections du marquis de Lastic) ; thème également traité en plusieurs esquisses par Largillier. Rigaud n'hésitait d'ailleurs pas à les estimer 1500 livres dans le catalogue de sa collection de 1703 : « *Deux esquisses des eschevains.* »

<sup>209</sup> Bartholomeus Breenbergh (Deventer, 1597 – Amsterdam, 1657), peintre hollandais ayant travaillé en Italie, spécialiste de paysages peints sur bois.

<sup>210</sup> [fol.46]

<sup>211</sup> Peut-être une copie par Rigaud extraite de la mort de *Sénèque* de Rubens (Madrid, musée du Prado – inv. 3048).

<sup>212</sup> Deux paysages de Bourdon (80 et 40 livres) figuraient dans la collection de Rigaud en 1703.

<sup>213</sup> Il ne peut s'agir de Charles Coypel (1694-1752), nommé premier peintre que le 20 janvier 1747 mais plutôt de son père, Antoine (1661-1722) ; lequel a peint de nombreuses versions du thème de Renaud et Armine.

<sup>214</sup> Il doit s'agir d'une vanité figurant un enfant nu endormi près d'un crâne, tel ce « *petit enfant dormant sur une teste de mort* » estimé à 600 livres dans la collection de Rigaud en 1703.

<sup>215</sup> Valerio Castello (1624-1659), peintre génois maniériste.

<sup>216</sup> Autre *Autoportrait* du maître flamand mentionné dans la collection de Rigaud en 1703 comme valant 200 livres : « *Un portrait du mesme* ».

344 – Item une esquisse de Rubens d'un tableau du Palais du Luxembourg représentant le mariage de marie de medicis<sup>217</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt sept, prisé la somme de quinze livres, cy

345 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un tableau copie d'un homme armé d'après Vandeck<sup>218</sup> dans sa bordure de bois doré numéro quatre vingt huit, prisé la somme de vingt livres, cy

346 – Item un tableau Portrait de femme copie d'après Vandeck<sup>219</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt neuf, prisé la somme de quarante livres, cy

347 – Item un tableau Paysage de bartholomé Eleve de Salvator Roze<sup>220</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt dix, prisé la somme de trente livres, cy

348 – Item un tableau Esquisse du bourdon dans sa bordure dorée numéro quatre vingt unze, prisé la somme de six livres, cy

349 – Item un tableau Portrait Esquisse de Vandeck dans sa bordure dorée<sup>221</sup> numéro quatre vingt douze, prisé la somme de cinquante livres, cy

350 – Item deux Tableaux Esquisse de Rimbrand dans leurs bordures dorées<sup>222</sup> numerotés l'un comme l'autre quatre vingt treize, prisés ensemble la somme de quarante livres, cy

351 – Item un petit tableau au Pastel représentant une teste faite aux deux crayons dans sa bordure dorée avec un verre au-dedans numéro quatre vingt quatorze, prisé trois livres, cy

352 – Item un tableau représentant une teste de nègre peint par Rigaud<sup>223</sup> dans sa bordure dorée numéro quatre vingt quinze, prisé la somme de vingt livres, cy

353 – Item deux tableaux pendant peints par Parocel le Pere dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre quatre vingt seize, prisés ensemble la somme de cinquante livres, cy

354 – Item deux petits tableaux pendants peints par forest<sup>224</sup> dans leurs bordures dorée numérotés l'un comme l'autre quatre vingt dix sept, prisés ensemble la somme de vingt livres, cy

---

<sup>217</sup> Le mariage eut lieu par procuration à Lyon, le 16 décembre 1600. C'est en 1622, que Marie de Médicis, alors veuve d'Henri IV et mère de Louis XIII, avait commandé à Rubens une suite de vingt-quatre tableaux pour décorer la galerie occidentale du premier étage de son palais du Luxembourg à Paris (actuellement au musée du Louvre). L'esquisse représentait sans doute la remise de l'anneau, à Florence, le 5 octobre 1600.

<sup>218</sup> C'est sans doute ce tableau qui apparaît dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 30 : « *Tableau à huile, toile de 40, bordure dorée, copié d'après Vendeik par M. Rigaud. Un homme en cuirasse* » (p. 7).

<sup>219</sup> L'inventaire de la collection de 1703 mentionnait un original de Van Dyck valant 800 livres : « *Une femme tenant une fleur à la main.* »

<sup>220</sup> Salvatore Rosa (1615-1673). Pour Bartholomé voir note 181.

<sup>221</sup> [fol.47]

<sup>222</sup> Peut-être la « *teste de vieillard* » (100 livres) et la « *teste de femme* » (80 livres) mentionnées par Rigaud dans sa collection de 1703.

<sup>223</sup> Cette composition devait être très proche de celle conservée actuellement par le musée de Dunkerque (Inv. P.82.3). Collection Charles Coypel ; sa vente, Paris, avril 1753, lot 123 ; coll. du peintre Hubert Drouais (inventaire après décès, 13 mars 1767, n°8) ; coll. François-Hubert Drouais ; coll. M<sup>me</sup> du Barry, avant 1714 ; vente anonyme, Paris, août 1776-février 1777, lot 131 ; coll. du conseiller François Tronchin ; exposé à la galerie de Bessinge (propriété de la famille Tronchin) de 1801 à 1955 ; acquis par le musée en 1982.

<sup>224</sup> Jean-Baptiste Forest (1635-1712). Trois paysages, dont deux « en rond » figuraient au catalogue de la collection de Rigaud en 1703 (300, 150 & 60 livres).

355 – Item deux tableaux Esquisses du bourdon dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre quatre vingt dix huit, prisés ensemble la somme de cinquante livres, cy

356 – Item deux tableaux peints par la fosse dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre quatre vingt dix neuf, prisés ensemble la somme de trente livres, cy

357 - Item deux tableaux Portrait de Vandeck ovale copie dans sa bordure dorée numéroté cent, prisé la somme de trente livres, cy

358 – Item deux tableaux l'un une Esquisse d'après le tintoret et l'autre une copie d'après le Carache dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent un, prisés la somme de vingt livres, cy

359 – Item un grand tableau Esquisse dun homme armé de Rimbrand<sup>225</sup> dans sa bordure dorée numéro cent deux, prisé la somme de trente livres, cy

360 – Item deux tableaux l'un un buste de Saint jean de Rimbrand<sup>226</sup> et l'autre son pendan de Vanmol<sup>227</sup> dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent trois, prisés ensemble la somme de vingt livres, cy

361 – Item Deux tableaux quarés dans leurs bordures dorées qui sont l'un un Portrait dud feu sieur Rigaud peint par luy meme et l'autre le portrait du feu sieur Gaspard Rigaud son frere pere de la dame Ranc aussy peint par luy, lesquels deux tableaux comme portraits de famille n'ont esté ny numérotés ny estimés et le présent article tiré pour mémoire ; Après la description desquels deux portraits led sieur Livoire aud nom de Procureur desd sieurs et Dame Lenquine et de la dame xaupy a Consenty que lesd Deux portraits soient remis et délivrez par led Sieur Billeheu notaires Exécuteur testamentaire au sieur Dubois fondé de Procuration de la dame Ranc comme portraits de famille qui appartiennent à la dame et que ce faire led Sieur Billeheu en demeure déchargé a signé,

Ayant vacqué jusqu'à midy sonné, tous les tableaux et choses inventoriés en la présente vacation et du consentement des parties etd noms et qualités, mis et laissez avec les scellés en la Garde et possession dud Antoine Sauvageot Gardien qui est en charge comme dépositaire pour les représenter ainsy qu'il apartiendra ; et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a esté remis a ce jourd'huy deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Bubois - Oudry – Boissé – A. Sauvageot - Dupré – Colins - Renard

24. Du jour Jeudy neuf avril mil sept cent quarante quatre<sup>228</sup> deux heures de relevée, à la requeste et présence desd parties etd noms et qualités, lesd notaires à Paris soussignés ont continué le présent Inventaire ainsy qu'il suit.

Suite des tableaux prisés par les Sieur Boissé, huissier priseur de l'avis desd Sieurs Oudry et Colins comme dessus.

#### **Tableaux estants dans le Cabinet ayant veuë sur la ruë de Louis le grand**

362 – Item cinq tableaux de Le brun représentant cinq apostres peints en grisaille dans leurs bordures dorées numérotés du meme numéro cent quatre, prisés ensemble la somme de quinze livres, cy

---

<sup>225</sup> [fol.48] Cet « *homme armé* » correspond peut-être à celui mentionné dans la collection de Rigaud de 1703, estimé à 600 livres.

<sup>226</sup> Voir le « chef de saint Jean » de la collection de 1703, estimé 100 livres.

<sup>227</sup> Pieter van Mol (1599-1650).

<sup>228</sup> [fol.49]

363 – Item Deux tableaux Esquisse de Rigaud dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent cinq, prisés ensemble la somme de dix livres, cy

364 – Item un tableau Esquisse d'un Eleve de Vandeck dans sa bordure dorée numéroté cent six, prisé la somme de six livres, cy

365 - (*légué à de Vermont*) – Item un tableau Copie d'une Cléopâtre d'après ... dans sa bordure dorée numéroté cent sept, prisé la somme de six livres, cy

366 – Item un tableau Esquisse de fernand Cortez<sup>229</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent huit, prisé la somme de dix livres, cy

367 – Item un petit tableau d'une teste d'après le bourdon par Rigaud dans sa bordure dorée numéroté cent neuf, prisé la somme de six livres, cy

368 – Item un tableau Paysage Copie d'après le Carache dans sa bordure dorée numéroté cent dix, prisé la somme de dix livres, cy

369 – Item un tableau Esquisse représentant Scevola Copie d'après Rubens<sup>230</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent onze, prisé la somme de dix livres, cy

370 – Item un tableau présentant une plante peint par fontenay<sup>231</sup> dans sa bordure numéroté cent douze, prisé la somme de dix livres, cy

371 – (*légué à M. de Vermont*) – Item un tableau de la madelaine Copie d'après le Guide<sup>232</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent treize prisé la somme de douze livres, cy

372 – Item Deux tableaux Esquisses peints par Vandeck dans leurs bordures dorées représentant Saint Georges et Saint Jean<sup>233</sup> tous deux peints sur bois numérotés l'un comme l'autre cent quatorze, prisés ensemble la somme de quatre vingt livres, cy

373 – Item un tableau sur toile représentant une descente de croix peinte par le poussin<sup>234</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent quinze, prisé la somme de trois cent livres, cy

374 – Item Deux tableaux Esquisse de Vandeck don l'un represente achille reconnu<sup>235</sup> et l'autre un calvaire tous deux sur bois dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent seize, prisés ensemble la somme de trente livres, cy

---

<sup>229</sup> Le modèle est le conquistador Hernán Cortés (1485-1547).

<sup>230</sup> Peut-être une copie d'après l'œuvre conjointe de Van Dyck et de Rubens, *La fermeté de Mucius Scaevola devant Porsenna*, 1620 (Budapest, Szepmuveseti Muzeum).

<sup>231</sup> Peut-être une nature morte aux fleurs de l'ancien collaborateur de Rigaud ou de son fils. Jean-Baptiste [Belin] Blain de Fontenay (1653-1715), peintre de fleurs, originaire de Caen. Il avait été élève de Jean-Baptiste Monnoyer dont il épousa la fille et à qui il succéda à la manufacture des Gobelins. Son fils, au prénom homonyme (1688-1730), sera également peintre de fleurs et de fruits. [fol.50].

<sup>232</sup> Rigaud possédait déjà cette copie qu'il avait faite depuis 1703, date de son premier contrat de mariage. Il l'avait alors évaluée à 200 livres (« Une Magdelaine, d'après *Le Guide* »). Il s'agit sans doute d'une Madeleine pénitente dont Guido Reni (1575-1642) peignit plusieurs exemplaires. Stephen Pepper, dans son ouvrage consacré à l'artiste, ne recense pas moins de neuf modèles différents de la sainte (Pepper, *Guido Reni, A Complete Catalogue of His Works With an Introductory Text*, Phaidon, Oxford, 1984, n°41, 49, 118, 120, 126, 137, 177, 152, 240) peints entre 1614 et 1640-1642 et répétés par de nombreuses copies. Le tableau apparaît dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 20 : « Un Tableau toile de 15. à l'huile, bordure dorée. Une Magdelaine copie d'après le Guide » (p. 5).

<sup>233</sup> On connaît de nombreuses figures de Saint du peintre flamand et que Rigaud imitera dans ses propres Saint-André et Saint-Pierre.

<sup>234</sup> Nicolas Pousin (1594-1665).

375 – Item un tableau carré long Esquisse de Rubens représentant une Elevation de Croix<sup>236</sup> peinte sur papier collé sur bois dans sa bordure dorée numéroté cent dix sept prisé la somme de trois cent livres, cy

376 – Item Deux tableaux Esquisses du bourdon représentant la présentation au temple<sup>237</sup> et du batesme<sup>238</sup> peinte sur papier collé sur bois dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent dix huit, prisés ensemble la somme de trente livres, cy

377 – Item Deux autres tableaux esquisses du bourdon représentant la visitation de la vierge et le mariage de Saint Joseph<sup>239</sup> peints sur papier collé sur bois dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent dix neuf prisés ensemble la somme de trente livres, cy

378<sup>240</sup> – Item un tableau Esquisse d'après Rubens représentant la madelaine chez le Pharisien<sup>241</sup> peint sur bois dans sa bordure dorée numéroté cent vingt, prisé la somme de six livres, cy

379 – Item un tableau représentant une marine de Salvator Roze<sup>242</sup> peint sur toile carré long dans sa bordure dorée numéroté cent vingt et un, prisé la somme de quatre cent livres, cy

380 – Item un tableau représentant un amour Copie d'après Vandeck peint sur toile dans sa bordure dorée numéroté cent vingt deux, prisé la somme de quinze livres, cy

381 – Item un tableau Esquisse du Guide représentant une teste de vieillard dans sa bordure dorée numéroté cent vingt trois prisé la somme de vingt livres, cy

382 – Item un tableau Esquisse plafond de M. la fosse représentant Saint louis<sup>243</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent vingt quatre, prisé la somme de dix livres, cy

383 – Item Deux tableaux d'architecture de Jean Paul Panini<sup>244</sup> en hauteur dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent vingt cinq, prisés ensemble la somme de cent vingt livres, cy

384 – Item un tableau Esquisse de la fosse représentant le temps qui découvre la vérité<sup>245</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent vingt six, prisé la somme de huit livres, cy

385 – Item un petit tableau peint sur bois par Calff dans sa bordure dorée numéroté cent vingt sept, prisé la somme de trente livres, cy

---

<sup>235</sup> Van Dyck semble avoir peint plusieurs fois ce sujet de même que Rubens et ensemble également (voir notamment au musée du Prado à Madrid).

<sup>236</sup> Ce thème a été traité par Rubens avec force notamment pour l'église Sainte Walburge d'Anvers (trptyque) et dont le musée du Louvre possède une esquisse.

<sup>237</sup> Voir J. Thuillier, 2000, cat. 73, p. 213.

<sup>238</sup> Pour le thème du *Baptême du Christ* chez Bourdon voir J. Thuillier, 2000, cat. 102, p. 248 & cat. 279, p. 388.

<sup>239</sup> Ces deux thèmes ne sont pas abordés par Jacques Thuillier dans son catalogue de l'œuvre de Bourdon (*op. cit.*).

<sup>240</sup> [fol.51]

<sup>241</sup> Voir la composition de Rubens conservée au musée de l'Hermitage de Saint-Petersbourg (v.1618 – Huile sur toile transférée sur bois. H. 189 ; L. 254,5). La collection de Rigaud mentionnait déjà, en 1703, un « Un Crist chez le Pharisien » que l'artiste considérait comme autographe et estimait à 150 livres.

<sup>242</sup> Salvator Rosa (1615-1673) s'était spécialisé dans ce genre de « marines agitées ».

<sup>243</sup> Peut-être une esquisse préparatoire au plafond du dôme de l'église Saint-Louis des Invalides peint entre 1703 et 1706 et figurant *Saint-Louis remettant son épée à Jésus-Christ après avoir vaincu les infidèles*. Ce tableau semble apparaître dans le catalogue de la vente Collin de Vermont en 1761 sous le numéro 33 : « Petit Tableau rond sur toile, peint à l'huile, Esquisse de la coupole des Invelides par la Fosse » (p. 7).

<sup>244</sup> Giovanni Paolo Pannini (1691-1765), spécialiste des folies architecturales.

<sup>245</sup> Peut-être la toile conservée au musée des Beaux-arts de Rouen (Inv. 822.1.38), esquisse pour un décor non identifié, passée dans la collection Gabriel Lemonnier puis acquise par le musée en 1822.

386 – Item un petit tableau rond paysage peint sur toile par fancisque<sup>246</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent vingt huit, prisé la somme de douze livres, cy

387 – Item Deux petits tableaux paysages peints par forest l'un comme l'autre sur bois dans leurs bordures dorées<sup>247</sup> numérotés l'un comme l'autre cent vingt neuf, prisés ensemble la<sup>248</sup> somme de quinze livres, cy

388 – Item un petit tableau esquisse Grisaille dans sa bordure dorée numéroté cent trente, prisé la somme de trois livres, cy

### **Tableaux estant dans lantichambre ayant veuë sur la rue de Louis le grand**

389 – Item deux tableaux peints sur toile paysage peints par le Gaspre<sup>249</sup> dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent trente un, prisés ensemble la somme de quatre cent livres, cy

390 – Item un Grand tableau peint sur toile Portrait de de Desjardins sculpteur du Roy<sup>250</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent trente deux, prisé la somme de quarante livres, cy

391 – Item un tableau représentant un enfant en apollon<sup>251</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent trente trois, prisé la somme de vingt livres, cy

392 – Item un tableau représentant des faits de Michel, ange de batailles dans sa bordure dorée numéroté cent trente quatre, prisé la somme de quinze livres, cy

393 – Item un Grand tableau peint sur toile Portrait de M. Jabac<sup>252</sup> Ebauche dans sa bordure dorée numéroté cent trente, prisé la somme de huit livres, cy

394 – Item un tableau esquisse en Grisaille de Vandeck représentant une descente de croix dans sa bordure dorée numero cent trente six, prisé la somme de quinze livres, cy

---

<sup>246</sup> Le même type de tableau, de forme ovale et sur le même thème apparaît au numéro 39 de l'inventaire après décès de Joseph Parrocel (Arch. Nat. Minutier central, Notaires, CV, 998, 16 juillet 1704). Il devait s'agir ici de Francisque Millet (1642-1679).

<sup>247</sup> Voir numéro 354.

<sup>248</sup> [fol.52]

<sup>249</sup> Gaspard Dughet (1615-1675), qui subira l'influence de son beau-frère, Nicolas Poussin, et de Claude Lorrain. Auteur de paysages, réalisera de nombreuses fresques à Rome, notamment au Palais Pitti, au palais Colonna et dans l'église Saint-Martin-aux-Monts.

<sup>250</sup> Il n'est pas mentionné si ce portrait est celui peint par Rigaud dès 1683 et qu'il prévoit de donner au fils de son ami sculpteur, Jacques, contrôleur des bâtiments du Roi à Marly, par son 3<sup>e</sup> testament du 28 juillet 1715 : « en gage de la sincère amitié qui étoit entre eux », à condition de « donner ses soins à ce que ce portrait ne passe pas en main étrangère, mais soit remis après ledécès du Sieur Desjardins au Sieur son fils aîné ». Le fils Desjardins étant mort en avril 1716, le tableau resta chez Rigaud jusqu'en 1743 et, avec le portrait de son épouse, fit partie de la saisie révolutionnaire du 6 ventôse an VI chez le duc de Noailles, Philippe de Mouchy (1715-1794). Comme il appert d'un codicille du 27 décembre 1743, sans doute Rigaud ajouta-t-il la paire au legs spécifique des portraits du maréchal de Noailles et de sa femme, exécutés « il y a plus de trente ans » en faveur du père de Monsieur de Mouchy, le maréchal Adrien-Maurice de Mouchy, duc de Noailles (1678-1766), lui-même fils du célèbre maréchal Anne-Jules de Noailles (1650-1708), gouverneur du Roussillon que Rigaud peindra effectivement en 1691.

<sup>251</sup> Correspond probablement au numéro 40 de la vente Collin de Vermont de 1761 (p. 8) : « *Tableau sur toile de 15, bordure dorée : l'Amour tenant une flèche, Original de M. Rigaud* ». Ce tableau ne faisant pas parti du legs de Rigaud à son filleul, Collin de Vermont en fit probablement l'achat à la dispersion des œuvres de son parrain. On peut sans doute relier cette toile avec « *un enfant nu, qui est aussi beau que s'il étoit de Vandycck* », décrit par Antoine Dezallier d'Argenville dans le tome IV de son *Abrégé de la vie des plus fameux peintres* [...], Paris, de Bure, 1745, reed. 1752, p. 320. Enfin, la composition semble avoir été estimée à 200 livres dans la collection personnelle de Rigaud en 1703 : « *Un Amour tenant une flèche.* »

<sup>252</sup> Sans doute le grand portrait désormais conservé au château de Bussy-Rabutin.



395 – Item un autre tableau représentant une teste de nègre de M. Rigaud<sup>253</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent trente sept, prisé la somme de dix livres, cy

396 – Item un tableau Esquisse portrait de M. Rigaud dans sa bordure dorée numéroté cent trente huit, prisé la somme de six livres, cy

397 – Item un tableau représentant une bataille de Parocel<sup>254</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent trente neuf, prisé la somme de cinquante livres, cy

398 – Item un autre tableau Esquisse représentant une marine de Parocel dans sa bordure dorée numéroté cent quarant, prisé la somme de dix livres, cy

399 – Item un autre tableau de francois **De hem** représentant un homme dans sa bordure dorée numéroté cent quarante un, prisé la somme de trente livres, cy

400 – Item autre tableau rond représentant un pot de fleurs peint par fontenay dans sa bordure dorée numéroté cent quarante deux, prisé la somme de huit livres, cy

#### **Tableaux estants dans le Petit Cabinet ayant veuë sur la ruë de Louis le Grand**

401 – Item un tableau peint sur toile représentant une madeleine Pénitente dans sa bordure dorée numéroté cent quarante trois, prisé la somme de vingt livres, cy

402 – Item deux Petits tableaux Esquisses de M. de la fosse dans leurs bordures dorées numérotés l'un comme l'autre cent quarante quatre, prisés ensemble la somme de dix livres, cy

403 – Item un tableau une teste de femme pastel coeffée de fleurs<sup>255</sup> dans sa bordure dorée avec une glace devant numéroté cent quarante cinq, prisé la somme de trente livres, cy

404 – Item un petit tableau Esquisse dans sa bordure dorée numéroté cent quarante six, prisé la somme de six livres, cy

405 – Item un fragmen de tableau Copie d'après Rubens de la noce heureuse de la Reine de la galerie de Luxembourg dans sa bordure dorée numero cent quarante sept, prisé la somme de six livres, cy

406 – Item un petit tableau Esquisse dans sa bordure dorée numero cent quarante huit, prisé la somme de trois livres, cy

407 – Item un tableau Portrait de louis quinze avec sa bordure numero cent quarante neuf, prisé la somme de six livres, cy

408 – Item quatre Esquisses de Portraits avec leurs bordures numerotés cent cinquante, prisés la somme de douze livres<sup>256</sup>, cy

---

<sup>253</sup> Voir numéro 382 ci-dessus.

<sup>254</sup> [fol.53]

<sup>255</sup> Peut-être l'un des pastels que Rosalba Carriera offrit à Rigaud. Dans une lettre datée du 26 novembre 1722 adressée à la pastelliste, Mariette avoue : « *Il faudroit être insensible à toutes les grâces pour n'être pas touché de celles que vous avez répandues dans ces nouveaux ouvrages. M. Rigaud, comme le souverain maître du goût, a compris mieux que personne toute leur valeur. Mais il ne s'attendoit pas à un aussi riche cadeau. Vous possédez un trésor inestimable ; tout ce qui sort de votre main ne peut être que parfait. Vos deux tableaux sont admirables. M. Rigaud a une préférence pour celui qui représente la belle blonde. Vous recevrez bientôt de lui une lettre de remerciements* » (citée dans Sensier, 1865, p. 284). D'ailleurs, le comte Antonio-Maria Zanetti avait entendu dire à Rigaud : « *Qu'il estimoit profondément la personne de Rosalba et qu'il préféroit une tête ébauchée par elle à une œuvre finie de tout autre peintre* » (*idem*, p. 105, note 35).

409 – Item un Petit Portrait de femme par M. de Troy<sup>257</sup> numero cent cinquante un, prisé la somme de douze livres, cy

410 – Item deux petits tableaux de fleurs<sup>258</sup> numerotés cent cinquante deux, prisés la somme de huit livres, cy

411 – Item un petit tableau cintré dans sa bordure dorée représentant la Vierge et l'enfan Jesus numero cent cinquante trois, prisé la somme de dix livres, cy

412 – Item un Crucifix sur du bois noircy aussy cintré dans sa bordure dorée numéroté cent cinquante quatre, prisé la somme de vingt livres, cy

413 – Item un autre crucifix de cuivre doré posé a nud sur une Croix de bois de violette de raport sans pied ny cadre numéroté cent cinquante cinq, prisé la somme de six livres, cy

#### Dans le cabinet sur la cour et autres endroits

414 – (*légué à l'académie*) – Item le portrait dud feu sieur Rigaud peint par luy même<sup>259</sup> dans sa bordure dorée numéroté cent cinquante six, prisé la somme de mil livres, cy

415 – (*légué à Mgr le m.<sup>al</sup> de noailles*) – Item le Portrait de Monseigneur le marechal de noailles<sup>260</sup> et celui de feuë Madame la Marechale son épouse<sup>261</sup> l'un et l'autre sur toile de quatre francs sans bordure numerotés cent cinquante sept, prisés ensemble la somme de mil livres, cy

416 – (*légué à M. Ozon*) – Item l'Ebauche du Portrait du sieur Ozon<sup>262</sup> secrétaire dud Seigneur Maréchal de noailles sans bordure numéroté cent cinquante huit, prisé la somme de cinquante livres, cy

417 – (*légué à M. Parocel<sup>263</sup>*) – Item le Portrait du feu sieur Parocel<sup>264</sup> peintre et conseiller de l'académie de Peinture sans bordure numéroté cent cinquante neuf, prisé la somme de cent livres, cy

418<sup>265</sup> – (*légué à M. Restout*) – Item le portrait de feu sieur Jouvenet<sup>266</sup> oncle dud sieur Restout peintre et professeur de l'academie de Peinture<sup>267</sup> sans bordure numéroté cent soixante, prisé la somme de cent livres, cy

---

<sup>256</sup> [fol.54]

<sup>257</sup> François de Troy (1645-1730).

<sup>258</sup> Sans doute œuvre de Rigaud dont un exemple est aujourd'hui conservé au musée de Dijon (Inv. J. 1720), daté de 1720. Cette pièce fut probablement rachetée par Collin de Vermont puisqu'on trouve dans le catalogue de la vente de sa collection, en 1771, « *neuf petits tableaux liés ensemble, études de différents sujets et des huit toiles de vingt qui sont études de cuirasses, armures et draperies, peintes par M. Rigaud* », et « *deux toiles de vingt. Etudes de fleurs* » du même (n°106-116).

<sup>259</sup> Autoportrait « au turban ». Perpignan, musée Hyacinthe Rigaud - Inv. D. 53.1.1.

<sup>260</sup> Adrien-Maurice de Noailles (1678-1766), duc de Mouchy puis de Noailles, maréchal de France en 1736. Il fut peint par Rigaud en 1711 alors qu'il n'était pas encore maréchal de France (Roman, 1919, p. 160). Le neuvième testament stipulait que son portrait (et celui de son épouse) avait été fait « il y plus de trente ans ».

<sup>261</sup> Françoise Charlotte Amable d'Aubigné (1684-1739), nièce de la marquise de Maintenon dont le portrait n'est pas listé dans les livres de comptes du peintre.

<sup>262</sup> Etienne Ozon, peint en 1720 mais visiblement inachevé (Roman, 1919, p. 189).

<sup>263</sup> Charles Parrocel (1688-1752), conseiller à l'Académie en 1735 puis professeur en 1745.

<sup>264</sup> Joseph Parrocel.

<sup>265</sup> [fol.55]

<sup>266</sup> Jean-Baptiste Jouvenet (1644-1717).

<sup>267</sup> Jean II Restout (1692-1768), fils de la sœur de Jouvenet, Marie-Madeleine Jouvenet (1671-1698).

419 – (*légué à M. Cornu*) – Item le Portrait de feu sieur Cornu professeur de l'academie de peinture et sculpture<sup>268</sup> sans bordure numero cent soixante un, prisé la somme de cent livres, cy

420 – (*famille*) – Item une planche de cuivre gravée par Drevet d'après le portrait de la feuè dame mere<sup>269</sup> dud feu sieur Rigaud peint par luy meme, cette planche numerotée cent soixante deux, prisée la somme de cinquante livres, cy

421 – (*légué aux Jacobins de la rue St. Honoré*) – Item quatre Portraits l'un en buste de louis quatorze avec sa bordure, un autre de Madame dorleans<sup>270</sup> avec sa bordure, un autre de Monsieur le cardinal de fleury<sup>271</sup> en buste, un autre de Monsieur l'esvesque de Perpignan<sup>272</sup> aussy en buste numerotés sous le meme numero cent soixante trois, prisés ensemble a cinquante livres chacun, la somme de deux cent livres, cy

### **En suivant les Bronzes prisés par led Sieur Boissé huissier priseur de lavis desd sieurs Oudry et Colins comme dessus**

422 – Premièrement un grand bronze des deux Birbes posé sur son pied à ornement de cuivre doré numeroté premier, prisé la somme de soixante livres, cy

423 – Item deux grands bronzes représentant l'un Prométhée que Mercure attache au Rocher et le vautour a costé et l'autre martias écorché par apollon sur leurs Pieds a ornemens de cuivre doré<sup>273</sup> numerotés sous le même numero deux, prisé ensemble la somme de deux cent cinquante livres, cy

424 – Item un grand bronze représentant apollon avec sa lire posé sur son pied à ornements de cuivre doré numeroté trois, prisé la somme de cent livres, cy

425 – Item un grand bronze de la venus a la coquille posé sur son pied a ornement de cuivre doré numeroté quatre, prisé la somme de cinquante livres, cy

426 – Item deux petits bronzes de deux petites vénus, l'une<sup>274</sup> qui se lave les pieds et l'autre qui tient un amour, posés sur leurs pieds de bois de noircy numerotés l'un comme l'autre cinq, prisés ensemble la somme de vingt livres, cy

427 – Item deux autres petits bronzes, l'un un tireur<sup>275</sup> et l'autre bacchus, posés sur leurs pieds de bois noircy numerotés l'un comme l'autre six, prisés ensemble la somme de vingt livres, cy

---

<sup>268</sup> Le neuvième testament de Rigaud le qualifiait de peintre. Peut-être un des membres de la famille Cornu dont le sculpteur Jean Cornu (1650-1710) est l'un des plus éminents représentants. Le légataire était le peintre Jean-Isaac Cornu, mort en 1769.

<sup>269</sup> Cette planche figurait l'ovale avec sa bordure de Maria Serra au sein d'une mise en scène usant d'un grand drapé et d'un muret de pierre. L'ovale est celui du château de Fontaine-Henry vu au numéro 256.

<sup>270</sup> Elisabeth-Charlotte von Wittelsbach-Simmern (1652-1722), duchesse d'Orléans, dite « Madame », princesse Palatine du Rhin, seconde épouse du frère de Louis XIV et peinte en 1713 (Roman, 1919, p. 168).

<sup>271</sup> André-Hercule de Fleury (1643-1743), dans sa version en buste de 1727 (Roman, 1919, p. 203).

<sup>272</sup> Jean Hervé Basan de Flamenville, peint en 1698 (Roman, 1919, p. 64).

<sup>273</sup> Bronzes du sculpteur florentin Giovanni Battista Foggini (1652-1725) offerts par le Grand duc Cosimo III de Médicis après que Rigaud lui ait envoyé son autoportrait (aujourd'hui au Victoria & Albert Museum de Londres avec l'inscription : « Doné par Cosme III de Médicis Gran Duc de Toscane à M. Rigaud en 1716 »). Voir la lettre adressée par l'artiste au grand duc, le 27 juin 1717 : « [...] Je prens la liberté d'écrire à Vostre Altesse Royale pour luy rendre compte du présent qu'Elle vient de me faire des deux groupes de bronze, que Mr. le marquis Corsiny, son ministre auprès du Roy, m'a envoyé de sa part. L'un représente Appollon qui écorche le satire Marsis, et l'autre Mercure qui attache Promethée au rocher pour estre dévoré par un vautour ; ils sont, Monseigneur, d'une admirable composition, et fort artistement travailléz ; [...] j'ay fait graver sur les deux groupes de bronze le nom illustre de Vostre Altesse Royale affm que ceux qui les posséderont apréz moy apprennent par ces caractères imprimez dans l'airain le don que j'ay eu l'honneur de recevoir d'un Prince si magnifique [...] » (Archivio Mediceo. carteggio di Cosimo III. Filza 113).

<sup>274</sup> [fol.56]

428 – Item deux autres petites bronzes, l'un mercure et l'autre le Dieu Pan, posés sur leurs pieds de bois noircy numérotés l'un comme l'autre sept, prisés ensemble la somme de trente livres, cy

Ayant vacqué jusque six heures sonnées, les tableaux, planche gravée, bronzes et autres choses inventoriées en cette vacation ont esté du consentement desd Parties etd noms et qualités, mis et laissés avec les scellés en la garde et possession dud Sauvageot Gardien qui s'est chargé du tout comme dépositaire pour les représenter ainsy qu'il apartiendra ; et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a esté remis a demain Vendredy dix du present mois d'avril deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Livoire – Buboïs - Oudry - Boissé – A. Sauvageot - Dupré – Colins - Renard

25. Du vendredy dix du mois d'avril mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée à la requeste et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris sousignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

429 – Item s'est trouvé en deniers comptans dans l'un des tiroirs d'une commode la somme de vingt huit livres et seize sols, cy

430 – Item un louis de vingt quatre livres et un demy louis de douze livres faisant ensemble la somme de trente six livres, cy

431 – Item la somme de quinze livres en monnoye, cy

**Dans le bas du buffet cy dessus inventorié se sont trouvés les effets suivants prisés par led sieur Boissé, present à cette vacation**

432 – Item deux bras de bronze doré d'or moulu attachés aux deux vantaux du<sup>276</sup> buffet, prisés la somme de seize livres, cy

433 – Item une petite cave contournée couverte en chagrin garnie de quatre flacons avec leurs bouchons et Chaisnons de vermeil, d'une boete a moucher, d'une tasse a deux anses, d'un antonnoir aussy de verneil le tout argent d'Allemagne, prisé la somme de vingt quatre livres, cy

434 – Item quatre bouteilles en verre fondu garnies d'avec leurs bouchons et chainons tant de vermeil que d'argent le tout argent d'Allemagne, d'une vine, deux vases couverts en forme de calices de même verre fondu prisé trente deux livres, cy

435 – Item dix sept compottiers dont treize de différente porcelaine, de quatre autres de fayence, prisés la somme de vingt livres, cy

436 – Item vingt huit assiettes de porceleine, prisées ensemble vingt livres, cy

437 – Item quatre plats de porceleine de la chine dont un plus grand que les autres, prisées ensemble la somme de vingt livres, cy

438 – Item six plats d'inégales grandeurs de différente porcelaine du japon, prisés ensemble a la somme de vingt quatre livres, cy

---

<sup>275</sup> Sans doute un tireur d'épine ou *Spinario* d'après l'antique représentant un jeune homme nu en train d'extraire une épine de son pied gauche.

<sup>276</sup> [fol.57]

439 – Item cinq Salladiers contournés aussy de porcelaine du japon, prisés avec une vine aussy de porcelaine la somme de seize livres, cy

Ici led Sieur Boissé a signé enfin de la prisée  
Boissé

Le surplus de la vacation ayant été employé jusqu'à six heures sonnées a voir, examiner, ranger et mettre par ordre partie des papiers pour parvenir a les inventorier, les parties afin d'accelerer ont requis que l'examen et l'arrangement soit continué par double vacation jusqu'à huit heures sonnées et ont signé,

Billeheu – A. Sauvageot – Livoire – Buboïs - Dupré – Renard

26. En conséquence duquel réquisitoire a la requeste et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué et procédé ainsy qu'il suit,

La vacation ayant encore été entièrement employée jusqu'à huit heures sonnées<sup>277</sup>, à continuer l'examen, l'arrangement, mise en ordre de tous les papiers tant examinés que restant à examiner, ont été remis sous les scellés dud sieur Commissaire, et lesd scellés ainsi que les choses inventoriées en la précédente vacation, à l'exception seulement des deniers comptans inventoriés en lad Vacation, ont été du consentement desd parties etd noms et qualités, mis et laissés en la garde et possession dud Sauvageot Gardien qui s'en est chargé comme dépositaire pour les représenter et à l'égard des soixante dix neuf livres seize sols de deniers comptans inventoriés en lad Présente vacation, Ils ont été du consentemen desd sieurs Dubois et Livoire etd noms mis et laissés en la garde et possession dud sieur M<sup>e</sup> Billeheu, exécuteur testamentaire qui s'en est chargé en sa qualité pour en rendre compte ainsy qu'il appartiendra ; et ont lesd Sieur Dubois Livoire etd noms, consenty que led M<sup>e</sup> Billeheu paye au sieur La Compare, orphevre, la somme de six livres qui luy sont due par lad Succession pour avoir raccomodé une chocolatière pour led feu sieur Rigaud, et la vacation pour continuer le présent inventaire a été remise à demain samedy unze du present mois deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – A. Sauvageot – Livoire - Dupré – Dubois - Renard

27. Du samedy unze dudit mois d'avril mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée, à la requeste et présence desd partyes etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

### Suivent les papiers

Premièrement l'expédition en parchemin du contrat de mariage dud feu sieur Rigaud avec lad feu dame Elisabeth de Gouy son épouse passé devant Cosson et son confrère notaires, à Paris, le dix neuf may mil sept cent dix<sup>278</sup> par lequel il a été convenu qu'il n'y aurois aucune communauté entre eux et que chacun jouirois a pars des biens tant meubles qu'immeubles qui luy appartenoient, en faveur duquel mariage ceci led feu sieur Rigaud a fait donation à lad Dame son épouse de douze cens livres de rente viagère et de douze cent livres en especes à prendre sur le mobilier de la succession dud sieur Rigaud après son décès et des meubles mentionnés<sup>279</sup> audit contrat, et en l'état y annexé dans le cas ou elle le survivrois ; lad expédition inventoriée [sous la cote] un,

---

<sup>277</sup> [fol.58]

<sup>278</sup> Paris, Archives Nationales, Minutier Central des notaires parisiens, Etude LXI/318, M<sup>e</sup> Cosson. Après vérification, l'acte de mariage est toujours absent de la liasse. Peut-être a-t-il été versé, comme l'Inventaire après décès, au musée d'Histoire de France...

<sup>279</sup> [fol.59]

Item dix actions interessées de la compagnie des Indes datées du même jour deux janvier mil sept cent quarante trois signées pour la Compagnie, Laisné, en vertu de la délibération du cinq juin *glij*<sup>280</sup> [mil sept cent] quarante deux et contrôlés en vertu de la même délibération par Lestache, timbrées du sceaux de la compagnie numérotés 32645 – 32646 - 32647 – 32648 – 32650 – 37081 – 42856 – 43163 – 44618 et 46620 ayan chacune leur six dividandes pour les six premiers et six derniers mois mil sept cent quarante trois, mil sept cent quarante quatre et mil sept cent quarante cinq lesquelles dix actions non [n'ont] été ny collées ny paraffées et la présente description tiendra lieu d'inventorié sous la cote deux,

Item deux pièces, la première est l'original d'un écrit du trente janvier mil sept cent trente deux signé Castanier<sup>281</sup> par lequel led sieur Castanier a reconnu avoir rendu aud sieur Rigaud la somme de trente mille livres en espèces de laquelle il a promis luy passer contrats de constitution à sa première réquisition et en attendant luy en payer la rente suivant le prix du denier vingt au dos de laquelle promesse de constitution ensuite et seconde Feuille d'icelle sont visé recu dudit Sieur Rigaud de quinze cent livres chacun pour les interrets de la ditte promesse de contrat de constitution, le dernier au neuf janvier mil sept cent quarante trois pour l'interret d'une année qui echoira a la fin dudit mois ; et la seconde est un autre écrit du sieur Castanier datté à Paris du dix huit aoust mil sept cent trente quatre par lequel il a reconnu avoir recu de M<sup>r</sup>. Rigaud la somme de dix mille livres especes pour laquelle il a promi luy passer contrat de constitution à sa première réquisition, et en attendant luy payer la rente a raison du denier vingt, au dos de laquelle promesse de contrat de constitution sont neuf avis dud sieur Rigaud pour les interret de lad Promesse, le dernier du neuf janvier mil sept cent quarante trois de cinq cent livres pour une année qui, le mois, échoiroi le dernier dud mois. Ces deux promesses inventoriées pour première et dernières sous la cote trois,

Item deux pièces, la première est la grosse en parchemin d'un contrat passé devant Bapteste<sup>282</sup> et son confrère notaire à Paris, premier avril mil sept cent quarante un par lequel messire Guillaume Vacquier Chevalier de l'ordre de Christ comme procureur à greffe suivant la procuration annexée aud contrat de très haut et très puissant Prince<sup>283</sup> Monseigneur Henry Oswald de la Tour d'Auvergne, cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Archevêque et Comte de Vienne<sup>284</sup> a constitué aud sieur Rigaud trois cent livres de rente annuelle rachetable au denier vingt et la somme de six mille livres pour demeurer quitte par son Altesse Eminentissime envers led sieur Rigaud de pareille somme de six mill livres qui luy restoit due par sad Altesse Eminentissime pour le parfait payement du prix d'un grand tableau représentant feu son Altesse Eminentissime Monsiegnur le Cardinal de Bouillon dans la Cérémonie de la porte Sainte fait par ledit sieur Rigaud pour son Altesse Eminentissime et remis dans sa perfection aud sieur Vaquier aud nom<sup>285</sup> ; et la seconde est l'expédition en papier d'un acte passé devant led Bapteste et son confrère notaires le sept avril mil sept cent quarante deux par lequel ledit seigneur cardinal Dauvergne a ratifié led contrat de constitution et a délégué audit sieur Rigaud les arrerages de lad rente à recevoir de six mois en six mois par des simples quittances sur les arrerages de deux mill quatre cent livres de rente constituée sur les aydes et gabelles par contrat passé devant led Bapteste et son confrère notaires le dix huit décembre mil sept cent vingt ; ces deux pièces inventoriées par première et dernière sous la cote quatre,

---

<sup>280</sup> Nous remettons à chaque fois la formulation en toutes lettres des dates plutôt que l'abréviation originale.

<sup>281</sup> François I Castanier d'Auriac (1674-1759), banquier et directeur de la Compagnie d'Occident et Inde Occidentales, peint par Rigaud en 1728 (Roman, 1919, p. 203).

<sup>282</sup> Paris, Archives Nationales, Minutier Central des notaires parisiens, Etude XVII/437, M<sup>e</sup> Gérard-Claude Bapteste.

<sup>283</sup> [fol.60].

<sup>284</sup> Henry-Oswald de la Tour d'Auvergne (1670-1747), cardinal d'Auvergne dont l'effigie en grand, peinte en 1732 pour 3000 livres et magnifiquement gravée par Claude drevet, vient tout juste d'être retrouvée dans une collection privée.

<sup>285</sup> Il s'agit bien sûr du vaste portrait d'Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne (1643-1715), cardinal de Bouillon ouvrant la porte Sainte, peint en 1708 et conservé actuellement au musée Rigaud de Perpignan (Roman, 1919, p. 140). Le paiement de ce portrait avait donné lieu à de nombreuses tracasseries (voir Perreau, *op. cit.*, p. 109-113).

Item la grosse en parchemin d'un contrat passé devant de Beauvais et son confrère notaires à Paris le vingt six février mil sept cent vingt trois par lequel Messieurs les Prévôts des marchands et Echevins de cette ville ont constitué audit sieur Rigaud quatre mill livres de rente viagère sur les aydes et gabelles<sup>286</sup> au denier vingt cinq à prendre en celles créées par écrit du mois de novembre mil sept cent vingt deux en marge de laquelle grosse sont deux mentions de Peret notaire successeur dud De beauvais<sup>287</sup> l'une de la réduction qui avoit été faite de lad rente aux trois cinquième, et l'autre du rétablissement qui en a été fait à trois mille trois cent trente trois livres six sols huit deniers a payer en conséquence de la déclaration du Roy du vingt sept janvier mil sept cent vingt huit, et l'etat arrêté au Conseil et exécution d'icelle dont un extrait a été mis au rang et minute dudit Peret à la date du huit février aud an, lad grosse inventoriée [sous la cote] cinq,

Item la grosse en parchemin d'un autre acte passé devant led De Beauvais et son confrère notaires à Paris le neuf novembre mil sept cent dix huit par lequel lesd sieurs Prévôts des marchands et<sup>288</sup> Echevins de cette ville ont constitué au feu sieur Rigaud cent une livres de rente viagère au denier seize à prendre en celles créées par lois du mois d'aoust mil sept cent dix sept sur le produit des fermes des trois sols par contrat d'exploits des greffes réunis de Carttes et des suifs, en marge de laquelle grosse en vue mention aud Peret notaire successeur dud De beauvais que lad rente est reduite au denier vingt cinq a soixante quatre livres onze sols neuf deniers paru suivant l'arret du Conseil du dix décembre mil sept cent vingt, lad grosse inventoriée [sous la cote] six,

Item trois pièces, la première est l'original d'un billet datté à Perpignan du sept juillet mil sept cent quarante deux signé De Boquet, payable a valeur dudit sieur Rigaud dans tous le mois de février l'an prochain de la somme de mil livres qu'il luy a prettée gracieusement luy ayant fait compter à Perpignan le quatorze du courant par M. Savalette sur la description de pareille somme ; la seconde est une lettre dudit sieur De Boquet du même jour dud billet par laquelle il marque que les mil livres que led sieur Rigaud luy a envoyé et dont il luy a envoyé son billet luy suffisent au lieu des quinze cent livres qu'il avoit promis de luy prester, et la troisième est une autre lettre dud sieur De Boquet aud sieur Rigaud du vingt deux may mil sept cent quarante trois qui justifie qu'il aité [a été] payé cinq cent livres sur led billet en une lettre de change sur M. hoquart, ces trois pièces inventoriées par première et dernières [sous la cote] sept,

Item l'original d'un billet du neuf mars mil sept cent quarante un signé L. Sigisbert adam<sup>289</sup> payable aud sieur Rigaud et à son ordre dans quatre mois de la somme de mil livres pour valeur remise de luy, inventoriée [sous la cote] huit,

Item deux pièces la première est un billet daté à Paris du huit juin mil sept cent trente neuf signé Mathieu payable aud sieur Rigaud à son ordre de la somme de cinq cent livres qu'il a porté comme valleur recue comptant de luy payable dans le courant du mois de décembre l'an prochain ; et une seconde est un billet dud sieur Mathieu au sieur Boulle par lequel il le prie d'aller chez M. Rigaud et de recevoir de luy l'argent au pied duquel billet est la reconnaissance dud sieur Boulle<sup>290</sup> qu'il a eu dud

---

<sup>286</sup> Ces actes mentionnés ici n'ont jamais été répertoriés et apparaissent pour la première fois. Rigaud avait déjà été bénéficiaire d'une rente viagère comme l'atteste un reçu pour une somme de 58 livres versée pour les six derniers mois de l'année 1706 sur une rente constitués en sa faveur « *sur les aydes et gabelles par Messieurs les prevost des marchands et eschevins de cette ville* » (ps. sur velin, Paris, 30 janvier 1707, 1 p., in-8, oblong ; passé en ventre à la librairie Henri Saffroy, Paris, en novembre 1985, N°587).

<sup>287</sup> Thomas-Simon Perret, successeur de De Beauvais à l'étude XCV à partir du 1<sup>er</sup> février 1724.

<sup>288</sup> [fol.61]

<sup>289</sup> Lambert-Sigisbert Adam (Nancy, 1700 – Paris, 1759), sculpteur, académicien, auteur notamment du célèbre groupe central du Bassin de Neptune du parc de Versailles. Il semble que Rigaud l'ai bien connu car il était présent lors de son agrégation, le 25 avril 1733 (PV, V, p. 118). Lorsqu'Adam montre à l'Académie sa maquette de morceau de réception, le peintre signe également les procès verbaux (PV, V, pp. 120, 125) mais n'est pas présent à la réception du sculpteur, le 25 mai 1737 (PV, V, p. 204).

<sup>290</sup> Sans doute l'un des quatre fils en exercice à cette époque du maître ébéniste et sculpteur André Charles Boulle (1642-1732).

sieur Rigaud pour led sieur Mathieu les cinq cent livres contenues aud billet qu'il luy a remis en datte du même jour d'iceluy, ces deux pièces inventoriées par première et dernières [sous la cote] neuf,

Item<sup>291</sup> l'original d'un billet datté à Paris du douze novembre mil sept cent quarante deux signé Daullé<sup>292</sup> payable au sieur Rigaud ou de son ordre de la somme de trois cent quatre vingt quatre livres qu'il a prêtée audit sieur Daullé, Inventorié [sous la cote] dix,

Item un autre billet du vingt un octobre mil sept cent quarante trois signé Galloche<sup>293</sup> payable à la volonté dudit sieur Rigaud de la somme de deux cent livres qu'il a prestée audit sieur Galloche, inventorié [sous la cote] onze,

Item trois pièces, la première est un écrit signé Canzy<sup>294</sup> dont la datte est en ces termes fais ce jourd'huy premier octobre de la présente année par lequel le soussigné reconnoit que le sieur Rigaud luy a avancé la somme de soixante livres qu'il a promis luy payer en mil sept cent dix huit, au pied duquel écrit est un recu dud sieur Rigaud et de vingt quatre livres à compte du cinq may mil sept cent dix neuf ; la seconde est un billet du vingt six septembre mil sept cent trente deux signé anelle payable audit sieur Rigaud a sa volonté de la somme de quarante huit livres que led sieur anelle a reconnu luy devoir ; la troisième est un autre billet du vingt cinq février mil sept cent trente trois signé Gassier payable aud sieur Rigaud et à son ordre de la somme de quarante huit livres que led sieur Gassier a recu de luy. Ces trois pièces inventoriées par première et dernière [sous la cote] douze,

Item deux pièces, la première est le double du bail sousseing privé<sup>295</sup> fait le douze juillet mil sept cent trente deux par le sieur Jean La Fontaine au sieur Rigaud pour trois années qui ont commencé le premier juillet mil sept cent trente deux de l'appartement à lui que led sieur Rigaud occupait lorsqu'il est décédé en la maison dud sieur La fontaine size rue de Louis Legrand et neuve des Capucins moyennant seize cent livres par an au pied duquel bail sont les doubles de deux continuations qui en ont été faites entre lesd sieur La fontaine et Rigaud entr'eux signés, la première du quinze décembre mil sept cent trente quatre pour six années du jour de l'expiration dud bail aux mêmes clauses et conditions y portées, et la seconde du vingt trois juillet mil sept cent quarante pour six autres années au jour d'expiration de la première continuation et aux même clauses et conditions y portées ; Et la seconde pièce sont les quittances ensuite l'une de l'autre du loyer dud appartement, la dernière du huit octobre mil sept cent quarante trois signé La fontaine de quatre cent livres pour le quartier et les deux, Inventoriées par première et dernière [sous la cote] treize,

Item<sup>296</sup> une liasse de quatorze pièces qui sont les quittances de la capitation dudit deffunt par luy payé à l'Académie Royale de peinture pour les années mil sept cent trente et suivantes jusques et compris l'année dernière mil sept cent quarante trois qui ont été cottées et paraffées par première et dernière et inventoriées par lesd premières et dernière l'une comme l'autre pour le tout [sous la cote] quatorze,

Item trois quittances de la capitation par luy payée pour sa femme et domestiques pour les années mil sept cent quarante un, mil sept cent quarante deux et mil sept cent quarante trois qui ont été inventoriées par première et dernière sous la cote, quinze,

Ayant vacqué jusqu'à six heures sonnées tous les papiers cy dessus inventoriés ont été du consentement desd sieurs Dubois et Lyvoire etd qualités mis et laissés en la garde et possession dud sieur Billeheu exécuteur testamentaire qui s'en est chargé pour les représenter et en rendre compte

---

<sup>291</sup> [fol. 62]

<sup>292</sup> Jean Daullé (1703-1763), graveur d'interprétation qui collabora avec Rigaud

<sup>293</sup> Louis Galloche (1670-1761), peintre.

<sup>294</sup> Peut-être le peintre Charles de Cansy (actif à Paris entre 1726 et 1754), membre de l'Académie de Saint-Luc.

<sup>295</sup> Ceci explique pourquoi Colomer n'avait pu retrouver dans le fichier notarial parisien un quelconque bail à Rigaud pour son appartement de la rue Louis le grand.

<sup>296</sup> [fol. 63]



ainsy qu'il appartiendra, et a l'égard des papiers restant et inventaire, ils ont été remis sous les scellés dud sieur commissaire et lesd scellés ont été du consentement de toutes les parties mis et laissés en la garde et possession dud Sauvageot gardien qui s'en est chargé comme dépositaire pour les représenter, et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a été remis à lundy prochain treize du présent mois deux heures de relevée et ont signé,

Billeheu – Dubois – Livoire - Dupré – A. Sauvageot – Renard

**28. 29.** Du lundy treize du dit mois d'avril mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée à la requête et présence desd parties etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

Et premièrement est comparu ledit Claude Geoffroy l'un des domestiques dudit feu sieur Rigaud actuellement rétably de sa maladie, demeurant toujours en la maison dud deffunt lequel a reconnu et confessé qu'en conséquence des réquisitoire et consentement portés par le procès verbal audit sieur commissaire en la présente vacation, ledit M<sup>e</sup> Billeheu notaire exécuteur testamentaire luy a des deniers qu'il a entre les mains appartenant à la succession dud sieur Rigaud et en la présence et du consentement dudit sieur Dubois procureur de lad Dame Ranc et dud sieur Livoire procureur<sup>297</sup> desd sieur et dame Lenquine et de lad dame Xaupy présentement remis entre les mains et deluy led Geoffroy reconnois avoir reçu la somme de cent cinquante livres pour l'employer a continuer la dépense de la maison pendant le reste du scellé et du présent inventaire et pendant le cours de la vente qui sera faite des meubles. Et laquelle somme de cent cinquante livres ledit Geoffroy s'en charge par le procès verbal dud sieur commissaire et s'en charge par les présentes pour en rendre compte ainsy qu'il appartiendra, ainsy que des trois cent livres d'une part à luy remis lors de la position [sic] des scellés et des cent livres d'autre aussy à luy remis pendant le cours du présent inventaire en la vacation du six mars dernier et ont signé,

Billeheu – C. Geoffroy – Livoire - Dupré – Dubois – Renard

Item une lettre dattée à versailles du vingt deux avril mil sept cent quarante trois signé orry par laquelle ledit seigneur orry<sup>298</sup> contrôleur General des finances mande aud sieur Rigaud que le Roy luy a accordé une pension de mil livres sur les bâtimens, lad lettre inventoriée [sous la cote] seize,

Outre laquelle pension de mil livres lesd Sauvageot et Geoffroy domestique dud deffunt ont déclaré qu'ils ont connaissance que ledit feu sieur Rigaud avoit encore une pension de douze cent livres à luy accordée par le Roy sur le trésor royal mais qui la ne savent pas ce qui entendu et ont signé,

Sauvagerot – C. Geoffroy

Item les lettres d'élection du dit feu sieur Rigaud pour citoyen noble de la ville de Perpignan dont il étoit natif par les Consuls de la dite ville conformément au privilège accordé par la reyne marie Darragon du dix huit aoust mil quatre cent quarante neuf pour en jouir par ledit sieur Rigaud aux prérogatives et immunités accordées par les Roys d'Espagne et de France aux Citoyens de perpignan, lesd lettres en parchemin en datte du dix huit juin mil sept cent neuf signées scellées Inventoriées [sous la cote] dix sept,

Item l'expédition en parchemin d'un arrêt du Conseil du huit novembre mil sept cent vingt trois<sup>299</sup> signé Plelpeaux par lequel le roy a maintenu ledit sieur Rigaud dans sa noblesse à luy accordée par

---

<sup>297</sup> [fol.64]

<sup>298</sup> Philibert Orry (1689-1747), contrôleur général des finances que Rigaud peint en 1734 (Roman, 1919, p. 21). Le 22 mars 1743, Rigaud avait écrit à Orry une longue lettre dans laquelle il lui faisait part de sa gêne financière suite au décès de son épouse (voir à ce sujet Perreau, *op. cit.*, p. 80-81).

<sup>299</sup> Cité dans *Mémoires Inédits...*, 1854, II, p. 136-138.

lesd lettres des Consuls de perpignan du dix huit juin mil sept cent neuf, inventorié [sous la cote] dix huit,

Item sept pièces, la première est le blazon des armes dudit sieur Rigaud enregistré à l'armorial général dans le registre cotté ensuite expédié en<sup>300</sup> parchemin le vingt quatre juillet mil six cent quatre vingt dix sept par d'hozier garde de l'armorial général de France ; la seconde est un mémoire présenté au Roy par ledit sieur Rigaud pour obtenir la Croix de Saint Michel ; la troisième est une lettre de Monsieur le Comte de Maurepas dattée à versailles du seize juillet mil sept cent vingt sept par laquelle il marque que le Roy pour témoigner sa satisfaction audit sieur Rigaud l'a nommé Chevalier de Saint Michel ; la quatrième est la lettre du Roy audit sieur Rigaud du vingt deux dudit mois de juillet mil sept cent vingt sept écrite à versailles signée Louis et plus par Phelippeaux par laquelle le Roy a nommé led sieur Rigaud Chevalier de l'ordre de Saint Michel ; la cinquième est l'extrait en parchemin des titres produits par led sieur Rigaud nommé Chevalier de l'ordre de Saint Michel pour led prouver sa noblesse par devant Monseigneur le maréchal d'Estrées commissaire départi par sa majesté pour la vérification de la première par lettres patentes du vingt deux juillet mil sept cent sept, ledit extrait contenant un certifficat auprès de Monseigneur maréchal Duc d'Estrées que les titres produits par ledit sieur Rigaud sont suffisants pour les preuves requises par les statuts dud ordres Saint Michel et par la commission adressée aud seigneur, le certificat du douze aoust mil sept cent vingt sept signé dud seigneur et dud sieur Clairambault et scellé auprès de l'extrait desquels titres est l'original dud certificat en vue copie signée dud sieur Clairambault de l'acte de prestation de serment dud sieur Rigaud du même jour douze aoust mil sept cent vingt sept<sup>301</sup> ; la sixième sont des lettres patentes en forme de commission adressée aud seigneur maréchal duc d'Estrées du vingt deux juillet mil sept cent vingt sept signé Louis et plus bas de Roy Chef souverain grand maistre des ordres de Saint Michel, au dos sont signées Philipeaux et scellées ; et la septième et dernière sont les lettres patentes du Roy du quatorze aoust aud an mil sept cent vingt sept<sup>302</sup> signées et scellées comme dessus par lesquelles Sa Majesté au moyen de pouvoir fournir par led sieur Rigaud lesd prestations de serment, a voulu qu'il fut reconnu comme Chevalier de l'ordre de Saint Michel et qu'il jouisse de tous les honneurs privilèges et droits attribués aux Chevaliers dud ordre. Ces sept pièces inventoriées par première et dernière l'une comme l'autre sous la cote dix neuf,

Item les lettres de réception en parchemin dudit sieur Rigaud en l'académie Royale de Peinture et Sculpture en datte du deux janvier mil sept cent signées des sieurs de la fosse<sup>303</sup>, Coypel<sup>304</sup> et Jouvenet<sup>305</sup> et sur le reply par l'académien Guerin<sup>306</sup>, visées par le sieur Girardon<sup>307</sup>, et scellés du sceaux de l'Académie, Inventorié [sous la cote] vingt,

Le<sup>308</sup> surplus de la vaction ayant été entièrement employé jusqu'à huit heures sonnées par double vaction à la réquisition des partyes à voir et examiner ranger et mettre par ordre tous les papiers

---

<sup>300</sup> [fol.65]

<sup>301</sup> Cité dans *Mémoires Inédits*, 1854, II, p. 139-140.

<sup>302</sup> Cité dans *Mémoires Inédits...*, 1854, II, pp. 138-139, 140-141. Voir aussi la lettre du roi : « Monsieur Rigaud, L'estime que je fais de votre personne et de votre habileté dans la peinture, dont vous m'avez donné de savantes marques par vos ouvrages, m'ont engagé, pour vous en marquer ma satisfaction d'une manière distinguée, à vous nommer Chevalier de mon Ordre de Saint-Michel, en satisfaisant à tout ce qui est requis par les statuts, dont vous serez informé par mon cousin de Maréchal Duc d'Estrées, Chevalier et Commandeur de mes Ordres, qui vous fera rendre cette lettre de ma part, me promettant que l'honneur que je veux bien vous faire vous sera très sensible. Je prie Dieu, Monsieur Rigaud, qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 22 juillet 1727, Louis ». Cité par Tabouriech, *Biographie de Hyacinthe Rigaud*, Perpignan, 1889.

<sup>303</sup> Charles de La Fosse (1640-1716), peint par Rigaud en 1682 (Roman, 1919, p. 3) puis 1691 (Roman, 1919, p. 28), et alors directeur de l'Académie Royale depuis 1699.

<sup>304</sup> Antoine Coypel, grand ami de Rigaud dont le portrait apparaît sous le n°23 de la vente après décès de Philippe Coypel le 11 juin 1777 (Bibliothèque Nationale, 8° V<sup>36</sup> 1685).

<sup>305</sup> Jean Jouvenet que l'on retrouve dans le présent inventaire au numéro 418.

<sup>306</sup> Nicolas Guérin, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale.

<sup>307</sup> François Girardon (1628-1715), sculpteur, peint en 1705 par Rigaud

<sup>308</sup> [fol.66]

restans pour parvenir à les inventorier ; les papiers inventoriés en la présente vacation sous les cottes seize et suivantes jusque et compris la cote vingt ont été du consentement desd sieurs Dubois et Livoire etd noms mis et laissés en la garde et possession dud sieur Billeheu exécuteur testamentaire qui s'en est chargé par les présentes à en rendre compte quand a qui et aussy qu'il appartiendra et a l'égard des papiers restans à inventorier ils ont été remis sous les scellés dud sieur commissaire ; et lesd scellés ont été, du consentement desd partyes etd qualités, mis et laissés en la garde et possession dud Sauvageot et dud Geoffroy présent à cette vacation qui s'en sont volontairement chargés comme dépositaires pour les représenter, meme led Geoffroy du consentement et à la réquisition desd partyes s'est chargé et se charge par les présentes conjointement et solidairement avec led Sauvageot des tableaux, estampes, bronzes et autres choses dont led Sauvageot avoit été chargé seul par les précédentes vacations attendu la grave maladie survenue aud Geoffroy pendant le cour du présent inventaire dont il se trouve à présent retably et se charge led Geoffroy solidairement avec led Sauvageot à représenter le tout, et l'assignation pour continuer le présent Inventaire a été remis à demain mardy quatorze du présent mois deux heures de relevée et ont signé. Le premier mot de cette page a été rayé comme nul,

Billeheu – Sauvageot – C. Geoffroy - Dupré – Dubois – Livoire – Renard

**30.** Du mardy quatorze du dit mois d'avril mil sept cent quarante quatre deux heures de relevée à la requete et présence dsd partyes etd noms et qualités, les notaires à Paris soussignés ont continué le présent inventaire ainsy qu'il suit,

Item l'original d'une lettre écrité audit sieur Rigaud par le sieur francisque dattée à Paris du quinze septembre mil sept cent trente six par laquelle il prie led sieur Rigaud de voulloir bien luy prêter quatre louis, au pied et sur le feuillet de laquelle lettre sont trois reconnoissances dud sieur francisque, la première audit jour quinze septembre mil sept cent trente six qu'il a reconnu devoir<sup>309</sup> audit sieur Rigaud la somme de cent livres qu'il luy rendra à sa volonté, la seconde du trois novembre mil sept cent trente six qu'il a encore recu dud sieur Rigaud la somme de dix pistoles qu'il a promis luy rendre à sa volonté, et la troisième du vingt deux février mil sept cent trente sept qu'il a encore recu dud sieur Rigaud la somme de quarante huit livres qu'il a promi luy payer avec les dettes cy dessus dans six mois, lad lettre et lesd reconnoissances inventoriées sur les premier et second feuillet l'un comme l'autre [sous la cote] vingt un,

Item une liasse de quatre vingt dix huit pièces qui sont lettres missives écrites audit feu sieur Rigaud par différentes personnes de distinction dont les partyes nom [n'ont] désiré plus particulière description estre faite mais qui ont été seulement collées et paraffées par première et dernières et inventoriées sous les première et dernière l'une comme l'autre pour le tout [sous la cote] vingt deux,

Item une autre liasse de treize pièces qui sont lettres, missives de la damoiselle Le Juge du Coudray fille de la feuue dame épouse dudit sieur Rigaud et du sieur Le Juge son premier mary audit sieur Rigaud qui ont été cottées et paraffées par première et dernière et inventoriées sous lesd première et dernière l'une comme l'autre pour le tout sous la cote, vingt trois,

Item une autre liasse de trente neuf pièces qui sont mémoires, quittances d'ouvriers et autres pièces à la décharge de la succession dont les parties nom [n'ont] désiré estre fait une plus ample description mais qui ont seulement été collées et paraffées par première et dernières et inventoriées sous les première et dernière l'une comme l'autre pour le tout [sous la cote] vingt quatre,

Item un registre couvert de parchemin contenant sept feuillets écrits en différents endroits dud registre et non par du titre, sur lesquels il y a des articles écrits concernant ce qui a été recu des actions de rente de la ville jusqu'aux quels jours les domestiques ont été payés et leurs gages, ce qui est du à chacun d'eux par mois, ce qui a été recu et la pension sur le trésor royal, ce qui a été payé par le

---

<sup>309</sup> [fol.67]

deffunt pour les frais funéraires de la feu dame son épouse, pour l'habillement dud sieur Rigaud et desd gens au medecin, à l'apoticaire, au Chemisier et au sieur de la fontaine pour loyer de la maison, le surplus duquel registre est resté en blanc, lesquels feuillets sur chacuns desquels il y a des articles écrits ont été cottés paraffés par premier et dernier feuillets, écrits pour le tout sous la cotte vingt cinq,

N'estant plus rien trouvé à inventorier, tous les papiers inventoriés en<sup>310</sup> la présente vacation ont été du consentement desd sieurs Dubois et Livoire etd noms mis et laissés en la garde et possession dudit sieur Billeheu aud nom d'exécuteur testamentaire qui s'en est chargé ainsy que des papiers cy devant inventoriés à luy remis, ensemble de la vaisselle d'argent et des bijoux et deniers comptants aussy à luy cy devant remis, et dans le cours du présent inventaire et dont il s'est chargé pour le tout représenter et en rendre compte quand à qui et ainsy qu'il appartiendra, et à l'égard des meubles, meublans, livres, tableaux, estampes, bronzes et autres choses contenu et inventoriés au présent inventaire ils sont restés en main desdit Sauvageot et Geoffroy qui en ont été cy devant chargés et qui s'en chargent solidairement d'abondan par la présente cloture pour les représenter lors de la vente qui sera incessamment faite à l'exception toutes fois des choses léguées qui ne seront point comprises en la vente, et dont lesd Sauvageot et Geoffroy se chargent pour lad totalité de rendre compte audit sieur Billeheu exécuteur testamentaire ou à qui il appartiendra, et tous après avoir vacqué à ce que dessus jusqu'à six heures sonnées et ont signé,

Billeheu – S. Sauvageot – Livoire - Dupré – Dubois – C. Geoffroy – Renard

Et le vingt un dud mois d'avril mil sept cent quarante quatre avant midy sont comparus par devant les Conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris soussignés, led sieur Dubois aud nom de Procureur de lad dame veuve Ranc et led sieur Livoire aud nom de Procureur desd sieur et Dame Lenquine et de lad Dame veuve Xaupy, lesd Dames Ranc, Lenquine et Xaupy seules habiles à succéder aud feu sieur Rigaud leur oncle : Lesquels auxd noms, sans que ces présents puissent attribuer aucune qualité auxd Dames Ranc, Lenquine et Xaupy en la succession dud sieur Rigaud, ont reconnu et confessé que de leur réquisition led m<sup>e</sup> Billeheu, notaire à Paris, exécuteur testamentaire dud feu sieur Rigaud à ce présent, leur a présentement remis et délivré, entre les mains dud sieur Livoire, toute la vaisselle d'argent de la succession dud sieur Rigaud, tant plate que montée du poinçon de Paris, la vaisselle d'argent d'Allemagne, et les jetons et médailles aussy d'argent, inventoriés et délaissés<sup>311</sup> en l'inventaire des biens dud sieur Rigaud en la vacation du vingt six mars dernier, montante à juste valeur ; la plate sur le pied de quarante huit livres six sols cinq deniers le marc, à scavoir,

Le Premier article à quarante cinq marcs, cinq onces faisant la somme de deux mil deux cent quatre livres douze sols, huit deniers, cy

Le Second article à seize marcs, deux onces, quatre gros faisant la somme de sept cent quatre vingt sept livres, dix sept sols, onze deniers, cy

Et le troisième article à vingt un marcs, six onces, deux gros faisant la somme de mil cinquante deux livres, onze deniers, cy

La montée sur le pied de quarante sept livres, douze sols deux deniers, le marc, scavoir,

Le Premier article à Cinquante deux marcs, une once, quatre gros faisant la somme de deux mil quatre cent quatre vingt quatre livres, onze sols, deux deniers, cy

Le Second article à vingt deux marcs, sept onces faisant la somme de mil quatre vingt neuf livres, neuf deniers, cy

---

<sup>310</sup> [fol. 68].

<sup>311</sup> [fol. 69].

Le troisieme article à vingt marcs, quatre onces faisant la somme de neuf cent soixante quinze livres, dix neuf sols, cinq deniers, cy

Le quatrième article à vingt neuf marcs, trois onces faisant la somme de treize cent quatre vingt dix livres, neuf sols, dix deniers, cy

Le Cinquiesme article à quinze marcs, une once, quatre gros faisant la somme de sept cent vingt trois livres, un sol, cy

Le Sixiesme article à vingt six marcs, sept onces, quatre gros faisant la somme de douze cent quatre vingt deux livres, huit sols, onze deniers, cy

Le septiesme article à trente deux marcs, six onces, quatre gros faisant la somme de quinze cent soixante deux livres, deux sols, onze deniers, cy

Le<sup>312</sup> huitiesme article à vingt marcs faisant la somme de neuf cent cinquante deux livres, trois sols, quatre deniers, cy

Le neuvième article à dix neuf marcs faisant la somme de neuf cent quatre livres, onze sols, deux deniers, cy

Le Dixiesme article à quatorze marcs faisant la somme de six cent soixante six livres, dix sols, quatre deniers, cy

Le onzieme article à seize marcs faisant la somme de sept cent soixante une livres, quatorze sols, huit deniers, cy

Le Douziesme article à vingt un marcs, deux onces faisant la somme de mil onze livres, treize sols, six deniers, cy

Le Treiziesme article à vingt huit marcs, quatre onces faisant la somme de treize cent cinquante six livres, seize sols, neuf deniers, cy

Et le quatorziesme et dernier article à Deux marcs, quatre onces faisant la somme de cent dix neuf livres, cinq deniers, cy

La vaisselle d'argent d'Allemagne tant blanche que de Vermeil sur le pied de trente sept livres, seize sols, neuf deniers le marc, à huit marcs, une once faisant la somme de trois cent sept livres, huit sols, sept deniers, cy

Les Jetons à trois marcs sur le pied de quarante huit livres, treize sols, six deniers le marcs faisant la somme de cent quarante six livres, six deniers, cy

Et les médailles à huit marcs, une once faisant sur le mesme pied de quarante huit livres, treize sols, six deniers le marc, la somme de trois cent quatre vingt quinze livres, neuf sols, huit deniers, cy

Toutes les sommes revenantes ensemble à celle de vingt mil cent quatre vingt une livres, quatorze sols, cinq deniers, cy

De laquelle vaisselle d'argent lesd sieurs Dubois et Livoire auxd noms quittent et déchargent led sieur Billeheu Pour<sup>313</sup> la valeur de toute laquelle vaisselle d'argent, Jetons et médailles led sieur Livoire, aud

---

<sup>312</sup> [fol.70].

nom et du Consentement dud sieur Buboïs aussy aud nom substitué des propres deniers dud sieur Livoire en deniers comptants entre les mains dud sieur Billeheu, comme il le reconnoist en sa qualité d'exécuteur testamentaire lad somme de vingt mil cent quatre vingt une livres, quatorze sols, cinq deniers à quoy monte toute lad vaisselle d'argent et les Jetons et médailles en louis d'or, d'argent et monnoye bons et ... que led sieur Livoire a compris ... délivrés aud sieur Billeheu à la vuë des notaires soussignés de la quelle somme de vingt mil cent quatre vingt une livres, quatorze sols, cinq deniers led sieur Billeheu quitte lesd sieurs Dubois et Livoire etd noms à sa charge pour l'employer et Recette dans son Compte d'Exécution testamentaire.

Le tout sauf auxd sieurs Dubois et Livoire à saranger entreux comm'ils le jugeront à propos pour le partage de toute lad vaisselle d'argent, jetons et médailles entre lesd dames veuve Ranc, sieur et Dame Lenquaine et dame veuve Xaupy sont ils sont fondés de procurations, promettants et obligeants, Renommants, fait et passé à Paris en la maison dud sieur Billeheu, rue Saint Honoré, notaire soussigné et ont signé,

Dubois – Livoire - Billeheu – Dupré - Renard

[Ci-après les deux procurations annexées à l'inventaire après décès concernant les dames Lenquaine et Xaupy]

28 février 1744

Lafita Lenquaine

Par devant le notaire Royal Collegié de la ville de Perpignan soussigné et témoins furent présents sieurs Nicolas Lenquaine receveur des fermes et Gabelles du Roy en la ville de Collioure, la Damoizelle Hÿacinte Lafita sons épouse qu'il autorise à l'effet des présentes, demeurants en la ditte cille de Collioure, rüe qui va de la place de l'Eglise Parroissiale de notre Dame des Anges du meme Collioure, la ditte Damoizelle fille des deffunts Sieurs Jean Lafita Bailly de Perpignan et de Dame Claire Rigaud mariés, habile à se dire et porter héritière pour un tiers de deffunt sieur hÿacinte Rigaud son oncle Ecuïyer Citoÿen noble de la ville de Perpignan peintre ordinaire du Roy, Recteur et ancien directeur de Lacadémie Royale de peinture et Sculpture, et chevalier de l'ordre de Saint Michel, et sa légataire particulière de la somme de six mille livres une fois payées, et d'une montre d'or avec sa Boëte et chaine aussy d'or suivant son testament recü par Delanglard et son confrère no.<sup>re</sup> à Paris, le neuf avril mil sept cent quarante un, lesquels ont fait et constitué leur procureur général et spécial scavoïr est M<sup>e</sup>. Nicolas Louis Livoire procureur au Parlement de Paris y demeurant rüe des Bernardins, auquel ils donnent pouvoir de pour eux et en leurs noms, la ditte Damoizelle et qualités que dessus, faire prouver à la reconnoissance et levée des scellés apposés (après le décez dudit Sieur Rigaud arrivé à Paris en sa maison rue de Louis legrand le vingt neuf Decembre mil sept cent quarante trois) sur les effets par luÿ délaissés, par le sieur commissaire Daminois, et a l'Inventaire description et prisée des meubles, effets, titres et papiers de la succession dudit sieur Rigaud, meme faire procéder à la vente des meubles du dit deffunt, et a cet effet nommer et convenir d'officiers, faire tels dire, réquisitions, protestations et donner tels consentements que besoin sera, meme consentir que le prix de la vente des meubles, les deniers comptants, bijoux, titres, papiers, et autres effets de la succession du dit sieur Rigaud soient remis entre les mains de M<sup>e</sup> Louis Billeheu notaire à Paris exécuteur testamentaire du dit deffunt à la charge par luÿ d'en compter, renoncer pour les dits sieur et Damoizelle Lenquaine à la succession du dit sieur Rigaud pour se tenir au leg qu'il a fait à la ditte Damoizelle sa nièce, de la ditte somme de six mille livres une fois payées, et de la ditte montre d'or avec sa boëte et chaine par son dit testament, requerir et demander la délivrance dudit leg contre qui et ainsÿ qu'il appartiendra, recevoir ledit leg, en donner quittance et décharge, et généralement faire au sujet cÿ dessus et dépendances tout ce qui sera jugé nécessaire ; promettant, obligeant, fait et passé en la ville de Perpignan Dioceze d'Elne en Roussillon le vingt huit février mil sept cent quarante quatre, en précences de M<sup>e</sup>. François

---

<sup>313</sup> [fol. 71].

Bellasserra et Costa, procureur college, Jean Baptiste Cabanes, Clere de Procureur domiciliés audit Perpignan témoins requis qui ont signé avec ledit sieur Lenquine, et Moÿ françois Garriga No.<sup>re</sup> soussigné, la ditte Damoizelle Lafita et Lenquine a déclaré ne scavoir signer de ce requisite. Lenquine. F. Bellasserra et Costa, Cabanes, françois Garriga no.<sup>re</sup> ainsÿ signés a la minute. Con[tro].<sup>llé</sup> à Perpignan le vingt neuf février mil sept cent quarante quatre. Recü quatre livres quatre sols compris l'autorization signé dusau. J.M.

Collationné sur sa minute qui a resté devers moÿ d. Garriga nott.<sup>re</sup> soussigné

J. Garriga nott.<sup>re</sup>

Joseph Balandasicart conseiller du Roÿ juge au siège du baillage de Perpignan et à l'amirauté de Collioure certiffions à tous qu'il appartiendra que M<sup>e</sup>. François Garriga qui a rettenü et Collationné la procuration Cÿ contre est nottaire Roÿal de la ville de Perpignan aux actes et Seings duquel foÿ est ajoutée tant en jugement que dehors certiffions en outre que le papier timbré n'est point en uzage dans cette province de Roussillon en témoin de quoÿ avons donné le présent de nous signé et contresigné par notre secrétaire qui ÿ a apposé le cachet de nos armes à Perpignan le vingt neuf février mil sept cents quarante quatre

Balandasicart

Certifié véritable signée et parafée au dessus de l'annexe des présentes à la minutte & L'inv.<sup>re</sup> des biens dud. M. Rigaud commencé par les notaires sous.<sup>z</sup> le six du présent mois de mars. Led. annexe porté par la vacation de ce jour quatorze mars mil sept cen quarante quatre.

Dupé – Renard – Livoire

28 février 1744

Lafita Xaupy

Par devant le notaire Royal Collegié de la ville de Perpignan soussigné et témoins fut présente Dame Thereze Lafita veuve de M. Joseph Antoine Xaupi Bailly de cette ville de Perpignan ÿ demeurant rue du marché au Bled, Paroisse Notre Dame de la Real, la ditte Dame fille de deffuntes sieur Jean Lafita Bailly de Perpignan et de Dame Claire Rigaud son épouse, habile à se dire et porter héritière pour un tiers de deffunt sieur hÿacinte Rigaud son oncle Ecuïÿer Citoÿen noble de la ville de Perpignan peintre ordinaire du Roy, Recteur et ancien directeur de Lacadémie Royale de peinture et Sculpture, et chevalier de l'ordre de Saint Michel, ou sa légataire particulière de la somme de trois mille livres une fois payées suivant son testament recü par Delanglard et son confrère no.<sup>re</sup> à Paris, le neuf avril mil sept cent quarante un, Laquelle a fait et constitué leur procureur général et spécial scavoir est M<sup>e</sup>. Nicolas Louis Livoire procureur au Parlement de Paris y demeurant Rue des Bernardins, auquel elle a donné pouvoir de pour elle et en son nom à la qualité que dessus, faire prouver à la reconnoissance et levée des scellés apposés après le décez du dit Sieur Rigaud arrivé à Paris en sa maison Rüe de Louis le Grand le vingt neuf Decembre mil sept cent quarante trois sur les effets par luy délaissés, par le sieur commissaire Daminois, et à l'Inventaire, description et prisée des meubles, effets, titres et papiers de la succession dudit sieur Rigaud, meme faire procéder à la vente des meubles du dit deffunt, et à cet effet nommer et convenir d'officiers, faire tels dire, réquisitions, protestations et donner tels consentemens que besoin sera, meme consentir que le prix de la vente des meubles, les deniers comptants, bijoux, titres, papiers, et autres effets de la succession du dit sieur Rigaud soient remis entre les mains de M<sup>e</sup> Louis Billeheu not.<sup>re</sup> à Paris exécuteur testamentaire dudit deffunt a la charge par luy d'en compter, renoncer pour la ditte Damoizelle Xaupy à la succession du dit sieur Rigaud pour se tenir au leg qu'il a fait à la ditte Dame sa nièce, de la ditte somme de trois mille livres une fois payées par son dit testament, requerir et demander la délivrance dudit leg contre qui et ainsÿ qu'il appartiendra, recevoir ledit leg, en donner quittance et décharge, et généralement faire au sujet cÿ dessus et dépendances tout ce qui sera jugé nécessaire ; promettant & obligeant & fait et passé en

la ville de Perpignan Dioceze d'Elne en Roussillon le vingt huit février mil sept cent quarante quatre, en précences du sieur Jean baptiste Cabanes cleric de procureur, sieur antoine Negre sculpteur domiciliés en cette ville, témoins requis qui ont signé avec la ditte Dame constituante, et Moÿ françois Garriga, No.<sup>re</sup> soussigné, therese xaupi y Lafita, Cabanes, antoine Negre, françois Garriga no.<sup>re</sup> ainsÿ signés à la minute. Con[tro].<sup>llé</sup> à Perpignan le vingt neuf février mil sept cent quarante quatre. Recü douze sols signé dusau. J.M.

Collationné sur sa minute qui a resté devers moÿ dit Garriga nott.<sup>re</sup> soussigné

J. Garriga nott.<sup>re</sup>

Joseph Balandasicart conseiller du Roÿ juge au siège du baillage de Perpignan et à l'amirauté de Collioure certiffions à tous qu'il appartiendra que M<sup>e</sup>. François Garriga qui a rettenu et Collationné la procuration Cÿ dessus est nottaire Royal de la ville de Perpignan aux actes et Seings duquel foÿ est ajoutée tant en jugement que dehors certiffions en outre que le papier timbré n'est point en uzage dans cette province de Roussillon en témoin de quoÿ avons donné le présent de nous signé et contresigné par notre secrétaire qui ÿ a apposé le cachet de nos armes à Perpignan le vingt neuf février mil sept cents quarante quatre

Balandasicart

Certifié véritable signée et parafée au dessus de l'annexe des présentes à la minutte de L'inventaire des biens dud. Sr. Rigaud commencé par les notaires sous.ez le six du présent mois de mars. Led. annexe porté par la vacation de ce jour quatorze mars mil sept cen quarante quatre.

Dupé – Renard – Livoire